



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE : EN AVANT VERS L'AVENIR



Le président
Robert Oliphant

NOVEMBRE 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE : EN
AVANT VERS L'AVENIR**

**Rapport du Comité permanent
de la citoyenneté et de l'immigration**

**Le président
Robert Oliphant**

NOVEMBRE 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

PRÉSIDENT

Robert Oliphant

VICE-PRÉSIDENTS

Jenny Kwan

L'hon. Michelle Rempel

MEMBRES

Gary Anandasangaree

Bob Saroya

Serge Cormier

Marwan Tabbara

Larry Maguire

Nick Whalen

Randeep Sarai

Salma Zahid

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

René Arseneault

T.J. Harvey

Seamus O'Regan

Ramez Ayoub

Anthony Housefather

Scott Reid

Sheri Benson

Bernadette Jordan

Darrell Samson

Luc Berthold

Robert Kitchen

Bev Shipley

John Brassard

Alaina Lockhart

Scott Simms

Sean Casey

Ken McDonald

Shannon Stubbs

Julie Dzerowicz

L'hon. MaryAnn Mihychuk

David Tilson

Peter Fragiskatos

Glen Motz

Borys Wrzesnewskyj

Colin Fraser

Alexander Nuttall

Bob Zimmer

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Erica Pereira

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Julie Béchard

Madalina Chesoi

LE COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'immigration au Canada atlantique et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

Table des figures	ix
RÉSUMÉ	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	3
IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE : EN AVANT VERS L'AVENIR.....	9
PRÉFACE	9
INTRODUCTION	9
PARTIE 1 : COMPRENDRE LES ENJEUX PROPRES AU CANADA ATLANTIQUE ...	11
A. Vieillesse de la population et réduction du bassin de travailleurs.....	13
1. Enjeux démographiques	13
2. Nombre de nouveaux arrivants moins élevé au Canada atlantique que dans les autres provinces.....	15
3. Disparités entre régions rurales et centres urbains	20
4. Pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs	22
5. Incidence sur l'assiette fiscale	25
6. Incidence sur les services sociaux.....	26
B. Initiatives publiques et privées favorisant l'immigration	27
1. Initiatives des gouvernements provinciaux.....	28
2. Recours à des ressortissants étrangers par le secteur privé.....	30
3. Investissements en capitaux nécessaires.....	31
PARTIE 2 : FAIRE VENIR LES IMMIGRANTS AU CANADA ATLANTIQUE.....	33
A. Stratégie de croissance pour l'Atlantique	33
1. Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.....	34
B. Programme des candidats des provinces	37
C. Entrée express pour étrangers hautement qualifiés	39

1. Objectif : accélérer le traitement des demandes	40
D. Étudiants étrangers	41
1. Offrir de la flexibilité aux étudiants étrangers pour qu'ils s'établissent et travaillent au Canada atlantique.....	43
E. Travailleurs étrangers temporaires et EIMT	44
F. Entrepreneurs.....	47
G. Réfugiés réinstallés.....	48
H. Inquiétudes concernant tous les programmes d'immigration	50
 PARTIE 3 : ATTIRER ET INTÉGRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA ATLANTIQUE.....	 51
A. Présenter à l'étranger le Canada atlantique comme une terre d'accueil	51
B. Unir ses efforts pour intégrer les nouveaux arrivants au Canada atlantique.....	53
1. Participation du milieu des affaires.....	53
2. Services d'établissement et soutien à l'intégration	55
a. Plans d'établissement relevant du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique	58
 PARTIE 4 : VEILLER À CE QUE LES RÉSIDENTS PERMANENTS AU CANADA ATLANTIQUE Y DEMEURENT	 59
A. Retenir les résidents permanents et les Canadiens de l'Atlantique	60
1. Accès aux bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.....	62
B. Renforcer l'infrastructure sociale du Canada atlantique	63
C. Des communautés accueillantes au Canada atlantique	64
 PARTIE 5 : ÉVALUER ET ALLER DE L'AVANT	 66
 Annexe A : Liste des témoins	 69
Annexe B : Liste des mémoires	75
Demande de réponse du gouvernement.....	77
Opinion dissidente du Parti conservateur du Canada.....	79
Opinion complémentaire du Nouveau Parti démocratique du Canada.....	89

TABLE DES FIGURES

Tableau 1 – Distribution par âge de la population, Canada et Canada atlantique, 2007 et 2017 (%).....	14
Tableau 2 – Population du Canada atlantique en 2016 selon les catégories non-immigrants, immigrants et résidents non permanents	16
Tableau 3 – Résidents permanents admis au Canada atlantique, par province, de 2006 à 2015	17
Tableau 4 – Résidents permanents admis au Canada atlantique, par province, de 2006 à 2015	18
Tableau 5 – Résidents permanents admis dans le cadre du Programme des candidats des provinces.....	39
Figure 1 – Croissance de la population du Canada atlantique, par division de recensement, de 2011 à 2016.....	21
Figure 2 – Principales raisons pour lesquelles les petites entreprises embauchent des TET	46

RÉSUMÉ

Les quatre provinces de l'Atlantique ont dû faire face à un certain nombre d'obstacles au cours des récentes décennies : diminution de l'accroissement naturel de la population, baisse des niveaux d'immigration et augmentation de la migration interprovinciale. Selon les toutes dernières données de recensement, environ 20 % de la population du Canada atlantique est âgée de 65 ans et plus, ce qui explique les pénuries de main-d'œuvre à court et à long terme. La population et les besoins en main-d'œuvre diffèrent selon qu'il s'agit de régions rurales ou urbaines. Dans certains cas, les employeurs ont utilisé le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour recruter la main-d'œuvre requise.

De façon générale, les niveaux d'immigration au Canada atlantique sont demeurés relativement bas par rapport à la moyenne nationale. Toutefois, le Programme des candidats des provinces a permis d'accroître le nombre d'immigrants dans la région ces dernières années. Dans deux des quatre provinces, le nombre d'immigrants a même doublé entre 2006 et 2015. Cette année, de concert avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), les quatre provinces de l'Atlantique ont mis en œuvre le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique. Ce qu'il y a d'unique avec ce programme, c'est que les employeurs ont l'obligation de créer un plan d'établissement pour chaque immigrant embauché. Les gouvernements fédéral et provinciaux estimaient que cela faciliterait l'intégration des nouveaux arrivants afin qu'ils se sentent chez eux au Canada atlantique.

En novembre 2016, la Chambre des communes a mandaté le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (ci-après « le Comité » ou « CIMM ») pour qu'il réalise une étude sur l'immigration au Canada atlantique, notamment sur les difficultés à attirer de nouveaux arrivants dans la région, à en assurer l'intégration et à faire en sorte qu'ils y restent. Le présent rapport contient une analyse et un certain nombre de recommandations fondées sur les points importants abordés au cours de l'étude. Parmi ces recommandations, le Comité aimerait souligner la nécessité d'accroître l'immigration au Canada atlantique (recommandation 1) afin de faciliter la croissance de la population pour la porter au même niveau que la moyenne nationale (recommandation 20). Plus précisément, le Comité a appris qu'il serait important d'élargir les niveaux de compétence dans les programmes d'immigration afin d'englober les besoins de toutes les industries (recommandation 15). Enfin, IRCC doit augmenter ses services dans les provinces de l'Atlantique et rouvrir son bureau à l'Île-du-Prince-Édouard (recommandation 21).

La beauté naturelle du Canada atlantique, le dynamisme de ses centres urbains et l'hospitalité des petites collectivités qu'il abrite offrent de nombreux avantages socioéconomiques aux nouveaux arrivants. En particulier, l'écart salarial entre les immigrants et les Canadiens d'origine y est moins grand qu'ailleurs au pays. On y trouve un grand nombre d'excellents établissements d'études supérieures et les étudiants désirent souvent demeurer dans la région après leurs études en raison de la qualité de vie.

Le Comité tient à s'assurer que le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique fasse l'objet d'une évaluation afin que les difficultés qui ont surgi au cours de la première année puissent être surmontées l'année suivante. En plus d'aider le Canada atlantique, d'autres estiment que les autres régions du Canada qui sont aux prises avec des obstacles démographiques semblables pourront se doter d'un programme pilote du genre.

Le cycle d'immigration au Canada atlantique devrait être énoncé clairement : promouvoir le Canada atlantique auprès d'éventuels immigrants; cerner les besoins auxquels il faut répondre dans les régions et en matière de main-d'œuvre; mettre en place des programmes et des processus souples pour que les immigrants ayant les compétences voulues viennent au Canada atlantique et finissent par y élire domicile.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que, à la lumière des défis liés à la rétention, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille en collaboration avec les gouvernements provinciaux pour accroître la part des nouveaux arrivants dans les provinces de l'Atlantique et pour financer adéquatement les besoins en infrastructure et les services de soutien destinés à la communauté des immigrants au Canada atlantique 20

Recommandation 2

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les provinces de l'Atlantique pour assurer la prestation adéquate des services d'établissement en vue d'attirer et de retenir les nouveaux arrivants dans ces régions..... 20

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces de l'Atlantique et les parties concernées, tienne compte des pénuries de main-d'œuvre anticipées pour tous les niveaux de compétence lors de la planification et de la prestation de politiques et de programmes liés à l'immigration..... 24

Recommandation 4

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les provinces de l'Atlantique, améliore les programmes visant le recrutement d'immigrants francophones, ce qui comprend les campagnes de rayonnement dans les pays dont le français est une langue officielle; la création de stratégies d'intégration et de rétention en fonction des besoins propres aux diverses réalités des communautés francophones en situation minoritaire; la révision des exigences pour les provinces concernant les demandeurs de façon à ce que le pourcentage de demandeurs francophones ou francophiles choisi soit ciblé en fonction du pourcentage de francophones dans chaque province; et la

création d'une évaluation et d'un cadre de responsabilisation pour mesurer les progrès accomplis et garantir l'atteinte des objectifs d'immigration dans ces communautés. 25

Recommandation 5

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'assure que les services d'établissement et de formation linguistique en français de la région ont un meilleur accès au financement nécessaire pour améliorer la viabilité des communautés francophones de la région. 25

Recommandation 6

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada tienne compte des autres piliers de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, tels que l'innovation, l'infrastructure, la croissance propre ainsi que le commerce et l'investissement, dans la mise en œuvre de la politique d'immigration relevant de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique afin de mieux répondre à la demande de main-d'œuvre au Canada atlantique..... 32

Recommandation 7

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada tienne compte des étapes du cycle de l'immigration – à savoir le recrutement, le traitement d'un dossier, l'établissement et la rétention – dans la mise en œuvre des politiques et des programmes d'immigration relevant de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. 32

Recommandation 8

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, de concert avec les provinces de l'Atlantique, évalue chaque année le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique; veille à ce que les demandeurs du milieu des affaires du Canada atlantique aient droit à un processus harmonisé, simplifié et rapide; et informe le Comité des détails du nouveau processus. 37

Recommandation 9

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada numérise le processus de demande du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique..... 37

Recommandation 10

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s’inspire des normes de niveaux de service, y compris les temps de traitement, pour le Programme pilote d’immigration au Canada atlantique à ceux actuellement en vigueur pour Entrée express, dont les temps de traitement anticipés sont maintenant de moins de six mois. 41

Recommandation 11

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada permette aux étudiants étrangers du Programme pilote d’immigration au Canada atlantique à ceux qui ont été recrutés par un employeur désigné au titre du Programme pilote d’immigration au Canada atlantique aient accès à des services d’établissement le début du processus de demande de résidence permanente. 42

Recommandation 12

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les parties concernées pour délivrer aux étudiants un permis de travail valide durant toute la durée de leur programme d’étude au Canada atlantique, y compris les programmes d’enseignement coopératif et délivrer des permis de travail postdiplôme valides durant cinq ans au Canada atlantique. 44

Recommandation 13

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les provinces pour qu’elles simplifient leur processus de demande en vue d’une transition du Programme des travailleurs étrangers temporaires vers le Programme pilote d’immigration au Canada atlantique aux fins de l’obtention de la résidence permanente. 47

Recommandation 14

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage, en vertu de son Programme de réinstallation des réfugiés, des moyens de faire venir les membres de leur famille élargie des réfugiés syriens établis possédant des compétences recherchées en vue de leur réinstallation immédiate dans la région du Canada atlantique..... 49

Recommandation 15

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada travaillent de concert avec les provinces de l'Atlantique, les organismes de réglementation et les syndicats, pour simplifier la reconnaissance des titres de compétence étrangers dans la région. 50

Recommandation 16

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada adaptent les programmes actuels afin que les candidats ayant des compétences de la catégorie C ou D du Code national des professions y soient admissibles, de façon à répondre aux besoins du Canada atlantique, notamment dans le secteur de l'agriculture, de la construction, des pêches, de l'hébergement et du transport. 51

Recommandation 17

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Affaires mondiales Canada pour financer une campagne de recrutement afin de stimuler l'immigration dans les provinces de l'Atlantique, et qu'il évalue régulièrement la réussite de la campagne..... 53

Recommandation 18

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille en partenariat avec ses homologues provinciaux, ses partenaires municipaux, les fournisseurs de services d'établissement, les organismes multiethniques, les employeurs et d'autres parties concernées en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie coordonnée d'établissement pour le Canada atlantique. 58

Recommandation 19

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'accès des employeurs aux pratiques exemplaires en matière de services d'établissement et reconnaisse la capacité des organismes d'établissement locaux de fournir des plans d'établissement aux employeurs dans le cadre mis en place pour le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique. 59

Recommandation 20

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue d’affecter plus d’immigrants au Canada atlantique, comme le propose le Programme pilote d’immigration au Canada atlantique, afin de créer les conditions qui permettra au Canada atlantique d’accroître sa population pour la porter au même niveau que la moyenne nationale. 62

Recommandation 21

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ouvre à nouveau et dote en personnel les bureaux d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada au Canada atlantique qui ont été fermés ou réduits le 1^{er} juin 2012, et qu’il considère le Canada atlantique comme un endroit privilégié où élargir l’empreinte du Ministère à l’avenir..... 63

Recommandation 22

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec Patrimoine Canada, revoie le modèle de financement des organismes fournisseurs de services afin d’y inclure l’éducation à la diversité qui appuiera l’inclusion..... 66

Recommandation 23

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada réalise une analyse comparative entre les sexes du Programme pilote d’immigration au Canada atlantique et qu’il établisse des objectifs afin de définir une norme en matière d’égalité des sexes. 67

Recommandation 24

Qu’un comité de la Chambre des communes réalise un examen officiel du Programme pilote d’immigration au Canada atlantique après mars 2020 afin d’évaluer, d’une part, si les niveaux de rétention et d’immigration dans la région de l’Atlantique se sont améliorés grâce au Programme pilote d’immigration au Canada atlantique et si, d’autre part, le programme pilote devrait être offert en tant que nouveau programme d’immigration à l’échelle nationale. 67



IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE : EN AVANT VERS L'AVENIR

Préface

Le 2 novembre 2016, la Chambre des communes a adopté la motion d'initiative parlementaire M-39, qui prévoyait que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes (le Comité) reçoive instruction

[...] d'entreprendre une étude sur l'immigration au Canada Atlantique afin de se pencher sur, entre autres choses, (i) les difficultés associées à une population vieillissante en contraction, (ii) la rétention des habitants actuels et le défi de retenir les nouveaux immigrants, (iii) les projets de recommandations sur les moyens d'accroître l'immigration dans la région, (iv) l'analyse des projets pilotes d'immigration associés à la Stratégie de croissance de l'Atlantique; et que le Comité fasse rapport de ses constatations à la Chambre dans l'année suivant l'adoption de la présente motion¹.

Le Comité a ensuite décidé² de tenir dix réunions sur l'immigration au Canada atlantique. Du 29 mai au 19 octobre 2017, le Comité a accueilli 55 témoins et reçu 10 mémoires³.

Introduction

En juillet 2016, le gouvernement du Canada et les quatre provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) ont mis en œuvre la Stratégie de croissance pour l'Atlantique⁴, qui vise à instaurer « une prospérité économique stable et à long terme au Canada atlantique⁵ ». Cette stratégie s'articule autour de « cinq domaines visant à stimuler la croissance économique dans la région⁶ », incluant l'immigration ainsi que la formation et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée.

1 Chambre des communes, [Journaux](#), 1^{re} session, 42^e législature, n^o 103, 2 novembre 2016.

2 Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes [CIMM], [Procès-verbal](#), 1^{er} février 2017; CIMM, [Procès-verbal](#), 3 avril 2017.

3 CIMM, [M-39, immigration au Canada atlantique](#).

4 Gouvernement du Canada, [Stratégie de croissance pour l'Atlantique](#).

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*



Reconnaissant que l'immigration est un pilier important de la croissance économique, le gouvernement fédéral et ses partenaires provinciaux ont annoncé en juillet 2016 la création du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA)⁷ qui a été mis en œuvre de juillet à décembre 2016, puis lancé en mars 2017 dans le cadre plus large de la Stratégie⁸.

Pour aider à comprendre pourquoi l'immigration est nécessaire au Canada atlantique, le présent rapport offre dans un premier temps un aperçu des enjeux dans les provinces de l'Atlantique liés au vieillissement d'une population aussi touchée depuis des décennies par l'émigration et la réduction d'un bassin de travailleurs qui ne se renouvelle pas naturellement. En règle générale, les nouveaux arrivants se font moins nombreux dans cette région du Canada et ils s'établissent davantage dans les centres urbains qu'en milieu rural. Or, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans divers secteurs n'attirent pas pour autant plus de personnes dans la région; cela se répercute sur l'assiette fiscale des provinces et sur leur capacité d'offrir des services sociaux. Pour combler ces pénuries, les secteurs public et privé ont envisagé de se tourner vers l'immigration.

Le présent rapport décrit les programmes d'immigration dont dispose le Canada atlantique (Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, Programme des candidats des provinces et Entrée express pour l'immigration de travailleurs hautement qualifiés). Il expose également les défis que chacun présente pour le demandeur et pour l'employeur. Les résidents temporaires, par exemple les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires, sont déjà nombreux dans la région, mais on se demande quels programmes pourraient les aider à devenir des résidents permanents.

Attirer des immigrants au Canada atlantique pour qu'ils y demeurent de façon permanente exige un travail de sensibilisation à bien des niveaux. Peu de ressortissants étrangers⁹ à l'extérieur du Canada sont au fait des avantages qu'offre le Canada atlantique. En outre, une fois qu'ils sont arrivés, ils ont besoin de programmes de soutien convenables de la part des gouvernements provinciaux, des municipalités, des fournisseurs de services d'établissement, des associations multiethniques, des employeurs et de leur nouvelle communauté. Les responsables des programmes d'immigration (tant des programmes traditionnels et que du nouveau Programme pilote d'immigration au Canada atlantique) doivent inclure des consultations avec les gens d'affaires pour évaluer leurs besoins en main-d'œuvre et la meilleure façon d'y répondre. Les employeurs qui participent au

7 Gouvernement du Canada, *Programme pilote d'immigration au Canada atlantique*.

8 Pour une chronologie complète, voir *Stratégie de croissance pour l'Atlantique : Plan d'action*.

9 Le paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* définit comme *étranger* une « [p]ersonne autre qu'un citoyen canadien ou un résident permanent; la présente définition vise également les apatrides ».

Programme pilote d'immigration au Canada atlantique sont tenus de présenter un plan d'établissement pour chaque nouvel employé. Bien qu'elle n'aille pas sans défis, cette mesure est considérée comme fondamentale pour réussir à intégrer et à retenir la main-d'œuvre. D'autres éléments sont jugés essentiels au maintien de la main-d'œuvre : des communautés accueillantes, une infrastructure communautaire propre aux réalités culturelles, ethniques ou religieuses des immigrants et la pleine reconnaissance de l'importance de l'unité familiale et de son bien-être.

Partie 1 : Comprendre les enjeux propres au Canada atlantique

Le Canada compte une population d'environ 35 152 000 habitants¹⁰. À partir des résultats du Recensement de la population de 2016, Statistique Canada a analysé la taille et la croissance du Canada, lesquelles étaient dix fois moins importante en 1867¹¹. « [L]a croissance démographique du pays n'a pas été constante durant ces 150 ans¹² » et varie considérablement selon la région. Par ailleurs, le mode de croissance a changé : l'accroissement naturel¹³ a cédé le pas à l'accroissement migratoire¹⁴. Le taux de fécondité a progressivement diminué après le baby-boom et « l'accroissement migratoire est devenu le principal moteur de la croissance démographique à la fin des années 1990¹⁵ ». Tous ces changements démographiques ont de nombreuses conséquences pour la société canadienne, c'est-à-dire pour l'économie, la densité régionale ainsi que la composition ethnoculturelle et linguistique.

Comme il a été dit au Comité au cours de son étude, la croissance démographique a considérablement fluctué dans les quatre provinces de l'Atlantique au fil des décennies. De 1851 à 1951, la population du Canada atlantique a progressé et correspondait à environ

10 Statistique Canada, [Canada \[Pays\] et Canada \[Pays\] \(tableau\). Profil du recensement](#), Recensement de 2016, n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2017.

11 Statistique Canada, « [Taille et croissance de la population canadienne : faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, communiqué, Ottawa, 8 février 2017.

12 *Ibid.*

13 Selon [Statistique Canada](#), l'accroissement naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

14 Selon [Statistique Canada](#), l'accroissement migratoire est la différence entre le nombre d'immigrants et le nombre d'émigrants.

15 Statistique Canada, « [Taille et croissance de la population canadienne : faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, communiqué, Ottawa, 8 février 2017; CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0955 (Laurent Martel, directeur, Division de la démographie, Statistique Canada).



14 % de la population totale du pays¹⁶. Pendant le baby-boom, le taux de fécondité dans chacune des provinces se situait entre 4,8 et 5,1 enfants par femme âgée de 15 à 64 ans¹⁷. Toutefois, durant les décennies qui ont suivi les années 1960 et 1970, près de la moitié de ces baby-boomers ont quitté la région¹⁸, d'où le ralentissement de la croissance démographique qu'on observe encore aujourd'hui dans la région de l'Atlantique par rapport à la moyenne nationale. En 2016, la population du Canada atlantique représentait 6,6 % de la population du Canada¹⁹. Selon Statistique Canada, le ralentissement de la croissance démographique des provinces atlantiques est principalement attribuable à trois facteurs : la diminution de l'accroissement naturel, la baisse des niveaux d'immigration et l'augmentation de la migration interprovinciale²⁰. En raison de la croissance démographique ralentie, la proportion de Canadiens vivant dans les provinces de l'Atlantique a diminué au cours des [cinq] dernières décennies²¹ », ce qui influe sur la prospérité et la composition sociale de la région.

La partie 1 du rapport traite des enjeux relatifs à la population et à la demande de main-d'œuvre au Canada atlantique, en particulier la réduction du bassin de travailleurs et les disparités régionales, notamment au chapitre des services sociaux. Il donne une vue d'ensemble des secteurs où sont embauchés des ressortissants étrangers au Canada atlantique.

16 Pour plus de renseignements, voir : Statistique Canada, [Population du Canada, par province, dates de recensement, 1851 à 1976](#). Source pour la période de 1851 à 1951 : Statistique Canada (anciennement le Bureau fédéral de la statistique), *Recensement du Canada, 1951*, vol. X, tableau 1. Comme Terre-Neuve-et-Labrador a intégré la Confédération du Canada en 1949, Statistique Canada ne dispose pas de données pour cette province avant le recensement de 1951.

17 CIMM, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 octobre 2017, 0910 (Michael Haan, chaire de recherche du Canada en migration et relations ethniques, Département de sociologie, Université Western, à titre personnel).

18 *Ibid.*

19 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant, ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard).

20 Statistique Canada, « [Taille et croissance de la population canadienne : faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, communiqué, Ottawa, 8 février 2017.

21 *Ibid.*

A. Vieillesse de la population et réduction du bassin de travailleurs

Plusieurs témoins ont parlé du déclin de la population dans les provinces atlantiques et des pénuries de main-d'œuvre qualifiée²². Selon eux, il se pourrait que les effets négatifs de ce déclin sur l'économie ne puissent être atténués par une augmentation de la productivité ou de l'innovation²³. Il a été dit au Comité que les effets du vieillissement de la population sont bien documentés; ils se traduisent par une baisse de la demande de biens et par une diminution des recettes fiscales²⁴, ce qui complique pour les gouvernements provinciaux la prestation des services d'éducation et de santé²⁵.

1. Enjeux démographiques

Les données du Recensement de la population de 2016 indiquent une diminution de la population du Canada atlantique âgée de 15 à 64 ans et une augmentation du nombre de citoyens âgés²⁶. Laurent Martel, de Statistique Canada, a signalé qu'une personne sur cinq vivant au Canada atlantique est maintenant âgée d'au moins 65 ans²⁷. Il a comparé cette statistique à celles des autres provinces, par exemple l'Alberta, où seulement 12 % de la population est âgée de 65 ou plus²⁸.

-
- 22 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter, directrice, Politiques et programmes d'immigration, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, gouvernement du Nouveau-Brunswick); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant); CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan, vice-président, Canada atlantique, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant); CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0850 (Reint-Jan Dykstra, directeur, Fédération canadienne de l'agriculture), CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1635 (Adam Mugridge, gestionnaire du développement de produits, Louisbourg Seafoods Ltée); Office de l'Immigration de la Nouvelle-Écosse, [mémoire](#), p. 3.
- 23 M. Ray Ivany, président et vice-chancelier de l'Université Acadia, a fait état des conclusions d'un rapport publié en 2014 sur l'économie, qu'avait commandé le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Les projections établies sur une période de 25 ans indiquaient une baisse importante de la population active que ni la productivité ni l'innovation ne pouvaient compenser. Il était recommandé dans le rapport de tripler l'immigration en Nouvelle-Écosse. CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2017, 1535 (Ray Ivany, président et vice-chancelier, Université Acadia).
- 24 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1610 (James Ted McDonald, professeur d'économie, Université du Nouveau-Brunswick).
- 25 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1700 (Marco Navarro-Génie, président et directeur général, Atlantic Institute for Market Studies).
- 26 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter); Statistique Canada, « [Chiffres selon l'âge et le sexe, et selon le type de logement : Faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, communiqué, Ottawa, 3 mai 2017.
- 27 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1015 (Laurent Martel).
- 28 *Ibid.*



Le professeur Ather Akbari, du Groupe de recherche de l'Atlantique sur l'économie de l'immigration, du vieillissement et de la diversité, de l'Université Saint Mary's, a fourni un aperçu de la distribution de la population selon l'âge, sur une période de dix ans, au niveau national et dans la région par province (voir le tableau 1).

Tableau 1 – Distribution par âge de la population, Canada et Canada atlantique, 2007 et 2017 (%)

Groupe d'âge	2007			2017		
	0–14	15–64	65+	0–14	15–64	65+
Canada	17,11	69,74	13,42	16,01	67,11	16,88
Terre-Neuve-et-Labrador	15,12	70,92	13,96	14,16	66,04	19,80
Île-du-Prince-Édouard	16,94	68,15	14,91	15,99	65,00	19,01
Nouvelle-Écosse	15,54	69,54	14,92	13,94	66,30	19,76
Nouveau-Brunswick	15,72	69,52	14,76	14,56	65,34	20,09
Canada atlantique	15,59	69,75	14,66	14,32	65,85	19,83

Source : Tableau présenté au Comité par Ather H. Akbari, [Vieillesse de la population et immigration au Canada atlantique](#).

Selon l'analyse de M. Akbari, la population du Canada atlantique âgée de plus de 65 ans s'est accrue de 5,17 % ces dix dernières années, tandis qu'au niveau national, elle n'a augmenté que de 3,46 %.

En outre, les taux de natalité régressent au Canada atlantique et s'établissent sous la moyenne nationale²⁹; on constate chez les jeunes une tendance de longue date à quitter la région pour s'établir et travailler ailleurs³⁰. M. Martel a observé que, parmi les jeunes adultes des provinces atlantiques, ce sont surtout ceux des régions rurales qui semblent aller s'établir ailleurs dans la province ou dans une autre province du Canada³¹. Il s'est dit d'avis, toutefois, qu'il n'y a pas de pertes migratoires des jeunes adultes dans les provinces des Prairies par exemple. Selon lui, maints facteurs démographiques dans les provinces de

29 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1000 (Laurent Martel); CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0905 (Finn Poschmann, président et directeur général, Conseil économique des provinces de l'Atlantique).

30 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1000 (Laurent Martel).

31 *Ibid.*

l'Atlantique sont liés à la rétention des jeunes (en particulier ceux qui sont âgés de 20 à 28 ans environ)³².

Enfin, des témoins étaient préoccupés par le fait que la population du Nouveau-Brunswick a régressé de 0,5 % depuis 2011; cela signifie que les décès l'emportent sur les naissances, une première dans l'histoire du Canada³³. M. Martel a signalé que cette tendance à la baisse « s'accroîtra au cours des années à venir³⁴ ».

2. Nombre de nouveaux arrivants moins élevé au Canada atlantique que dans les autres provinces

Selon les statistiques, le Canada atlantique n'a accueilli qu'une petite proportion des immigrants proportionnellement à sa population. En 2016, le Nouveau-Brunswick, dont la population avoisine les 730 710 d'habitants, comptait une population d'immigrants de 4,6 %; la population canadienne, pour sa part, était composée à 21,9 % d'immigrants³⁵. La Nouvelle-Écosse, pour sa part, comptait environ 908 340 habitants et 6,1 % d'immigrants. L'Île-du-Prince-Édouard a 139 685 habitants et 6,4 % de sa population se considèrent comme immigrants. À Terre-Neuve-et-Labrador, 2,4 % des habitants de la province (521 250 habitants) se considéraient comme immigrants³⁶. Produits à l'aide des données du Recensement de 2016, le tableau 2 illustre la proportion d'immigrants au Canada atlantique proportionnellement à la population de la région; le tableau 3 donne un aperçu du pourcentage d'immigrants vivant au Canada atlantique par période d'arrivée au Canada.

32 *Ibid.*

33 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0955 (Laurent Martel); CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0905 (Finn Poschmann).

34 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1015 (Laurent Martel). Le Harris Centre Regional Analytics Laboratory, de l'Université Memorial, estime également qu'à Terre-Neuve-et-Labrador :

les décès seraient plus nombreux que les naissances au cours de la période de projection [entre 2016 et 2036] et que, en dehors de la migration, les possibilités de croissance sont faibles, sinon nulles. Si l'on tient compte des tendances de la migration, on obtient des résultats semblables [...] – la population globale devrait diminuer de près de 8 % entre 2016 et 2036 selon le scénario moyen. [TRADUCTION]

Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development, *Projections démographiques régionales pour Terre-Neuve-et-Labrador 2016-2036*, septembre 2017.

35 Selon Statistique Canada, l'Ontario compte la part la plus élevée d'immigrants (29,1 %), suivie de la Colombie-Britannique (28,3 %), de l'Alberta (21,2 %), du Manitoba (18,3 %) et du Québec (13,7 %). Statistique Canada, « *Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux* », *Recensement de 2016*, numéro 98-402-X2016007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2017.

36 *Ibid.*



Tableau 2 – Population du Canada atlantique en 2016 selon les catégories non-immigrants, immigrants et résidents non permanents

	Population totale	Nombre de non-immigrants ^a	Nombre d'immigrants ^b	Nombre de résidents non-permanents ^c	% de non-immigrants	% d'immigrants	% de résidents non permanents
Terre-Neuve-et-Labrador	512 250	496 410	12 080	3 770	96,9 %	2,4 %	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	139 685	129 405	8 940	1 340	92,6 %	6,4 %	1,0 %
Nouvelle-Écosse	908 340	842 760	55 675	9 900	92,8 %	6,1 %	1,1 %
Nouveau-Brunswick	730 710	692 535	33 810	4 360	94,8 %	4,6 %	0,6 %
Canada atlantique	2 290 985	2 161 110	110 505	19 370	94,3 %	4,8 %	0,8 %
Total au Canada	3 446 060	26 412 615	7 540 830	506 625	76,6 %	21,9 %	1,5 %

Source : Tableau produit par les auteures à partir du document de Statistique Canada intitulé « [Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux](#) », *Recensement 2016*, numéro 98-402-X2016007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2017.

Remarques :

a) Selon [Statistique Canada](#), « "non-immigrants" comprend les personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance ».

b) Selon [Statistique Canada](#), « "immigrants" comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Dans le Recensement de la population de 2016, "Immigrants" comprend les immigrants arrivés au Canada le 10 mai 2016 ou avant ».

c) Selon [Statistique Canada](#), « "résidents non permanents" comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada ».

Tableau 3 – Pourcentage d'immigrants vivant au Canada atlantique en 2016 par période d'arrivée au Canada

	Nombre total d'immigrants	% ayant immigré avant 2001	% arrivé entre 2001 et 2005	% arrivé entre 2006 et 2010	% arrivé entre 2011 et 2016
Terre-Neuve-et- Labrador	12 080	45,9 %	8,2 %	15,5 %	30,4 %
Île-du-Prince-Édouard	8 940	41,3 %	6,2 %	14,9 %	37,6 %
Nouvelle-Écosse	55 675	55,1 %	9,2 %	14,5 %	21,2 %
Nouveau- Brunswick	33 810	51,0 %	7,2 %	14,2 %	27,6 %
Canada atlantique	110 505	51,8 %	8,2 %	14,6 %	25,5 %
Total au Canada	7 540 830	12,3 %	14,0 %	16,1 %	12,3 %

Source : Tableau produit par les auteures à partir du document de Statistique Canada intitulé « [Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux](#) », Recensement 2016, numéro 98-402-X2016007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2017.

Cette part d'immigration relativement plus faible dans la région s'observe aussi lorsque l'on compare le nombre de nouveaux arrivants dans le Canada atlantique au nombre global pour le Canada. Le tableau 4 montre que, de 2006 à 2015, le nombre d'immigrants qui ont été admis au Canada atlantique comme résidents permanents par l'intermédiaire des programmes d'immigration du fédéral a augmenté lentement chaque année.



**Tableau 4 – Résidents permanents admis au Canada atlantique,
par province, de 2006 à 2015**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	508	546	627	606	715	685	732	834	899	1 122
Île-du-Prince-Édouard	565	992	1 454	1 759	2 593	1 739	1 100	999	1 632	1 190
Nouvelle-Écosse	2 586	2 523	2 651	2 388	2 397	2 136	2 337	2 528	2 667	3 403
Nouveau-Brunswick	1 646	1 643	1 856	1 914	2 125	1 968	2 212	2 020	2 837	2 578
Canada atlantique	5 305	5 704	6 588	6 667	7 830	6 528	6 381	6 381	8 035	8 293
Total au Canada	251 649	236 762	247 261	252 218	280 730	248 732	257 809	259 039	260 282	27 847

Source : Tableau produit par les auteures à partir du document du gouvernement du Canada intitulé « Canada – Résidents permanents selon la province ou le territoire et la région urbaine », [Faits et chiffres 2015 : Aperçu de l'immigration – Résidents permanents – Mises à jour annuelles d'IRCC](#).

Selon le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, l'augmentation du nombre d'immigrants dans les provinces de l'Atlantique est principalement « attribuable aux immigrants admis par l'intermédiaire des programmes des candidats des provinces³⁷ »; dans le cadre de ces programmes, « les provinces sélectionnent et désignent des immigrants éventuels [qui] sont approuvés par le gouvernement fédéral et obtiennent la résidence permanente³⁸ ». Ainsi, en 2015, le Canada atlantique a accueilli 4 640 personnes dans le cadre des programmes des candidats des provinces³⁹ et 2 533 autres dans le cadre

37 Conseil économique des provinces de l'Atlantique, [Report Card : L'immigration en hausse dans le Canada atlantique](#), janvier 2017.

38 *Ibid.*

39 Plus précisément, en 2015, le Nouveau-Brunswick a reçu 1 765 candidats; la Nouvelle-Écosse en a accueilli 1 395, suivie de l'Île-du-Prince-Édouard (950) et de Terre-Neuve-et-Labrador (530). Conseil économique des provinces de l'Atlantique, [Report Card : L'immigration en hausse dans le Canada atlantique](#), janvier 2017.

de programmes d'immigration fédéraux⁴⁰. En 2015, la région a également accueilli environ 1 110 réfugiés et d'autres immigrants admis pour des motifs humanitaires⁴¹.

Wadih Fares, président et directeur général du W.M. Fares Group, a souligné l'efficacité [du] Programme des candidats des provinces en Nouvelle-Écosse; il a précisé que 2016 avait été une année record pour l'immigration, la province ayant accueilli presque 5 500 nouveaux immigrants⁴². Il a ajouté : « La Nouvelle-Écosse a en effet accueilli plus de 1 500 réfugiés syriens au moyen de parrainages gouvernementaux, privés et mixtes. Il s'agit d'une augmentation marquée par rapport aux années précédentes au cours desquelles notre province accueillait en moyenne quelque 200 réfugiés⁴³. » Les récentes données de recensement montrent qu'en 2016 « [c]haque de ces provinces [de l'Atlantique] a accueilli son plus grand nombre de nouveaux immigrants en 2016. La part de l'immigration récente dans cette région a ainsi plus que doublé en 15 ans⁴⁴ ».

Il reste qu'en 2016, la part globale d'immigrants admis au Canada atlantique était de 4,6 %⁴⁵ alors qu'elle était de 18 % au Québec, de 37 % en Ontario et de 40 % dans les provinces de l'Ouest⁴⁶. Des témoins estimaient que le Canada atlantique n'obtenait pas sa « juste part⁴⁷ » en matière d'immigration : « [S]ans base plus vaste, nous n'avons pas la masse critique pour en attirer davantage⁴⁸ ».

40 Plus précisément, 1 558 immigrants de la catégorie économique et 1 975 immigrants de la catégorie du regroupement familial se sont établis dans l'une ou l'autre des provinces atlantiques en 2015. Gouvernement du Canada, « [Section 3 : Partenaires fédéraux-provinciaux-territoires](#) », *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2016*, novembre 2016.

41 *Ibid.*

42 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1640 (Wadih Fares, président et directeur général, W.M. Fares Group). Il a indiqué qu'il s'agissait du plus grand nombre d'immigrants depuis la Seconde Guerre mondiale.

43 *Ibid.*

44 Plus précisément, « [e]n 2016, les provinces de l'Atlantique étaient le lieu de résidence de 2,3 % de l'immigration récente au Canada ». Statistique Canada, « [Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016](#) » *Le Quotidien*, Communiqué, Ottawa, 10 octobre 2017.

45 En 2014, le taux de nouveaux immigrants au Canada atlantique s'établissait à 3,1 %. CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter).

46 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant).

47 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1540 (L'hon. Frank McKenna, vice-président, Bureau central, Groupe Banque TD).

48 *Ibid.* J.D. Irving, Limited partageait le point de vue selon lequel il faut « obtenir une masse critique et attirer des immigrants dans la région, surtout lorsqu'on compare la situation ici aux plus grands centres, comme Montréal, Toronto et Vancouver ». CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0850 (Susan Wilson, directrice, Ressources humaines, Division Sawmills et Woodlands, J.D. Irving, Limited).



Lorsque l'on tient compte des taux de rétention des immigrants au Canada atlantique (et peut-être de n'importe quelle région rurale du Canada), l'avantage net pour le Canada atlantique est bien moindre que l'avantage dont jouit le pays dans son ensemble, surtout dans les régions urbaines. Pour être équitable et pour contrer la crise actuelle, l'objectif d'immigration pour le Canada atlantique devrait tenir compte de la rétention. Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 1

Que, à la lumière des défis liés à la rétention, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille en collaboration avec les gouvernements provinciaux pour accroître la part des nouveaux arrivants dans les provinces de l'Atlantique et pour financer adéquatement les besoins en infrastructure et les services de soutien destinés à la communauté des immigrants au Canada atlantique .

Recommandation 2

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les provinces de l'Atlantique pour assurer la prestation adéquate des services d'établissement en vue d'attirer et de retenir les nouveaux arrivants dans ces régions.

3. Disparités entre régions rurales et centres urbains

Les enjeux démographiques au sein des régions et des provinces du Canada atlantique ne sont pas partout les mêmes. Dans certaines régions, le taux de croissance de la population est relativement élevé; c'est principalement le cas dans les centres urbains tels que Halifax (N.-É.), Moncton (N.-B.), St. John's (T.-N.-L.) et Charlottetown (Î.-P.-É.)⁴⁹. Par exemple, entre 2006 et 2016, la population de Fredericton (N.-B.) a progressé de 14,9 %, celle de Charlottetown de 12,5 % et celle de Halifax de 8,3 %⁵⁰. Par rapport au reste du Canada, une proportion relativement plus élevée de la population du Canada atlantique habite les régions rurales. Au dire du professeur James Ted McDonald, de l'Université du Nouveau-Brunswick, 48 % de la population néo-brunswickoise vit en milieu rural contre 19 % pour l'ensemble du Canada⁵¹. Pour donner une meilleure idée des disparités régionales, il a indiqué : « L'Ontario et le Québec ont connu de tels taux pour la dernière fois en 1921.

49 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1000 (Laurent Martel).

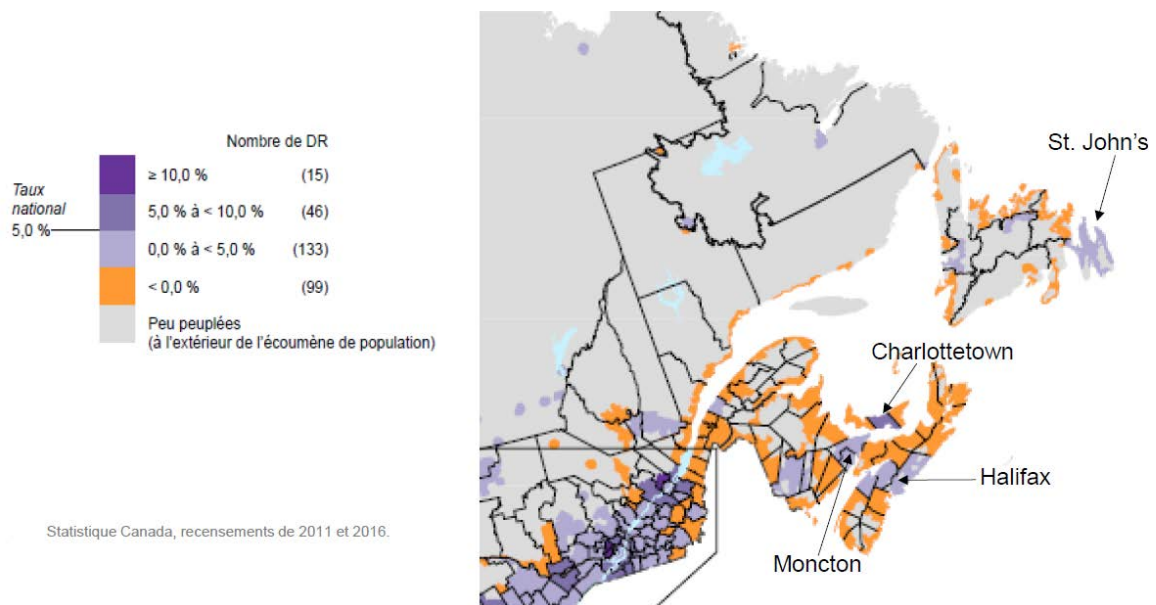
50 CIMM, *Témoignages*, 2017, 1610 (James Ted McDonald, professeur d'économie, Université du Nouveau-Brunswick).

51 *Ibid.*

En Saskatchewan, dont 33 % de la population vit en milieu rural, le taux de 48 % a été observé pour la dernière fois en 1976⁵². »

Au demeurant, le Comité constate que les régions affligées d'une baisse démographique sont essentiellement des régions rurales du Canada atlantique, comme l'illustre la figure 1⁵³. La baisse démographique observée dans la plupart des régions rurales est attribuable à la migration vers les centres urbains du Canada atlantique ou d'autres régions du pays⁵⁴.

Figure 1 – Croissance de la population du Canada atlantique, par division de recensement, de 2011 à 2016



Source : Figure présentée au Comité par Laurent Martel, *Le Canada atlantique : Principaux défis démographiques*.

Finn Poschmann, président et directeur général du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, a fait observer que, parmi les provinces du Canada, les provinces atlantiques ont les taux de chômage les plus élevés (plus de 8 %) et les ratios emploi-population les plus faibles dans l'ensemble⁵⁵. D'autres témoins estimaient cependant que les villes des

52 *Ibid.*

53 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1000 (Laurent Martel); CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).

54 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1730 (L'hon. Sonny Gallant).

55 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0905 (Finn Poschmann).



provinces atlantiques se tirent bien d'affaire et que les taux de chômage y sont peu élevés⁵⁶. À titre d'exemple, M. MacDonald a indiqué qu'« en mai 2017, le taux de chômage dans la RMR – la région métropolitaine de recensement – de Moncton, au Nouveau-Brunswick, était de 6,1 %, et celui de Saint John était de 5,6 %, comparativement à 6,7 % à Peterborough et 5,6 % à Abbotsford⁵⁷ ». Les centres urbains de la région de l'Atlantique réussissent plutôt bien eux aussi à attirer des immigrants comparativement aux régions rurales; au Nouveau-Brunswick, 80 % des immigrants décident de s'établir dans l'une des trois principales villes⁵⁸. Par ailleurs, les taux de chômage sont élevés dans les régions rurales du Canada atlantique; selon M. McDonald, ils sont attribuables soit « à une main-d'œuvre plus âgée et moins spécialisée, soit [à des] gens qui ont perdu leur emploi dans les secteurs de la foresterie et des pêches et dont les compétences ne peuvent être mises à profit rapidement dans d'autres secteurs⁵⁹ ». Par exemple, le taux de chômage est de « 11,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard et de 12,3 % au Nouveau-Brunswick. À titre de comparaison, le taux de chômage du Québec rural était de 5,4 % en mai 2017⁶⁰. » Des témoins ont signalé qu'il est difficile pour les nouveaux immigrants de s'établir dans les régions rurales du Canada atlantique⁶¹ en raison du manque d'infrastructure sociale, par exemple l'Internet à haute vitesse de grande qualité et les transports en commun⁶². Comme l'a expliqué un témoin, « [l]es provinces de l'Atlantique sont en voie d'urbanisation et l'immigration ne suffira pas à régler les difficultés auxquelles les régions rurales et les petites villes de ces provinces sont confrontées⁶³ ».

4. Pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs

Le Comité a appris que les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, des pêches et des transports, ainsi que dans le secteur hôtelier, au Canada

56 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0905 (Howard Ramos, professeur, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Université Dalhousie, à titre personnel).

57 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1610 (James Ted McDonald).

58 *Ibid.* Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (*Report Card: L'immigration en hausse dans le Canada atlantique*, janvier 2017) a également précisé que près de 80 % des nouveaux immigrants dans la région de l'Atlantique « se destinent aux principaux centres urbains de la région, soit les quatre capitales des provinces, plus Moncton et Saint John ».

59 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1615 (James Ted McDonald).

60 *Ibid.*, 1610.

61 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant); CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1715 (L'hon. Donald Arseneault); CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0905 (Howard Ramos).

62 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1740 (Craig Mackie, [directeur exécutif, Prince Edward Island Association for Newcomers to Canada](#)).

63 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1610 (James Ted McDonald).

atlantique sont supérieures à la moyenne nationale⁶⁴. Selon Reint-Jan Dykstra, directeur à la Fédération canadienne de l'agriculture, le secteur agroalimentaire est affligé de pénuries de main-d'œuvre chroniques malgré l'augmentation des salaires et la diminution du chômage dans le secteur⁶⁵. Selon lui, il s'agit d'un problème national vu les 59 000 postes vacants dans le secteur agricole canadien et le taux de vacance d'emploi de 7 %⁶⁶. Ce taux, a-t-il indiqué, doublera d'ici 2025 en raison du vieillissement de la population⁶⁷. M. Dykstra a fait mention d'une étude réalisée en 2015 par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, selon laquelle les postes vacants entraînent chaque année des pertes de ventes potentielles de 1,5 milliard de dollars⁶⁸. Adam Mugridge, de Louisbourg Seafoods Ltée, croyait, comme M. Dykstra, que les pénuries de main-d'œuvre découlent du vieillissement de la main-d'œuvre. En fait, l'âge moyen des travailleurs dans les usines de traitement de Louisbourg Seafoods en Nouvelle-Écosse est de 58 ans⁶⁹. Au Canada atlantique, le taux de vacance dans le secteur privé se situe autour de 3 % dans les secteurs de la construction et hôtelier alors que la moyenne nationale est d'environ 2,4 %⁷⁰. Juanita Ford, de Hospitality Newfoundland and Labrador, a fait part de ses projections : dans le secteur du tourisme de Terre-Neuve-et-Labrador, le taux de vacance pourrait atteindre 15,2 % d'ici 2035, soit plus de 3 000 emplois vacants⁷¹. Il en résulterait un « manque à gagner dans le secteur du tourisme au Canada d'ici 2035 estimé à 27,5 milliards de dollars⁷² », qui « atténuera la croissance, réduira les investissements dans le secteur, entraînera une augmentation des coûts de fonctionnement, réduira les profits, minera la capacité du secteur de livrer concurrence et provoquera une diminution du niveau de service à la clientèle⁷³ ». Des témoins ont indiqué que, dans leur secteur d'activité, il fallait doter des postes avec des immigrants afin que les entreprises puissent croître. Vaughn Hatcher, du Day and Ross Transportation Group, a indiqué que son entreprise avait besoin de plus de travailleurs pour livrer 2 000 chargements

64 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant); CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0850 (Reint-Jan Dykstra), CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1635 (Adam Mugridge), Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, [mémoire](#), p. 3.

65 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0850 (Reint-Jan Dykstra).

66 *Ibid.*

67 *Ibid.*

68 *Ibid.*

69 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1635 (Adam Mugridge).

70 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan).

71 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1650 (Juanita Ford, gestionnaire, Main-d'œuvre et développement industriel, Hospitality Newfoundland and Labrador).

72 *Ibid.*

73 *Ibid.*



supplémentaires par année aux États-Unis depuis le Canada atlantique⁷⁴. Digital Nova Scotia a projeté une croissance de 3,5 % dans le secteur des technologies de l'information et des communications entre 2017 et 2021, mais on a du mal à trouver des travailleurs⁷⁵. Le secteur financier de la Nouvelle-Écosse est en butte aux mêmes difficultés⁷⁶. La province a estimé que d'ici 2021, elle aura besoin de « 55 000 nouveaux travailleurs en raison de la réduction du bassin de main-d'œuvre⁷⁷ ».

Ces pénuries de main-d'œuvre sont attribuables par le départ à la retraite de la main-d'œuvre et à la difficulté de trouver des travailleurs ayant des compétences bien adaptés à la région géographique. Selon M. Akbari, le déclin de la population qui touche principalement les régions rurales du Canada atlantique est préoccupant parce que la plupart des industries fondées sur les ressources naturelles dans la région sont établies en milieu rural⁷⁸. Par ailleurs, Jordi Morgan, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a indiqué que la pénurie de travailleurs qualifiés est l'un des principaux enjeux auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises, car elle les empêche de prendre de l'expansion⁷⁹. Dans un mémoire présenté au Comité, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) propose que les prévisions relatives aux pénuries de main-d'œuvre soient prises en compte dans le système de points d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés et d'inciter les industries à recruter des immigrants⁸⁰. C'est pourquoi le Comité recommande :

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces de l'Atlantique et les parties concernées, tienne compte des pénuries de main-d'œuvre anticipées pour

74 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1905 (Vaughn Hatcher, gestionnaire national, recrutement des propriétaires exploitants, Day and Ross Transportation Group). Selon les estimations de l'Alliance canadienne du camionnage, l'industrie fera face, d'ici 2024, à une pénurie de camionneurs (de 34 000 à 48 000). Alliance canadienne du camionnage, [CTA Study: Truck Driver Shortage Accelerating](#), communiqué, 14 juin 2016.

75 Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, [mémoire](#), p. 3.

76 *Ibid.*

77 *Ibid.*

78 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1915 (Ather Akbari, professeur, Groupe de recherche de l'Atlantique sur l'économie de l'immigration, du vieillissement et de la diversité, Université Saint Mary's, à titre personnel).

79 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan).

80 Mémoire, *Dialogue commercial HCR-OCDE à Toronto le 30 mai 2017 : Le milieu des affaires canadien et la sélection des réfugiés à titre d'immigrants économiques*, [Résumé des discussions de l'après-midi fourni par le HCR](#).

tous les niveaux de compétence lors de la planification et de la prestation de politiques et de programmes liés à l'immigration.

Recommandation 4

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les provinces de l'Atlantique, améliore les programmes visant le recrutement d'immigrants francophones, ce qui comprend les campagnes de rayonnement dans les pays dont le français est une langue officielle; la création de stratégies d'intégration et de rétention en fonction des besoins propres aux diverses réalités des communautés francophones en situation minoritaire; la révision des exigences pour les provinces concernant les demandeurs de façon à ce que le pourcentage de demandeurs francophones ou francophiles choisi soit ciblé en fonction du pourcentage de francophones dans chaque province; et la création d'une évaluation et d'un cadre de responsabilisation pour mesurer les progrès accomplis et garantir l'atteinte des objectifs d'immigration dans ces communautés.

Recommandation 5

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'assure que les services d'établissement et de formation linguistique en français de la région ont un meilleur accès au financement nécessaire pour améliorer la viabilité des communautés francophones de la région.

5. Incidence sur l'assiette fiscale

Des témoins ont fait savoir au Comité que le vieillissement et la diminution de la population entraînent une baisse de participation au marché du travail, d'où la contraction des marchés de biens et de services; cela se répercute sur les mesures incitant les entreprises à investir et sur les recettes fiscales⁸¹. Amanda McDougall, conseillère pour la municipalité régionale du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, en a donné un exemple particulièrement frappant. Elle a expliqué comment la baisse démographique dans la municipalité influe sur les sources de revenus. Elle a indiqué que 1 500 personnes quittent l'île du Cap-Breton chaque année⁸², ce qui représente une perte de 19 millions de dollars de dépenses de consommation⁸³, sans parler des revenus imposables. Selon elle, le défi démographique ne fera que s'accroître au cours des années à venir parce que, parmi les

81 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1610 (James Ted McDonald); CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1915 (Ather Akbari).

82 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1645 (Amanda McDougall, conseillère pour la municipalité régionale du Cap-Breton).

83 *Ibid.*



2 005 immigrants qui ont choisi la Nouvelle-Écosse en 2015, seulement 92 se sont établis à l'île du Cap-Breton⁸⁴. M^{me} McDougall est également préoccupée par le fait que les autres régions rurales de la province ont accueilli chez elles 10 personnes cette année-là⁸⁵. Pour elle, l'immigration étant liée au développement économique, elle est essentielle pour « attirer plus de gens dans la région afin qu'ils puissent contribuer à [l']assiette fiscale⁸⁶ ».

6. Incidence sur les services sociaux

Au cours de l'étude, des témoins ont signalé une autre série d'enjeux : l'incidence du vieillissement et de la diminution de la population sur les services sociaux fournis par les gouvernements provinciaux et par les administrations municipales. Frank McKenna, vice-président du Bureau central du Groupe Banque TD et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, a résumé la situation en ces termes :

Les populations vieillissantes coûtent plus cher, le recul de la base démographique signifie moins de péréquation, moins de transferts pour la santé et l'éducation, moins d'argent provenant de l'impôt sur le revenu et de la taxe à la consommation, sans compter que les coûts de soins pour une population vieillissante sont en progression exponentielle. Les résultats sont on ne peut plus clairs : les universités s'arrachent les étudiants, nos écoles secondaires sont parfois à moitié vides et, bien sûr, chacun se bat pour remplir son école et tous nos hôpitaux ont des malades qui monopolisent des lits⁸⁷.

Alaina Lockhart, députée, qui a parrainé la motion d'initiative parlementaire M-39, a affirmé que les membres de sa circonscription de Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick, sont « préoccupés par leurs écoles rurales, les fermetures de magasins du coin qui n'ont pas suffisamment de chiffres d'affaires, et la perte de membres de leurs organisations, pour ne nommer que ces choses-là⁸⁸ ». En fait, Heather Coulombe, propriétaire du Farmer's Daughter Country Market, à l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a confirmé que des écoles et des entreprises ferment leurs portes dans les environs, surtout dans les régions rurales⁸⁹. Les collectivités du Canada atlantique, à l'instar d'autres régions du pays, commencent à saisir l'ampleur et les répercussions de la situation, qui entraînera la

84 *Ibid.*

85 *Ibid.*

86 *Ibid.*, 1715.

87 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1540 (L'hon. Frank McKenna).

88 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1535 (Alaina Lockhart, Fundy Royal, Lib.).

89 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2005 (Heather Coulombe, propriétaire, Farmers Daughter Country Market).

consolidation⁹⁰ ou la disparition d'écoles⁹¹ et d'autres difficultés pour certaines infrastructures comme les hôpitaux, les services postaux et les services bancaires⁹².

M. Akbari a également mentionné au Comité que les coûts des services publics et privés ne s'ajustent pas immédiatement au déclin de la population et qu'il existe un seuil en deçà duquel les coûts ne peuvent pas descendre, quelle que soit la taille de la population⁹³. Au déclin de la population correspond aussi une baisse de certains fonds fédéraux subordonnés à la taille de la population, comme les transferts en matière de services sociaux et de santé⁹⁴. Cela peut créer un cercle vicieux : avec le vieillissement de la population, les jeunes participants au marché du travail doivent porter le poids des programmes sociaux pour les aînés, mais une hausse des cotisations au Régime de pensions du Canada et des impôts et des taxes, conjuguée à la suppression de services publics et privés, ne peut qu'accélérer l'exode des jeunes et le déclin des populations rurales⁹⁵.

Marco Navarro-Génie, président et directeur général de l'Atlantic Institute for Market Studies, a rappelé au Comité que « les théâtres, les parcs, les écoles, les hôpitaux et les festivals⁹⁶ » sont importants pour les Canadiens des provinces atlantiques, mais que des fonds sont nécessaires pour maintenir tous ces services⁹⁷. Face à ces différences régionales et enjeux démographiques, le Canada atlantique aura besoin de services publics, de programmes sociaux et d'infrastructures qui varieront de plus en plus dans les différentes régions des quatre provinces.

B. Initiatives publiques et privées favorisant l'immigration

Le Comité a reçu le témoignage de représentants provinciaux et d'autres personnes qui se tournent vers l'immigration pour stimuler la croissance démographique et économique. Des représentants gouvernementaux reconnaissent le rôle important de l'immigration dans la croissance économique, tandis que d'autres témoins ont parlé du recrutement de

90 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1915 (Ather Akbari).

91 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1600 (Roxanne Reeves, auteure et chercheuse, spécialiste en mentorat interculturel, Université du Nouveau-Brunswick, à titre personnel).

92 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1915 (Ather Akbari).

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*

95 *Ibid.*

96 CIMM, *Témoignages*, 31 mai 2017, 1700 (Marco Navarro-Génie).

97 *Ibid.*



ressortissants étrangers et de nouveaux arrivants au Canada pour développer leur entreprise et attirer des investissements.

1. Initiatives des gouvernements provinciaux

Au fil des ans, les provinces de l'Atlantique ont conçu chacune des initiatives visant à favoriser l'immigration.

Depuis 2014, le Nouveau-Brunswick, en tant que province officiellement bilingue, applique une stratégie pour attirer des immigrants francophones⁹⁸, car l'évolution de l'immigration dans cette province ne reflète pas le poids démographique des deux communautés linguistiques⁹⁹. En 2017, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a organisé le premier Forum sur l'immigration francophone pour encourager l'immigration francophone hors Québec¹⁰⁰, ainsi que le deuxième Sommet sur les possibilités économiques, qui permet aux organismes gouvernementaux et organisations communautaires de partager leurs points de vue sur l'immigration et la croissance démographique¹⁰¹. L'Université du Nouveau-Brunswick a aussi créé un laboratoire d'immigration économique pour trouver, de concert avec les employeurs, des moyens plus efficaces de recruter des immigrants qualifiés¹⁰².

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a déposé son premier rapport annuel en 2015¹⁰³. La même année, la province a élargi l'éventail d'options menant à l'immigration en Nouvelle-Écosse, en ciblant les personnes possédant une expérience de travail ou des compétences d'entrepreneur en vertu du Programme des candidats des provinces¹⁰⁴.

98 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1700 (Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick).

99 En 2011, l'anglais était la première langue officielle de la majorité des nouveaux immigrants au Nouveau-Brunswick (81,1 %) et le français l'était pour seulement 11,7 %, alors que les anglophones représentent les deux tiers de la province, et les francophones, l'autre tiers. En 2016 toutefois, le Nouveau-Brunswick a accueilli davantage d'immigrants francophones (24 %) dans le cadre du Programme des candidats des provinces bien que l'objectif de la province en matière d'immigration francophone corresponde toujours à 33 %. CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1655 (Katherine d'Entremont); CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault); gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick 2014-2017*. Les objectifs énoncés dans le Plan d'action « se veulent le complément des priorités inter reliées formulées dans le Plan d'action de développement économique 2012-2016 et la Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick 2013-2016 ».

100 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).

101 Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Tenue d'un deuxième Sommet sur les possibilités économiques relatives à l'immigration*, 21 avril 2017.

102 NouLAB, *Economic Immigration Lab*.

103 Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, *Annual Report 2015*, 15 septembre 2016.

104 Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, *mémoire*, p. 4.

Par ailleurs, elle a doublé l'allocation de son programme des candidats des provinces, laquelle est passée de 600 candidats en 2013 à 1 350 en 2017, et elle a rationalisé le traitement et la prestation des services¹⁰⁵. La province a également augmenté ses ressources pour concrétiser l'engagement des employeurs en vue d'aider ces derniers à attirer des travailleurs qualifiés en Nouvelle-Écosse. L'Agence de santé de la Nouvelle-Écosse collabore également avec les responsables provinciaux de l'immigration pour recruter des professionnels de la santé dans les salons de l'emploi à l'étranger¹⁰⁶.

Mis en œuvre en mars 2017, le plan d'action en matière d'immigration du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador énonce les priorités du gouvernement pour la période de 2017 à 2022. Ce plan prévoit notamment l'amélioration du traitement des demandes d'immigration, le soutien de tiers organismes d'immigration, la création d'un site Web et d'un portail pour les demandes d'immigration, de même que des programmes d'enseignement et de formation pour les employeurs¹⁰⁷. En août 2017, le gouvernement de la province a diffusé un appel de propositions pour améliorer un processus de recrutement pour des services d'établissement des immigrants. Il a fait savoir que la priorité serait accordée à l'expansion ou au soutien des cours d'anglais langue seconde¹⁰⁸.

En mai 2017, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé « un nouveau plan d'action démographique pour l'Île-du-Prince-Édouard axé sur le recrutement, la fixation des immigrants et le rapatriement des Prince-Édouardiens, de même que le développement économique rural¹⁰⁹ ». Il a aussi lancé une demande de propositions pour obtenir les services d'« agents d'immigration » qui attireront dans la province des immigrants, en particulier des entrepreneurs. Ces agents auront principalement pour tâche d'informer les immigrants des possibilités économiques qui existent dans les régions rurales et de les encourager à acheter une entreprise ou à investir dans une entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard¹¹⁰. En août 2017, le gouvernement de la province a annoncé la création de quatre conseils consultatifs de développement économique régional, qui présenteront au Cabinet des recommandations relatives à la croissance économique. Par ailleurs, chacun de ces comités est mandaté pour « favorise[r] l'accroissement de la

105 *Ibid.*, p. 4.

106 Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, [*Health Authority Teams Up With Immigration to Recruit Doctors*](#), communiqué, 18 octobre 2017.

107 Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, [*The Way Forward on Immigration to Newfoundland and Labrador*](#).

108 Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, [*Provincial Government Calls for Proposals to Enhance Immigrant Settlement and Integration*](#), communiqué, 17 août 2017.

109 CIMM, [*Témoignages*](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant).

110 Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, [*Des agents d'immigration aideront la population de l'Île à croître*](#), communiqué, 31 juillet 2017.



population dans chaque région et contribue[r] plus particulièrement à la venue d'une population cible attirée par les perspectives d'emploi et le potentiel économique¹¹¹ ».

2. Recours à des ressortissants étrangers par le secteur privé

Comme il est indiqué précédemment, il existe d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs au Canada atlantique, et des témoins ont parlé du recrutement de nouveaux arrivants pour combler les lacunes dans ces secteurs¹¹². Juanita Ford, de Hospitality Newfoundland, a dit au Comité que :

le secteur du tourisme a misé principalement sur les jeunes comme source de main-d'oeuvre. Cependant, le rythme auquel les jeunes entrent au sein de la population active diminue tandis que la compétition pour attirer les jeunes travailleurs s'intensifie dans les autres secteurs de l'économie. L'industrie vivra une pénurie de main-d'oeuvre de façon générale pour pourvoir des postes, et le déficit de travailleurs spécialisés nécessaires pour pourvoir certains postes sera beaucoup plus prononcé¹¹³.

Elle a également signalé que l'hôtellerie, à l'instar des autres secteurs, s'efforce d'intégrer, dans la population active, des bassins de travailleurs non traditionnels, comme les jeunes, les Autochtones et les personnes handicapées. Or, de telles initiatives ne sont pas suffisantes et il faudra se tourner vers l'immigration pour répondre à la demande de main-d'œuvre. En fait, près du quart des 18 000 travailleurs dans le secteur du tourisme de la province sont des immigrants, incluant 40 % des chefs cuisiniers¹¹⁴; toutefois, la rétention demeure problématique. Bill Allen, président du conseil de Restaurants Canada, possède six restaurants situés à Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Il a expliqué au Comité que, ces dix dernières années, il a embauché « plus de 50 travailleurs étrangers temporaires qui ont participé avec succès au Programme des candidats des provinces et qui ont par la suite, dans de nombreux cas, obtenu leur résidence permanente¹¹⁵ ».

111 Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, [Conseils consultatifs de développement économique régional](#), 5 octobre 2017.

112 Cependant, M. Fares a fait savoir au Comité qu'il avait croisé des employeurs qui ignoraient que l'immigration pouvait combler des pénuries de main-d'œuvre. CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1645 (Wadih Fares).

113 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2017, 1650 (Juanita Ford).

114 *Ibid.*, 1655 (Juanita Ford).

115 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 2015 (Bill Allen, président du conseil, Restaurants Canada).

D'autres secteurs, comme l'agriculture et les pêches, dépendent énormément des ressortissants étrangers¹¹⁶. Par exemple, selon la Fédération canadienne de l'agriculture, les agriculteurs comptent sur les travailleurs étrangers pour pourvoir des postes saisonniers et à temps plein étant donné l'accès limité qu'ils ont à de la main-d'œuvre et à des travailleurs expérimentés¹¹⁷. À l'échelle nationale, le secteur de l'agriculture attire chaque année environ 45 000 ressortissants étrangers, lesquels représentent 12 % de la main-d'œuvre du secteur¹¹⁸. M. Mugridge a expliqué au Comité que les travailleurs étrangers forment le tiers des effectifs de son entreprise, Louisbourg Seafoods Ltée, qui compte 500 employés pendant les périodes de pointe¹¹⁹. Cette région se caractérise par un taux de chômage élevé et par une pénurie de travailleurs ayant les compétences nécessaires.

À l'Île-du-Prince-Édouard, Craig Mackie, de la Prince Edward Island Association for Newcomers to Canada, a signalé que des immigrants travaillent dans presque tous les secteurs d'activité, y compris dans les nouveaux domaines que sont les biosciences et l'aérospatiale, où on a besoin de travailleurs hautement qualifiés¹²⁰.

3. Investissements en capitaux nécessaires

Le professeur Herb Emery, titulaire de la chaire Vaughan sur l'économie régionale à l'Université du Nouveau-Brunswick, a attiré l'attention du Comité sur le besoin d'investissements de la part du secteur privé pour accroître la demande de main-d'œuvre et créer des débouchés pour les nouveaux arrivants¹²¹. Selon lui, la croissance économique ne se résume pas à l'ajout de main-d'œuvre au marché; il faut également effectuer des investissements, et stimuler la croissance des salaires et de la productivité de la main-d'œuvre, de manière à susciter de l'intérêt pour le marché¹²². Il a cité en exemple la

116 Selon l'Alliance canadienne du camionnage, les immigrants représentent environ 20 % (57 000 camionneurs) de la main-d'œuvre de l'industrie; cette proportion est inférieure à ce qu'elle est pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. Les ressortissants étrangers représentent seulement 0,5 % de la main-d'œuvre de l'industrie comparativement à 1,1 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Alliance canadienne du camionnage, *CTA Study: Truck Driver Shortage Accelerating*, communiqué, 14 juin 2016.

117 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0850 (Reint-Jan Dykstra).

118 Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, *Le secteur agricole et agroalimentaire canadien a besoin d'un plan stratégique sur la main-d'œuvre du secteur agricole pour assurer sa croissance*, 4 août 2017.

119 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1635 (Adam Mugridge).

120 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1745 (Craig Mackie).

121 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1530 (Herb Emery, chaire Vaughan sur l'économie régionale, Université du Nouveau-Brunswick, à titre personnel).

122 *Ibid.*



Saskatchewan, qui a renversé la tendance de vieillissement de la population grâce à de nouveaux investissements dans ses projets d'exploitation des ressources et dans des industries¹²³.

De l'avis du professeur Emery, le marché du travail est dysfonctionnel du fait de l'impossibilité des salaires et de l'emploi à s'adapter¹²⁴. Selon lui, le fait d'ajouter d'autres personnes dans un marché du travail dysfonctionnel ne réglera pas nécessairement le problème et pourrait influencer les résultats des programmes d'immigration comme le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique¹²⁵.

Jeffrey Green, directeur, Acquisition de talents, J.D. Irving, Limited, abondait dans le sens du professeur Emery selon lequel les investissements en capitaux sont un facteur important dans l'établissement de prévisions relatives aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Par exemple, dans le cas de J.D. Irving, Limited, le quart des prévisions s'appuie sur la croissance, notamment sur les investissements en capitaux¹²⁶.

Le Comité a retenu que chaque étape du cycle de l'immigration – à savoir le recrutement, le traitement d'un dossier, l'établissement et la rétention – comporte son lot de défis, et qu'il convient de formuler certaines recommandations en vue de redresser les lacunes perçues. C'est pourquoi le Comité recommande :

Recommandation 6

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada tienne compte des autres piliers de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, tels que l'innovation, l'infrastructure, la croissance propre ainsi que le commerce et l'investissement, dans la mise en œuvre de la politique d'immigration relevant de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique afin de mieux répondre à la demande de main-d'œuvre au Canada atlantique.

Recommandation 7

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada tienne compte des étapes du cycle de l'immigration – à savoir le recrutement, le traitement d'un dossier, l'établissement et la rétention – dans la mise en œuvre des politiques et des programmes d'immigration relevant de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

123 *Ibid.*

124 *Ibid.*

125 *Ibid.*

126 CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0925, (Jeffrey Green, directeur, Acquisition de talents, J.D. Irving, Limited).

Partie 2 : Faire venir les immigrants au Canada atlantique

La partie 2 du rapport donne un aperçu des programmes et politiques existants en place pour tenter de faire venir les nouveaux arrivants et les étrangers au Canada atlantique. Des témoins ont fait état d'un certain nombre d'obstacles à l'immigration attribuables à la façon dont les programmes et services sont offerts actuellement. Certains de ces obstacles résultent des processus du Ministère ou de choix politiques d'IRCC et des gouvernements provinciaux.

Les quatre provinces de l'Atlantique font un effort concerté pour relever ensemble les défis démographiques et liés au marché du travail dans la région. Les demandes de places additionnelles pour les candidats provinciaux et les efforts de recrutement d'étudiants étrangers font partie des projets de collaboration dans le domaine de l'immigration. La Stratégie de croissance pour l'Atlantique, qui comprend le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, est l'initiative la plus récente créée en collaboration avec le gouvernement fédéral.

A. Stratégie de croissance pour l'Atlantique

La Stratégie de croissance pour l'Atlantique est une stratégie à plusieurs volets visant à remédier aux préoccupations de longue date à propos de la croissance économique de la région, qui traîne derrière la moyenne nationale. Le premier pilier de la Stratégie est axé sur l'immigration et la main-d'œuvre qualifiée. Les autres domaines de croissance sont : l'innovation, l'infrastructure, la croissance propre et les changements climatiques ainsi que le commerce et l'investissement¹²⁷. Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique est la première initiative de la Stratégie.

La Stratégie de croissance pour l'Atlantique est dirigée par un Comité de direction composé des premiers ministres des quatre provinces de l'Atlantique et de membres du Cabinet fédéral¹²⁸. Le Comité de direction reçoit les conseils du Groupe consultatif sur la croissance

127 Agence de promotion économique du Canada atlantique, [Stratégie de croissance pour l'Atlantique](#).

128 Au moment de la rédaction du présent rapport, le [Comité de direction](#) est composé des premiers ministres de l'Atlantique Dwight Ball, Brian Gallant, Wade MacLauchlan et Stephen McNeil. Les ministres fédéraux sont Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), Scott Brison (président du Conseil du Trésor), Dominic LeBlanc (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne), Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), Seamus O'Regan (ministre des Anciens Combattants) et Ginette Petitpas Taylor (ministre de la Santé).



en Atlantique¹²⁹, présidé par Henry Demone, de High Liner Foods Inc., en Nouvelle-Écosse. Le Groupe consultatif a été créé pour « consulte[r] des leaders autochtones, du monde des affaires, du milieu universitaire, des collectivités et de la société civile afin de trouver des moyens pour favoriser la croissance régionale¹³⁰ ».

1. Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

En mars 2017, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a commencé à accepter des demandes de résidence permanente par le truchement du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique¹³¹, un projet d'immigration sur trois ans qui comprend un volet visant les diplômés étrangers.

Des représentants d'IRCC ont présenté le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique au Comité. M^{me} Hunter, directrice, Politiques et programmes d'immigration économique à IRCC a expliqué que le Programme pilote prévoit le traitement prioritaire des demandes de résidence permanente soumises dans le cadre des programmes des travailleurs qualifiés intermédiaires, des travailleurs hautement qualifiés et des diplômés étrangers¹³². Contrairement à d'autres programmes, les employeurs ne sont pas tenus d'obtenir une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les emplois offerts dans le contexte de ce programme pilote. Cependant, un aspect unique au programme pilote tient à l'exigence, pour les employeurs, d'offrir un plan d'établissement individuel afin de faciliter l'intégration de chacun des nouveaux arrivants dans la collectivité. L'objectif pour 2017 dans le cadre de ce programme pilote était de traiter 2 000 demandes (présentées par des demandeurs principaux et les membres de la famille qui les accompagnent)¹³³.

Par exemple, un quota de 646 familles a été accordé au Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme pilote pour la première année¹³⁴. Le gouvernement provincial a alloué des fonds supplémentaires pour faciliter les services d'établissement et sensibiliser les

129 Le [Groupe consultatif sur la croissance en Atlantique](#) compte neuf membres. Outre le président, le Comité compte [deux membres de chaque province](#) : Zita Cobb, Shorefast Foundation; Glenn Cooke, Cooke Aquaculture inc.; Esther Dockendorff, P.E.I. Mussel King Inc; Pernille Fischer Boulter, Kisserup International Trade Roots Canada inc.; le chef Brian Francis, Première Nation Abegweit; Anne Hébert, Bingham Droit; Dean MacDonald, Tuckamore Capital; Robert Niven, CarbonCure Technologies.

130 Agence de promotion économique du Canada atlantique, [Les gouvernements du Canada et des provinces de l'Atlantique établissent le Groupe consultatif sur la croissance en Atlantique](#), communiqué, 28 avril 2017.

131 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, [Programme pilote d'immigration au Canada atlantique](#).

132 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter).

133 *Ibid.*

134 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Donald Arseneault).

employeurs, en espérant hausser le taux de rétention des immigrants de la province¹³⁵ et le faire passer de 72 % à 80 %¹³⁶. La sensibilisation des entreprises a suscité l'intérêt et accru la participation au programme. Des emplois ont été repérés dans divers secteurs, notamment les TI, les centres de services aux entreprises, les centres d'appels, le transport, l'aquaculture, la transformation des produits de la mer, l'agriculture, la foresterie, la transformation des aliments, le secteur manufacturier, les soins à domicile, l'hôtellerie et la restauration, l'administration et les finances¹³⁷. Charles Ayles, un haut fonctionnaire du gouvernement du Nouveau-Brunswick, a déclaré que les équipes à l'étranger réussissent à recruter des immigrants qualifiés¹³⁸.

L'Île-du-Prince-Édouard a un quota de 120 familles dans le cadre du programme pilote, mais il est possible de les redistribuer parmi les autres provinces de la région si l'objectif n'est pas atteint. Le sous-ministre Neil Stewart a dit dans son témoignage que l'Île-du-Prince-Édouard craignait de demander un niveau plus élevé d'immigrants dans le programme pilote, affirmant vouloir « voir nos taux de fixation avant de viser plus haut¹³⁹ ».

M. Morgan, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, voyait plusieurs éléments positifs dans le programme pilote, comme l'élimination de l'EIMT, la rapidité accrue de traitement et l'inclusion d'emplois pour travailleurs qualifiés intermédiaires, alors que la plupart des programmes fédéraux de résidence permanente visent les travailleurs hautement spécialisés. Il est demeuré sceptique quant à la capacité des petites et moyennes entreprises à créer et à offrir des plans d'établissement individualisés¹⁴⁰.

M^{me} Gerry Mills, directrice générale, Association des services aux immigrants de la Nouvelle-Écosse, a informé le Comité que son organisation avait élaboré 123 plans d'établissement à ce jour afin d'aider les employeurs des quatre provinces ne disposant

135 Selon Penny Walsh McGuire, la rétention des nouveaux arrivants a été définie comme le fait de demeurer dans la province de destination pendant cinq ans. CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1635 Penny Walsh McGuire, directrice exécutive, Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce).

136 *Ibid.*

137 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1700 (Charles Ayles, sous-ministre adjoint, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Division de la Croissance démographique, gouvernement du Nouveau-Brunswick).

138 *Ibid.*

139 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1710 (Neil Stewart, sous-ministre, Main-d'œuvre et Études supérieures, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard).

140 CIMM, *Témoignages*, 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan).



pas de l'expertise ni des ressources pour répondre aux besoins en matière de plans d'établissement de leurs employés¹⁴¹.

Bien qu'il n'en soit qu'à sa première année, le programme pilote pose déjà des difficultés à un certain nombre de témoins. M^{me} Angelique Reddy-Kalala, de la Ville de Moncton, a dit au Comité que d'avoir des plans d'établissement faits par des organisations désignées, dont aucune ne se trouvait au Nouveau-Brunswick, était problématique¹⁴².

Pour M. Allen, de Restaurants Canada, le processus tout entier a été difficile. Après huit mois, l'organisation était prête à faire examiner la demande de 55 pages d'un employé potentiel¹⁴³. Selon lui, le traitement de la demande a progressé « à pas de tortue »¹⁴⁴ et était inefficace, car « il y a 15 étapes avant de pouvoir présenter une demande¹⁴⁵ ». Il a également exprimé sa frustration quant au peu d'information qu'il a reçue à une même question posée aux bureaux d'IRCC qui lui ont donné, selon ses dires, trois réponses différentes à trois jours différents¹⁴⁶. Pour ces raisons, M. Luc Erjavec, de Restaurants Canada, a suggéré que le processus soit numérisé par l'intermédiaire d'un portail numérique¹⁴⁷.

M. Dave Tisdale a embauché un camionneur de grands routiers grâce au programme pilote, mais a dit que le processus avait été compliqué même si la personne se trouvait déjà au Canada¹⁴⁸. De plus, peu d'étudiants sont au fait de leur admissibilité au volet visant les diplômés étrangers¹⁴⁹.

Certains membres du Comité étaient étonnés d'apprendre à quel point le processus était complexe et long pour certains employeurs, étant donné que le traitement accéléré des demandes comptait parmi les priorités énoncées par les représentants d'IRCC. Le Comité

141 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1655 (Gerry Mills, directrice générale, Association des services aux immigrants de la Nouvelle-Écosse).

142 CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 940 (Angelique Reddy-Kalala, agente de la stratégie d'immigration, Ville de Moncton).

143 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 2020 (Bill Allen).

144 *Ibid.*, 2015.

145 *Ibid.*, 2050.

146 *Ibid.*, 2025.

147 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 2035 (Luc Erjavec, vice-président, Canada atlantique, Restaurants Canada).

148 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1935 (Dave Tisdale, propriétaire, Tisdale Trucking).

149 Association des universités de l'Atlantique, [2017 International Graduate Study: The Graduate Experience – One Year Later, diapositive 30](#).

s'inquiète des témoignages contradictoires qu'il a entendus au sujet de la complexité du processus pour les employeurs dans différentes provinces de l'Atlantique. Certains membres du Comité se sont demandé si la complexité du programme pilote découle de l'IRCC ou de complications à l'échelon provincial. Le Comité recommande donc :

Recommandation 8

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, de concert avec les provinces de l'Atlantique, évalue chaque année le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique; veille à ce que les demandeurs du milieu des affaires du Canada atlantique aient droit à un processus harmonisé, simplifié et rapide; et informe le Comité des détails du nouveau processus.

Recommandation 9

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada numérise le processus de demande du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

B. Programme des candidats des provinces

Toutes les provinces du Canada atlantique ont négocié une entente avec le gouvernement provincial pour établir un Programme des candidats des provinces (PCP)¹⁵⁰. Le PCP permet aux gouvernements provinciaux de créer leurs propres volets d'immigration de la catégorie économique afin de respecter les priorités régionales.

Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, l'honorable Donald Arseneault, a déclaré que, depuis longtemps, le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick sert à retenir des immigrants qualifiés et des immigrants entrepreneurs¹⁵¹. Le Programme possède maintenant un volet intégré au volet Entrée express, un système qui sera décrit plus en détail ci-après¹⁵². En 2016, grâce à ce programme, le Nouveau-Brunswick a surpassé son objectif d'immigration francophone¹⁵³. Le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Sonny Gallant, a confirmé que la majorité des immigrants se sont établis à

150 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, [Candidats des provinces](#).

151 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).

152 Gouvernement du Nouveau-Brunswick, [Immigrer et s'établir au Nouveau-Brunswick, Programme des candidats du Nouveau-Brunswick \(PCNB\)](#).

153 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).



l'Île-du-Prince-Édouard grâce au PCP¹⁵⁴. Le Programme des candidats de l'Île-du-Prince-Édouard comprend des volets pour les entreprises et les entrepreneurs¹⁵⁵.

Le Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador comporte un volet pour les travailleurs qualifiés, un volet pour les travailleurs qualifiés intégré au volet Entrée express et un volet pour les diplômés étrangers¹⁵⁶. Le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse comporte quant à lui trois volets respectivement pour les entrepreneurs, pour les entrepreneurs diplômés étrangers et pour les travailleurs qualifiés, deux volets intégrés au volet Entrée express, un volet pour les travailleurs hautement qualifiés (Demande de la Nouvelle-Écosse : Entrée express) et un volet pour les personnes qui possèdent déjà une année d'expérience de travail en Nouvelle-Écosse (Expérience de la Nouvelle-Écosse : Entrée express)¹⁵⁷.

Le gouvernement fédéral limite, pour chaque province participante, le nombre de demandes présentées au cours d'une année dans le cadre du Programme des candidats des provinces. Le tableau 5 ci-dessous illustre le nombre de résidents permanents admis dans chacune des provinces de l'Atlantique de 2010 à 2015. Selon le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 2 325 demandeurs principaux désignés à titre de candidats ont été attribués à la région en 2016, ce qui comprend les membres de la famille¹⁵⁸.

154 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant).

155 Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Bureau de l'immigration, *Propriétaires d'entreprises insulaires et Immigration pour les entrepreneurs*.

156 Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, *Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

157 Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Immigration Nouvelle-Écosse, *Déménager en Nouvelle-Écosse*.

158 Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Report Card : L'immigration en hausse dans le Canada atlantique*, janvier 2017.

Tableau 5 – Résidents permanents admis dans le cadre du Programme des candidats des provinces

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	217	274	365	440	454	533
Île-du-Prince-Édouard	2 419	1 565	896	775	1 432	953
Nouvelle-Écosse	638	779	957	1 202	1 399	1 394
Nouveau-Brunswick	1 352	1 230	1 580	1 330	2 107	1 765

Source : Tableau produit par les auteures à partir des rapports annuels au Parlement sur l'immigration publiés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de 2011 à 2016.

M^{me} Mills, de l'Association des services aux immigrants de la Nouvelle-Écosse, a dit au Comité que la « plupart des immigrants qui arrivent en Nouvelle-Écosse passent par le PCP. Si le gouvernement fédéral souhaite vraiment hausser les seuils d'immigration au Canada atlantique, il doit élever ou éliminer les plafonds¹⁵⁹ ».

Certains témoins ont parlé d'une apparente réticence, de la part de certaines provinces ou entreprises, de passer du Programme de candidats des provinces (dans le cadre duquel le gouvernement évalue les besoins du marché du travail sans un plan d'établissement) au Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (qui est assorti d'obligations en matière d'établissement précises et d'une exigence en matière de désignation sans évaluation gouvernementale des besoins du marché du travail). En outre, certains témoins ont fait observer que le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, comme le propose le ministre, dégage les gouvernements de la responsabilité de l'étude d'impact sur le marché du travail pour la donner à des employeurs de l'industrie désignés qui sont mieux à même de connaître les demandes du marché du travail. Pour ces raisons, le Comité hésite à recommander des changements au Programme de candidats des provinces avant que le Programme pilote n'ait été bien évalué.

C. Entrée express pour étrangers hautement qualifiés

Depuis janvier 2015, Entrée express d'IRCC¹⁶⁰ est un système de gestion des demandes en deux étapes qui s'applique aux principaux programmes d'immigration de la catégorie économique. Les demandeurs se créent un profil en ligne qui les rend admissibles à un bassin de candidats où ils sont classés au moyen du Système de classement global (SCG). Sur la base des instructions ministérielles publiées régulièrement, les candidats ayant

159 CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2017, 1655 (Gerry Mills).

160 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Fonctionnement d'Entrée express*.



manifesté leur intérêt qui obtiennent les notes les plus élevées sont sélectionnés dans le bassin et invités à présenter une demande d'immigration. Les programmes d'immigration de la catégorie économique visés par Entrée express comprennent la Catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs qualifiés, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés et une portion du PCP.

M^{me} Hunter a décrit les récents changements apportés au volet Entrée express qui, selon elle, seraient bénéfiques pour la région de l'Atlantique. Par exemple, des points additionnels sont maintenant attribués aux candidats qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires d'une institution canadienne de même qu'aux candidats possédant de solides compétences en français. Pour les travailleurs hautement qualifiés dont la demande est exemptée de l'EIMT, il n'est plus nécessaire que leur offre d'emploi soit accompagnée d'une étude d'impact pour qu'ils reçoivent des points supplémentaires dans Entrée express¹⁶¹.

1. Objectif : accélérer le traitement des demandes

Entrée express est actuellement le programme dont le délai de traitement est le plus rapide, de la date où le demandeur présente une demande dûment remplie à la date où il reçoit son visa de résident permanent : les normes de service d'IRCC indiquent un délai d'au plus six mois (dans 80 % des cas)¹⁶². Tel qu'il est mentionné dans le résumé du Dialogue commercial HCR-OCDE tenu à Toronto, un délai de six mois « constitue une longue période d'attente pour une entreprise qui a besoin de main-d'œuvre dans l'immédiat¹⁶³ ». Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a indiqué dans son mémoire ce qui suit :

[L]es longs délais de traitement empêchent le milieu des affaires de recourir efficacement à l'immigration [...] Le gouvernement fédéral doit s'assurer qu'il dispose des ressources suffisantes pour traiter toutes les demandes des volets économiques en temps opportun, y compris celles du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et toutes celles des candidats des provinces¹⁶⁴.

161 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter).

162 La comparaison des divers volets de la catégorie économique concernant les résidents permanents se trouve dans le mémoire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). *Dialogue commercial HCR-OCDE à Toronto, 30 mai 2017 : Le milieu des affaires canadien et la sélection des réfugiés à titre d'immigrants économiques, Résumé des discussions de l'après-midi fourni par le HCR.*

163 *Ibid.*, p. 3.

164 Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *mémoire*, p. 2.

Dans ce contexte, M. Fares a reconnu que, pour traiter rapidement toutes les demandes, le gouvernement fédéral doit pouvoir compter sur les ressources suffisantes¹⁶⁵. En prenant ces commentaires en considération, le Comité recommande :

Recommandation 10

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'inspire des normes de niveaux de service, y compris les temps de traitement, pour le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique à ceux actuellement en vigueur pour Entrée express, dont les temps de traitement anticipés sont maintenant de moins de six mois.

D. Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers représentent 20 % des étudiants inscrits à temps plein dans les universités de la région de l'Atlantique¹⁶⁶. En 2009-2010, ils ont généré une activité économique de 565 millions de dollars dans la région¹⁶⁷. Selon une étude menée en 2016 auprès des diplômés des universités et collèges de la région, 75 % d'entre eux avaient l'intention de demeurer dans la région. Selon l'étude de suivi réalisée en 2017¹⁶⁸, 64 % sont restés, et 26 % ont répondu qu'ils étaient partis en raison de la pénurie d'emplois dans leur domaine d'étude.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador estime que les étudiants étrangers sont une source potentielle d'immigrants et a affecté du personnel au Bureau d'immigration et du multiculturalisme pour aider et conseiller les étudiants en matière d'immigration et d'entrée sur le marché du travail¹⁶⁹. La province prévoit également de s'associer avec des employeurs afin de créer des stages pour les étudiants étrangers et de piloter un programme intitulé My First Newfoundland and Labrador Job¹⁷⁰. Les étudiants qui souhaitent travailler au Canada à la fin de leurs études peuvent obtenir un permis de

165 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1650 (Wadih Fares).

166 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1700 (Peter Halpin, directeur exécutif, Association des universités de l'Atlantique).

167 *Ibid.*

168 Association des universités de l'Atlantique, *2017 International Graduate Study: The Graduate Experience – One Year Later*.

169 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1715 (Natasha Clark, conseillère d'étudiants internationaux, Université Memorial de Terre-Neuve).

170 *Ibid.*



travail postdiplôme¹⁷¹. Toutefois, la durée du permis dépend du nombre d'années d'études. Étant donné la tendance actuelle de la maîtrise en un an, beaucoup de permis sont délivrés pour un an seulement.

M^{me} Sofia Descalzi, présidente, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador, a raconté son expérience d'étudiante étrangère au Comité¹⁷². Un recruteur de l'Université Memorial s'était rendu à son école secondaire en Équateur, et elle avait reçu une bourse d'études d'un an. Elle a ensuite eu de la difficulté à se trouver un emploi à temps partiel en dehors du campus, puisque les employeurs étaient réticents à engager une étrangère. Elle a dit que le fait de ne pas avoir une couverture de soins de santé fiable (puisque conditionnelle à des études à temps plein) l'avait beaucoup inquiétée. Elle a expliqué au Comité que les étudiants étrangers se rabattaient régulièrement sur les banques alimentaires des campus¹⁷³. Selon elle, pour inciter les étudiants étrangers à demeurer au Canada, il faudrait améliorer l'accès à la citoyenneté et au marché du travail.

M^{me} McDougall a également mentionné que le manque de services d'immigration de première ligne était l'un des plus grands obstacles auxquels se heurtaient les étudiants étrangers dans l'île du Cap-Breton¹⁷⁴.

Le Comité comprend que les étudiants étrangers sont considérés comme des immigrants potentiels au Canada atlantique. Or, pour que les étudiants étrangers obtiennent le statut de résident permanent, ils ont besoin d'un soutien accru.

Recommandation 11

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada permette aux étudiants étrangers du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique à ceux qui ont été recrutés par un employeur désigné au titre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique aient accès à des services d'établissement le début du processus de demande de résidence permanente.

171 Il faut présenter une demande dans le cadre du [Programme de permis de travail postdiplôme](#) dans les 90 jours suivant la fin des études à temps plein. Les employeurs n'ont pas besoin d'une EIMT avant d'embaucher des diplômés étrangers.

172 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2017, 1705 (Sofia Descalzi, présidente, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador).

173 *Ibid.*, 1725.

174 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1645 (Amanda McDougall).

1. Offrir de la flexibilité aux étudiants étrangers pour qu'ils s'établissent et travaillent au Canada atlantique

Dans son témoignage, la professeure Natasha Clark, de l'Université Memorial, a dit que, d'après son expérience, il était difficile pour les étudiants étrangers de devenir résidents permanents avec Entrée express puisqu'ils n'obtiennent pas toujours un score suffisant pour être compétitifs. Elle a expliqué que « même avec les nouveaux changements apportés au système de classement global, l'étudiant international qui obtient un baccalauréat et qui a un an d'expérience de travail au Canada n'obtient pas toujours des notes suffisantes pour être compétitif dans le bassin des candidats à l'Entrée express¹⁷⁵ ». Elle a informé le Comité qu'il n'y a pas assez de possibilités d'emploi pour les étudiants étrangers et que ces derniers ont des « difficultés à pénétrer sur le marché du travail¹⁷⁶ ». M^{me} Penny Walsh McGuire, de la Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce, a également parlé de la nécessité de donner aux étudiants étrangers une expérience de travail avant l'obtention de leur diplôme, mais a souligné que ces derniers n'étaient pas admissibles au programme Emplois d'été Canada et que les permis de travail pour les stages d'enseignement coopératif étaient difficiles à obtenir en temps opportun¹⁷⁷. Elle recommande que le permis de travail postdiplôme soit valide durant cinq ans, sans égard au programme d'études¹⁷⁸.

Le Comité a appris qu'un étudiant étranger accepté dans un programme d'enseignement coopératif éprouve des difficultés non pas à trouver un stage, mais à cause de l'application stricte de la délivrance des permis de travail. De plus, comme le programme de travail postdiplôme sont essentiels pour obtenir la résidence permanente dans le cadre du programme Entrée express (Catégorie de l'expérience canadienne), il semblerait utile de garantir une durée de validité à ce type de permis au Canada atlantique.

Le Comité a fait observer que, pour que les nouveaux diplômés puissent raisonnablement se tailler une place dans la main-d'œuvre canadienne, ils doivent d'abord acquérir une expérience de travail au Canada afin que les employeurs soient plus enclins à les recruter et à les aider à obtenir la résidence permanente par l'entremise d'un programme existant ou du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique. Le Comité recommande :

175 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1715 (Natasha Clark).

176 *Ibid.*

177 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1635 (Penny Walsh McGuire).

178 *Ibid.*, 1725.



Recommandation 12

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les parties concernées pour délivrer aux étudiants un permis de travail valide durant toute la durée de leur programme d'étude au Canada atlantique, y compris les programmes d'enseignement coopératif et délivrer des permis de travail postdiplôme valides durant cinq ans au Canada atlantique.

E. Travailleurs étrangers temporaires et EIMT

Les travailleurs étrangers temporaires (TET) sont embauchés pour des périodes d'au plus huit mois en cas de pénurie de résidents permanents ou de Canadiens qualifiés pour faire le travail. Il faut afficher des offres d'emploi et obtenir, moyennant des frais, une EIMT auprès d'Emploi et Développement social Canada¹⁷⁹. Un permis de travail est délivré lorsque la demande du travailleur a été examinée à l'étranger. En 2014, des limites ont été imposées sur le nombre de TET pouvant être embauchés par un employeur¹⁸⁰. Plus tard, une exemption a été accordée aux industries saisonnières pour leur permettre de dépasser la limite de TET en vigueur jusqu'à la fin de 2017¹⁸¹.

Selon un rapport du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, le recours aux TET a triplé dans la région de l'Atlantique entre 2005 et 2012, passant de 3 499 à 10 913¹⁸². Cela dit, malgré cette croissance rapide, en 2012, les TET n'occupaient que 1 % du nombre total d'emplois dans la région de l'Atlantique, par comparaison à 1,9 % à l'échelle nationale. Les TET comblaient surtout les pénuries de main-d'œuvre en occupant des emplois peu rémunérés et peu spécialisés, notamment dans les usines de transformation du poisson et dans le secteur des services alimentaires.

M. McKenna a expliqué que le Programme des travailleurs étrangers temporaires est indispensable au marché du travail et a informé le Comité que les changements apportés

179 Emploi et Développement social Canada, [Embaucher un travailleur temporaire dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires](#).

180 Emploi et Développement social Canada, [Réforme globale du Programme des travailleurs étrangers temporaires : Les Canadiens d'abord](#).

181 Emploi et Développement social Canada, *Le plan décrivant la marche à suivre pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme de mobilité internationale*, « [Promotion de possibilités d'emploi pour les Canadiens et les résidents permanents](#) ». Voir aussi : cbcnews, Nouveau-Brunswick, [Seasonal employers relieved about temporary foreign worker changes](#), 18 mars 2016.

182 Conseil économique des provinces de l'Atlantique, [The Growing Role of Temporary Foreign Workers in Atlantic Canada](#), 21 mai 2014.

au Programme en 2014 ont coûté des centaines d'emplois à la région¹⁸³. Selon lui, il faudrait établir l'accès à la résidence permanente pour les TET¹⁸⁴.

M. Mugridge a parlé du travail saisonnier dans l'industrie de la pêche qui emploie, en période de pointe durant une année, 500 employés dans les localités côtières de la Nouvelle-Écosse¹⁸⁵. Il a expliqué que les TET forment le tiers de ses effectifs¹⁸⁶.

M. Mugridge a indiqué que l'industrie tentait d'exploiter de nouveaux produits de la mer qui entraîneraient la création d'emplois à temps plein pour ces travailleurs¹⁸⁷.

M. Kevin Lacey, directeur, Fédération canadienne des contribuables pour la région de l'Atlantique, a dit au Comité que les TET sont embauchés pour combler une pénurie de main-d'œuvre, malgré un taux de chômage élevé dans la région. Cette situation a pour effet de maintenir les salaires à un bas niveau¹⁸⁸. M. Morgan a expliqué qu'il est coûteux pour les employeurs d'embaucher des TET¹⁸⁹, mais que l'accès au Programme les avait aidés à prendre de l'expansion et à continuer d'engager des travailleurs canadiens. Il a présenté au Comité une étude démontrant les principales raisons pour lesquelles les entreprises ont recours aux TET, comme le montre la figure 2.

183 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1540 (L'hon. Frank McKenna). Parmi les changements, mentionnons les limites imposées sur le nombre de TET pouvant être embauchés par un employeur et les nouveaux frais pour la réalisation d'une EIMT.

184 *Ibid.*, 1550.

185 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1635 (Adam Mugridge).

186 *Ibid.*, 1640.

187 *Ibid.*

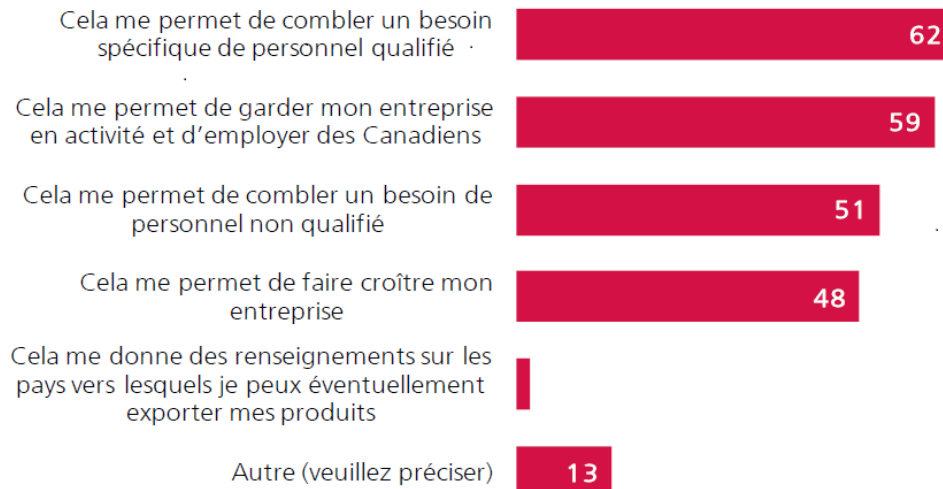
188 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1615 (Kevin Lacey, directeur, Fédération canadienne des contribuables pour la région de l'Atlantique).

189 CIMM, *Témoignages*, 31 mai 2017, 1645 (Jordi Morgan).



Figure 2 – Principales raisons pour lesquelles les petites entreprises embauchent des TET

Avantages de l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (% des répondants)



Source : FCEI, sondage sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les travailleurs étrangers temporaires, septembre-octobre 2013, n = 667.

Source : Figure présentée au Comité par Jordi Morgan, *Points de vue des PME sur la main-d'œuvre étrangère et l'immigration*.

Contrairement au Programme des travailleurs étrangers temporaires, le Programme de mobilité internationale (PMI) permet aux employeurs d'embaucher des étrangers sans EIMT. En 2015, la région de l'Atlantique a accueilli 5 940 travailleurs dans le cadre du PMI; en 2016, ce nombre a grimpé à 7 640¹⁹⁰. La majorité de ces travailleurs ont obtenu un permis de travail sans EIMT puisqu'il avait été établi que, dans les circonstances, leur embauche servait les intérêts des Canadiens¹⁹¹. Dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires, pour les postes exempts de l'EIMT (PMI), IRCC a rétabli le volet appelé Mobilité francophone¹⁹². M^{me} Sarah Parisio, de la Fédération des francophones de

190 Gouvernement du Canada, « [Canada – Titulaires de permis de travail du programme de mobilité internationale selon la province / le territoire de destination envisagé\(e\), le programme et l'année à laquelle le permis est entré en vigueur](#) », *Résidents temporaires : les détenteurs de Permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI) – Mises à jour mensuelles d'IRCC*, 31 janvier 2017.

191 Les intérêts canadiens sont énoncés à l'alinéa 205(a) du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* et expliqués dans les lignes directrices d'IRCC, [Programme de mobilité internationale : Avantage important – Lignes directrices générales](#).

192 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter).

Terre-Neuve et du Labrador, a indiqué que ce volet pour les travailleurs temporaires avait été remis en place pour favoriser l'immigration dans les communautés francophones¹⁹³.

Le Comité a appris que le processus de migration à deux étapes, dans le cadre duquel une personne passe d'un statut temporaire (étudiant ou travailleur) à un statut permanent, prend assurément de plus en plus d'importance dans la région. Cependant, M. Allen, de Restaurants Canada, a expliqué que, auparavant, les TET embauchés obtenaient le statut de résident permanent dans le cadre du PCP¹⁹⁴. Il a employé le passé parce que chaque étape a fait l'objet de nombreuses modifications. Par exemple, les limites imposées sur le nombre de TET ont été éliminées pour l'industrie des pêches, mais pas pour d'autres secteurs d'activité dans la région de l'Atlantique. De plus, une EIMT coûte maintenant 1 000 \$ par étranger, ce qui accroît le coût du processus d'embauche d'un TET¹⁹⁵. Enfin, les PCP ont changé et ne sont plus des programmes ouverts à la main-d'œuvre peu qualifiée dont on a besoin.

De nombreux témoins ont manifesté au Comité leur désir de créer une voie d'accès vers la résidence permanente pour les TET, mais le seul modèle précis proposé semblait irréalisable compte tenu de la conception actuelle des programmes des candidats des provinces.

Recommandation 13

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec les provinces pour qu'elles simplifient leur processus de demande en vue d'une transition du Programme des travailleurs étrangers temporaires vers le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique aux fins de l'obtention de la résidence permanente.

F. Entrepreneurs

Les programmes fédéraux d'immigration des investisseurs et des entrepreneurs ont pris fin en 2014¹⁹⁶. Le Programme des entrepreneurs a été remplacé par le Programme de visa

193 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1730 (Sarah Parisio, coordonnatrice, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador).

194 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2015 (Bill Allen).

195 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2050 (Luc Erjavec).

196 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Investisseurs*. Un nouveau programme intitulé *Programme pilote de capital de risque pour les immigrants investisseurs* a été lancé en janvier 2015. En gros, pour y être admissible, il faut posséder un avoir net de 10 millions de dollars et être prêt à investir à risque 2 millions de dollars pendant une période de 15 ans. Il faut également satisfaire à des exigences en matière de langues officielles et d'éducation postsecondaire. Ce programme n'a pas été abordé au cours de l'étude.



pour démarrage d'entreprise¹⁹⁷. Dans le cadre de ce programme, le demandeur doit posséder une expérience du milieu des affaires et trouver une organisation désignée qui appuie son projet d'entreprise. Ces organisations approuvées par le gouvernement sont des fonds de capital-risque désignés, des groupes d'investisseurs providentiels désignés ou des incubateurs d'entreprises désignés.

La professeure Roxanne Reeves, de l'Université du Nouveau-Brunswick, a décrit le Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants créé dans la province. Ce programme consiste à jumeler des immigrants à des gens d'affaires locaux qui agissent comme mentors et qui deviennent souvent des hôtes pour les nouveaux arrivants. Il offre à la fois des possibilités de réseautage et un soutien professionnel¹⁹⁸.

Étant un exemple d'immigrante entrepreneure, M^{me} Shuo Sherry Huang, de Sunrise Group Itée, a expliqué comment elle et son mari avaient créé sept entreprises au cours de la décennie suivant leur arrivée dans l'Île-du-Prince-Édouard¹⁹⁹. Ils ont acheté une école de langue et négocié un accord de franchise avec COWS Ice Cream de l'Île-du-Prince-Édouard dont ils possèdent maintenant plusieurs succursales en Chine. Leurs entreprises, qui continuent d'avoir besoin d'une main-d'œuvre multinationale, ont établi des liens entre le Canada et la Chine.

G. Réfugiés réinstallés

Les ministres du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont eu de bons mots pour la réinstallation des réfugiés syriens dans leur province respective en 2015-2016²⁰⁰. Dans l'ensemble, la région de l'Atlantique a fortement appuyé l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens du gouvernement fédéral²⁰¹; elle a accueilli 11,5 % des réfugiés syriens venus s'établir au Canada entre le 4 novembre 2015 et le 30 septembre 2016²⁰². Plus particulièrement, les provinces de l'Atlantique ont reçu 570 réfugiés syriens dans le cadre du Programme mixte des réfugiés désignés par un

197 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, [Programme de visa pour démarrage d'entreprise](#).

198 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1540 (Roxanne Reeves).

199 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1910 (Shuo (Sherry) Huang, présidente et directrice générale, Sunrise Group Itée).

200 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Sonny Gallant).

201 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, [#Bienvenueauxréfugiés : Faits importants](#).

202 Gouvernement du Canada, « [Admissions de réfugiés réinstallés selon la province / le territoire et la région métropolitaine de recensement \(RMR\) de destination envisagé\(e\) et la catégorie d'immigration, 4 novembre 2015 – 30 septembre 2016](#) », *Réfugiés réinstallés – Ad Hoc IRCC (Ensemble de données spécialisées)*, 31 octobre 2016.

bureau des visas, 2 760 dans le cadre du Programme des réfugiés parrainés par le gouvernement et 515 dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés.

M. Alex LeBlanc, du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, a mentionné que le Nouveau-Brunswick avait accueilli plus de 1 600 réfugiés syriens et que selon les rapports, jusqu'à maintenant, 90 % d'entre eux se trouvaient toujours dans la province. Il a indiqué que les efforts de la collectivité dans son ensemble avaient permis une meilleure intégration et un plus grand sentiment d'appartenance²⁰³. M^{me} Mills, de la Nouvelle-Écosse, a informé le Comité que les réfugiés syriens demandent comment parrainer les membres de leur famille, soulignant l'importance de la famille dans la rétention²⁰⁴.

Un court mémoire présenté au Comité par le HCR décrit une initiative appelée « Talent Beyond Boundaries », qui met le bassin de talents des réfugiés syriens en communication avec les entreprises qui pourraient avoir besoin de leurs compétences²⁰⁵. Les réfugiés qualifiés se heurtent à certains des mêmes défis que les autres immigrants, comme la reconnaissance des titres de compétence et les obstacles linguistiques; la plus grande différence tient souvent au fait que les réfugiés ne disposent pas des ressources financières pour présenter une demande dans la catégorie de l'immigration économique. On propose de continuer à les accueillir au Canada en leur offrant les protections accordées aux réfugiés; cependant, pour que leurs profils soient reconnus dans Entrée express, on suggère d'adapter le système de points afin que des points supplémentaires soient associés au profil d'un candidat s'il est un réfugié au sens de la Convention. De plus, on propose qu'IRCC reconnaisse le travail fait dans son pays de premier asile²⁰⁶.

Conformément à la volonté d'augmenter la population et de répondre aux besoins en main-d'œuvre, le Comité reconnaît que d'autres mesures de l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens pourraient être appliquées au Canada atlantique et recommande :

Recommandation 14

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage, en vertu de son Programme de réinstallation des réfugiés, des moyens de faire venir les membres de leur famille élargie des réfugiés syriens établis possédant des compétences recherchées en vue de leur réinstallation immédiate dans la région du Canada atlantique.

203 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1725 (Alex LeBlanc, directeur exécutif, Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick).

204 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1655 (Gerry Mills).

205 *Dialogue commercial HCR-OCDE à Toronto, 30 mai 2017 : Le milieu des affaires canadien et la sélection des réfugiés à titre d'immigrants économiques*, *Résumé des discussions de l'après-midi fourni par le HCR*.

206 *Ibid.*, p. 4.



H. Inquiétudes concernant tous les programmes d'immigration

Selon M. Jose Rivera, du Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, les immigrants doivent souvent se démener pour faire reconnaître leur expérience professionnelle antérieure et leurs diplômes²⁰⁷. Selon lui, le processus visant à reconnaître les titres de compétence est lent et l'information est difficile à obtenir. Voilà qui décourage les professionnels. Compte tenu de la situation très difficile du marché du travail au Canada atlantique, le Comité admet que la reconnaissance des titres de compétence étrangers doit être élevée au rang de priorité.

Recommandation 15

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada travaillent de concert avec les provinces de l'Atlantique, les organismes de réglementation et les syndicats, pour simplifier la reconnaissance des titres de compétence étrangers dans la région.

De plus, il semble qu'on puisse prévoir et repérer les pénuries de main-d'œuvre. M. Karl Flecker, du KEYS Job Centre, a prié le Comité de réexaminer où se trouvent et où se trouveront les emplois. Citant l'étude du professeur Akbari, il a dit que, d'ici 2018, il y aura plus de 56 000 occasions d'emploi au Canada atlantique, majoritairement des emplois non spécialisés et peu spécialisés, de compétence intermédiaire et un niveau de compétence technique²⁰⁸. Il a fait valoir qu'il doit donc exister des programmes d'immigration qui permettent d'accroître cette main-d'œuvre. Les programmes d'immigration actuels utilisent le Code national des professions²⁰⁹, qui divise le marché du travail en sous-groupes de compétences. Les programmes menant à l'obtention de la résidence permanente sont conçus pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée (catégories A, B ou O de la CNP). Comme M^{me} Ford, de Hospitality Newfoundland and Labrador, l'a dit au Comité :

De nombreuses professions dans le secteur du tourisme figurent dans les catégories C et D de la CNP et sont, par conséquent, considérées comme des emplois non spécialisés

-
- 207 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 950 (Jose Rivera, directeur exécutif, Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants).
- 208 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1540 (Karl Flecker, spécialiste en emploi des immigrants, KEYS Job Centre).
- 209 IRCC, *Trouver la CNP*. Le genre de compétence O correspond à des postes de gestion; le niveau de compétence A s'applique à des postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire; le niveau de compétence B correspond à des emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti; le niveau de compétence C s'applique aux postes intermédiaires qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires ou une formation en milieu de travail et le niveau de compétence D s'étend aux emplois manuels.

[...] Par exemple, les hôtels ont besoin de gestionnaires et de spécialistes du marketing, mais ne peuvent pas être exploités comme il faut sans personnel chargé du nettoyage, sans serveurs et sans responsables de l'entretien²¹⁰.

M. Erjavec a également parlé de la nécessité d'avoir des programmes qui accueillent des travailleurs de tous les niveaux de compétence²¹¹.

Recommandation 16

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada adaptent les programmes actuels afin que les candidats ayant des compétences de la catégorie C ou D du Code national des professions y soient admissibles, de façon à répondre aux besoins du Canada atlantique, notamment dans le secteur de l'agriculture, de la construction, des pêches, de l'hébergement et du transport.

Partie 3 : Attirer et intégrer les nouveaux arrivants au Canada atlantique

La partie 3 traite de ce que le Comité a appris quant à la meilleure manière de mettre en valeur le Canada atlantique pour réussir à attirer des candidats qui s'établiront dans la région de façon permanente. On y traite également des aspects qui semblent plaire aux immigrants, ce qui comprend l'importance de mieux intégrer les immigrants dans la région par l'intermédiaire du marché du travail et des collectivités²¹². Le rapport donne ensuite un aperçu des trois secteurs qui doivent unir leurs efforts pour mieux intégrer les nouveaux arrivants au Canada atlantique, à savoir les secteurs privé, public et sans but lucratif.

A. Présenter à l'étranger le Canada atlantique comme une terre d'accueil

Compte tenu de la préférence marquée de la plupart des immigrants pour les trois grandes villes canadiennes, des témoins ont laissé entendre au Comité qu'il faut informer les immigrants éventuels des avantages qu'offre la vie dans les provinces de l'Atlantique.

À ce sujet, Howard Ramos et Yoko Yoshida ont dit au Comité que les cohortes de fraîche date d'immigrants de la catégorie économique (qui produisent des déclarations de revenus) installés au Canada atlantique réussissent mieux que la moyenne nationale au

210 CIMM, *Témoignages*, 31 mai 2017, 1655 (Juanita Ford).

211 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2010 (Luc Erjavec).

212 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1640 (Wadih Fares); CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1705 (Adam Mugridge); CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1535 (Ray Ivany); CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1650 (Gerry Mills).



chapitre du taux d'emploi et du revenu. Cet argument devrait faire l'objet d'une promotion à grande échelle pour tenter d'attirer des immigrants dans la région²¹³.

Le Conference Board du Canada, pour sa part, a recommandé que les provinces de l'Atlantique insistent sur certains des avantages qu'offre la région et qu'on y trouve, comme la présence de « communautés [qui] permettent de tisser des liens plus serrés », l'écart salarial réduit entre les Canadiens de souche et les immigrants, et le coût de la vie plus abordable dans la région que dans les grandes villes canadiennes. Le mémoire du Conference Board citait également la qualité de l'éducation postsecondaire et la possibilité d'obtenir des services d'établissement personnalisés dans la région²¹⁴.

Certains témoins ont parlé au Comité des aspects du Canada atlantique qui plaisent aux immigrants. Une employée du Farmers Daughter Country Market, qui est originaire des Philippines et qui avait auparavant travaillé dans différentes villes du pays, a dit à M^{me} Coulombe avoir enfin un sentiment d'appartenance depuis qu'elle s'était installée dans une communauté rurale de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse²¹⁵.

Dans le cadre d'une enquête réalisée par l'Association des universités de l'Atlantique, des étudiants de l'étranger ont indiqué les trois grandes raisons pour lesquelles ils aimeraient rester au Canada atlantique : un coût de la vie raisonnable, un endroit idéal pour élever une famille et la qualité de vie en général²¹⁶.

Donnant un exemple personnel d'une campagne promotionnelle ayant bien fonctionné, M^{me} Coulombe a expliqué avoir eu une idée ingénieuse dont ont découlé 300 000 courriels d'expéditeurs du monde entier voulant travailler dans son entreprise familiale²¹⁷. Elle a publié dans les médias sociaux une annonce décrivant la réalité de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse : sa beauté, son environnement rural, la faiblesse des salaires, la rudesse des hivers et les limites de l'Internet. Elle offrait une terre de deux acres aux personnes qui travailleraient dans son entreprise pendant cinq ans. Elle a indiqué au Comité que ses besoins en main-d'œuvre étaient liés au tourisme, de l'été jusqu'en décembre, précisant que s'il est facile d'embaucher jusqu'à 50 étudiants durant l'été, il est en revanche difficile de trouver des employées pour le reste de l'année. Au cours de son processus

213 Yoko Yoshida et Howard Ramos, *mémoire*, p. 5.

214 Conference Board du Canada, *Motion M-39 : L'immigration au Canada atlantique, Mémoire au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration*, 26 septembre 2017, p. 4.

215 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2010, 2010 (Heather Coulombe).

216 Association des universités de l'Atlantique, *2017 International Graduate Study: The Graduate Experience – One Year Later*, diapositive n° 14.

217 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 2005 (Heather Coulombe).

d'embauche, elle s'est surtout souciee de trouver les personnes les mieux adaptées, c'est-à-dire des personnes aspirant à un mode de vie rural durable et inspirées par la vie communautaire. Elle a ajouté que son annonce avait conduit trois familles à s'installer dans la région et à lancer leur propre entreprise et qu'elle avait éveillé l'intérêt d'entreprises touristiques internationales de l'Angleterre, de l'Afrique du Sud et de la Suède pour la région.

Le Comité a donc appris que le fait de parler du Canada atlantique peut susciter un intérêt qui se traduit par la venue d'immigrants dans la région. À la lumière de ces informations, le Comité recommande :

Recommandation 17

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Affaires mondiales Canada pour financer une campagne de recrutement afin de stimuler l'immigration dans les provinces de l'Atlantique, et qu'il évalue régulièrement la réussite de la campagne.

B. Unir ses efforts pour intégrer les nouveaux arrivants au Canada atlantique

1. Participation du milieu des affaires

M. Fares, un entrepreneur lui-même immigrant, a parlé de l'importance du rôle du milieu des affaires pour intégrer les immigrants :

En fin de compte, pour qu'un programme d'immigration porte fruit, le milieu des affaires doit y participer et même en être le principal défenseur. Le milieu des affaires se compose d'employeurs²¹⁸.

Les gouvernements doivent planifier, élaborer et promouvoir leurs programmes en fonction des besoins des entreprises de leur région, parce que les employeurs « savent qu'ils manquent de ressources ou qu'il y a des pénuries, mais ils ne connaissent pas les ressources à leur disposition²¹⁹ » pour réduire ce manque de ressources. C'est pour cette raison que, en 2014, la Nouvelle-Écosse a formé un conseil consultatif sur l'immigration donnant le mandat à M. Fares et à son coprésident, Colin Dodds, de promouvoir la province, son potentiel et ses programmes d'immigration. M. Fares a indiqué qu'ils organisent « au moins deux ou trois réunions par mois²²⁰ » avec les acteurs du milieu et

218 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1700 (Wadih Fares).

219 *Ibid.*

220 *Ibid.*



différents groupes de gens d'affaires afin de communiquer des renseignements et d'offrir du soutien. Il a fait valoir le « taux de succès des entreprises qui recourent aux programmes d'immigration²²¹ ».

Au Nouveau-Brunswick, on constate là aussi une forte mobilisation du milieu des affaires autour de l'immigration. En effet, la province offre des programmes de mentorat pour les entrepreneurs immigrants et a lancé « un projet pilote, le programme Assurer la relève des entreprises, à Fredericton, qui mettra en rapport les entrepreneurs immigrants avec les entreprises à vendre au Nouveau-Brunswick²²² ».

Il a aussi été question de l'avantage de « dirig[er] les immigrants investisseurs vers les débouchés qu'offrent les gens d'affaires à la recherche d'une relève ». David Campbell, président de Jupia Consultants inc. et ancien économiste en chef du Secrétariat du Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick, a suggéré la mise en place « [d']un mécanisme permettant à l'acheteur potentiel d'une entreprise de suivre le propriétaire actuel dans ses activités pendant une certaine période pour voir si le tout lui convient²²³ ».

Selon certains témoins, le succès relatif du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique est attribuable en grande partie à la participation du milieu des affaires au processus²²⁴. Si M. Fares a convenu qu'une demande d'obtention de la désignation du titre d'employeur désigné²²⁵ peut nécessiter « une évaluation approfondie²²⁶ », il a souligné toutefois l'importance pour le programme de se fier sur de bons employeurs qui

221 *Ibid.*

222 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).

223 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0940 (David Campbell, président, Jupia Consultants inc., à titre personnel).

224 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1655 (L'hon. Donald Arseneault); CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1650 (L'hon. Sonny Gallant); CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0900 (Yoko Yoshida, professeure agrégée, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Université Dalhousie, à titre personnel).

225 Comme l'expliquait M^{me} Hunter,

[a]vant que les employeurs ne soient reconnus pour recruter des employés en vertu de ce programme, ils doivent s'engager par écrit à travailler en partenariat avec un organisme d'aide à l'établissement et mettre les nouveaux arrivants en rapport avec les structures de soutien à l'établissement en question. Ils doivent aussi s'engager à créer le milieu de travail le plus accueillant possible pour favoriser la fixation des nouveaux arrivants.

CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1535 (Laurie Hunter).

226 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1700 (Wadih Fares).

« donner[ont] de bons emplois et s'occuper[ont] bien des nouveaux arrivants et des travailleurs étrangers²²⁷ ».

2. Services d'établissement et soutien à l'intégration

Des témoins ont dit au Comité que les programmes d'établissement étaient essentiels à l'accueil et à l'intégration des immigrants²²⁸. Au Nouveau-Brunswick, « 13 organismes fournisseurs de services » répartis dans la province veillent à ce que les nouveaux arrivants aient accès aux services d'établissement offerts dans la collectivité²²⁹. Selon des données d'IRCC, la Nouvelle-Écosse compte six organismes fournisseurs de services et l'Île-du-Prince-Édouard, cinq; Terre-Neuve-et-Labrador possède trois²³⁰ organismes fournisseurs de services²³¹.

Le Comité a aussi appris qu'une « approche unique ne fonctionne pas et ne fonctionnera pas²³² » pour les services d'établissement offerts dans le Canada atlantique, en particulier pour ce qui est du financement destiné à l'établissement et de la sélection et de l'intégration des immigrants. Les fournisseurs de services d'établissement ont souligné que le modèle de financement actuel a nui à leur capacité d'assurer les services dans la région²³³. Pour l'heure, « [l]es organismes d'établissement sont financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans du nombre d'immigrants admis²³⁴ ». Voilà qui présente un problème dans les régions plus petites, selon M. Mackie, « où ce nombre peut varier, nous pouvons avoir deux ou trois années où il y a peu d'immigrants admis, puis en avoir un grand nombre l'année

227 *Ibid.*

228 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1640 (Wadih Fares); CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1715 (Craig Mackie); CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1725 (Alex LeBlanc).

229 CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault). Le ministre Arseneault a fait remarquer que le Nouveau-Brunswick a accordé 2,5 millions de dollars supplémentaires pour soutenir la participation accrue des employeurs et les services d'établissement. CIMM, [Témoignages](#), 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Donald Arseneault).

230 Selon M. Rivera, les trois organismes fournisseurs de services sont l'Association des nouveaux Canadiens, que finance le gouvernement fédéral; le Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants; l'Organisation multiculturelle des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador. CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1030 (Jose Rivera).

231 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, [Carte présentant les communautés d'accueil et les fournisseurs de services](#).

232 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1720 (Alex LeBlanc).

233 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1715 (Craig Mackie); CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1730 (Sarah Parisio); CIMM, CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1645 (Amanda McDougall).

234 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1715 (Craig Mackie).



suivante²³⁵ » sans toutefois pouvoir compter sur les ressources nécessaires pour absorber la forte affluence de nouveaux arrivants. Il a souligné que le financement de son organisme a été coupé « en 2015 de 17 %—un quart de million de dollars pour notre organisme—après deux années où nous avons eu peu de nouveaux arrivants. Ensuite, en 2016, nous en avons eu un grand nombre, mais nous n’avons pas [actuellement] le personnel pour leur offrir du soutien²³⁶ ». De son côté, M^{me} Parisio a mis en garde le Comité, indiquant que si les organismes d’aide à l’établissement ne peuvent pas « compter sur le financement des services nécessaires pour les aider, nous [...] perdons²³⁷ » la plupart des nouveaux arrivants dans les petites communautés²³⁸. M. Rivera, directeur exécutif du Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants, a fait observer que son organisme ne reçoit pas de financement de base d’IRCC afin d’être en mesure d’aider les nouveaux arrivants à s’intégrer dans la communauté²³⁹.

M. Leblanc a lui aussi souligné le besoin d’offrir « des options plus flexibles aux provinces et aux villes pour choisir des immigrants qui correspondent à leurs réalités économiques, démographiques et linguistiques²⁴⁰ » parce que l’intégration se fait localement. Comme l’a souligné M^{me} Parisio, cela vaut particulièrement pour l’accueil et l’intégration de nouveaux arrivants dans des communautés linguistiques en situation minoritaire. Elle a fait observer que, à Terre-Neuve-et-Labrador, l’organisme d’aide à l’établissement francophone concentre ses efforts sur « un service qui faciliterait l’intégration communautaire²⁴¹ » parce que « l’immigration devient néfaste pour nos communautés francophones²⁴² ». Toutefois, en raison des compressions budgétaires et de l’éloignement géographique²⁴³,

en ce qui a trait aux nouveaux arrivants, l’évaluation linguistique et les cours de français sont inexistantes à [Terre-Neuve-et-Labrador]. Par conséquent, nous observons que les nouveaux arrivants francophones vont aux îles de Saint-Pierre et Miquelon, c’est-à-dire

235 *Ibid.*

236 *Ibid.*

237 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1750 (Sarah Parisio).

238 *Ibid.*

239 Le Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants s’en remet aux dons et aux subventions; il n’a pas accès au financement fédéral parce qu’il s’agit d’un petit organisme qui sort du mandat des services d’immigration que finance le gouvernement fédéral. CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 0950 (Jose Rivera, directeur exécutif, Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants).

240 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1720 (Alex LeBlanc).

241 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1750 (Sarah Parisio).

242 *Ibid.*, 1750.

243 La communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador, fondée il y a 500 ans, est répartie dans trois régions éloignées, ce qui empêche les nouveaux arrivants francophones d’avoir accès aux mêmes services que les autres immigrants. CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2017, 1730 (Sarah Parisio).

à l'étranger, pour passer le test de français requis pour obtenir la citoyenneté canadienne²⁴⁴.

Corinne Prince, d'IRCC, a parlé du besoin de veiller à ce que les fournisseurs de services aient la capacité d'offrir des mesures de soutien locales et régionales « pour que les immigrants qui arrivent au Canada soient en mesure de trouver des services d'établissement et d'intégration en français²⁴⁵ ».

M^{me} McDougall a fait observer que les services d'immigration et les soutiens connexes sont le plus souvent situés dans les capitales provinciales, ce qui nuit aux régions plus éloignées²⁴⁶. D'un autre côté, Howard Ramos, professeur au Département de sociologie et d'anthropologie sociale de l'Université Dalhousie, a fait valoir que les fournisseurs de services d'établissement situés au « carrefour » des centres urbains réussissent très bien à offrir un éventail complet de services et pourraient aider les petites communautés²⁴⁷. Néanmoins, ce n'est pas le cas pour une communauté comme Sydney, en Nouvelle-Écosse, située à cinq heures et demie environ d'Halifax, là où sont concentrés les services d'établissement²⁴⁸. M^{me} McDougall a indiqué que la province offre de tels services à l'île du Cap-Breton, mais que seuls les résidents permanents peuvent s'en prévaloir. En conséquence, les étudiants internationaux n'ont pas accès aux services d'établissement offerts là-bas; s'ils ne sont plus inscrits à l'université, ils doivent trouver de l'aide à Halifax²⁴⁹.

Il a aussi été question du soutien à l'intégration fourni aux membres d'une famille, qui suscite un ensemble de préoccupations. Pour M^{me} Reddy-Kalala, il est primordial que chaque membre d'une famille soit inscrit dans un cours de langue; elle a ajouté toutefois que la chose est difficile étant donné le manque de services de garde d'enfants sur place²⁵⁰. M. Rivera a fait remarquer que les immigrants, en particulier les jeunes qui sont aux études, ont besoin d'un réseau de soutien solide pour mieux s'intégrer dans la communauté²⁵¹. En outre, il a insisté sur l'importance des services de santé mentale pour

244 *Ibid.*, 1735.

245 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (Corinne Prince, directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration).

246 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1645 (Amanda McDougall).

247 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0930, (Howard Ramos, professeur, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Université Dalhousie, à titre personnel).

248 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1730 (Amanda McDougall).

249 *Ibid.*

250 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0940 (Angélique Reddy-Kalala).

251 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1025 (Jose Rivera).



aider les gens à surmonter les difficultés associées à l'arrivée dans une nouvelle communauté²⁵².

Considérant la variété des services d'établissement et d'intégration, le ministre Gallant, de l'Île-du-Prince-Édouard, a demandé la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée d'aide à l'établissement dans tous les ordres de gouvernement afin de fournir une meilleure offre de services reposant sur un dialogue proactif et sur la libération de la croissance dans les régions rurales du Canada atlantique²⁵³. En conséquence, le Comité recommande :

Recommandation 18

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille en partenariat avec ses homologues provinciaux, ses partenaires municipaux, les fournisseurs de services d'établissement, les organismes multiethniques, les employeurs et d'autres parties concernées en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie coordonnée d'établissement pour le Canada atlantique.

a. Plans d'établissement relevant du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

Afin d'assurer une meilleure intégration, le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) exige un plan d'établissement dans le processus de demande, qui vise à aiguiller les nouveaux arrivants vers « des services connus pour favoriser l'intégration²⁵⁴ ». Toutefois, des témoins ont dit craindre de dépendre des cinq organismes d'établissement désignés par le gouvernement fédéral situés à Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver²⁵⁵ pour formuler ces plans d'établissement²⁵⁶. Selon certains témoins, la préparation des plans d'établissement des immigrants prévus dans le PPICA devrait être laissée aux soins des organismes d'établissement locaux²⁵⁷, ces derniers étant plus aptes à préparer les plans que ceux situés à l'extérieur de la région de l'Atlantique, étant donné qu'ils offrent les services d'intégration dont ont besoin les localités qui accueillent les nouveaux arrivants²⁵⁸. En travaillant avec les organismes d'établissement d'une région donnée aux

252 *Ibid.*, 0950.

253 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1650 (L'hon. Sonny Gallant).

254 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1530 (Laurie Hunter).

255 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1910 (Vaughn Hatcher).

256 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0935 (Michael Haan); CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0940 (Angelique Reddy-Kalala).

257 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 1950 (Vaughn Hatcher); CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0940 (Angelique Reddy-Kalala).

258 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0855, (Charles Leger, maire adjoint, Ville de Moncton).

plans qu'ils ont conçus, les immigrants seraient mieux préparés avant leur arrivée dans leur nouvelle communauté, ce qui faciliterait leur intégration et favoriserait leur rétention²⁵⁹.

M. Allen a expliqué que le plan d'établissement prévu dans le PPICA « est aussi très complexe à respecter et il n'est pas non plus aisé de passer par le processus de consultation»; il a rappelé au Comité qu'un tel plan n'est pas exigé pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires. À ses yeux, il accueille et intègre déjà les travailleurs étrangers temporaires en les recevant à l'aéroport à leur arrivée et en passant « une semaine pour l'aider à s'établir, trouver un endroit et l'aider à trouver un logement et des meubles, peu importe²⁶⁰ ».

La complexité des plans d'établissement a mené Susan Wilson, directrice des Ressources humaines chez J.D. Irving Limited, à demander « un accès intégré pour les employeurs aux services d'établissement » ou « un guichet unique pour aider les employeurs à trouver et utiliser les ressources d'établissement qui leur sont accessibles²⁶¹ ». Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 19

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'accès des employeurs aux pratiques exemplaires en matière de services d'établissement et reconnaisse la capacité des organismes d'établissement locaux de fournir des plans d'établissement aux employeurs dans le cadre mis en place pour le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

Partie 4 : Veiller à ce que les résidents permanents au Canada atlantique y demeurent

Comme le Comité l'a appris, la rétention des nouveaux arrivants au Canada atlantique est un enjeu important pour la région. Le faible niveau de rétention nuit aux efforts que déploie la région pour attirer les immigrants et favoriser la croissance de ses communautés. La partie 4 du rapport traite des taux de rétention dans le Canada atlantique, y compris des efforts de rétention visant à assurer la croissance au Canada atlantique. Elle s'intéresse aussi à l'importance de l'infrastructure sociale et de l'acceptation sociale.

259 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 1950 (Crystal Delong, recruteur des propriétaires exploitants, Day and Ross Transportation Group).

260 CIMM, [Témoignages](#), 17 octobre 2017, 2045 (Bill Allen).

261 CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0850 (Susan Wilson).



A. Retenir les résidents permanents et les Canadiens de l'Atlantique

Des représentants d'IRCC ont informé le Comité que la mobilité interprovinciale, ou rétention des immigrants, est calculée en fonction de la province de destination projetée qui est déclarée à l'arrivée et la province de résidence déclarée cinq ans plus tard²⁶². Les taux de rétention varient selon le programme et la province. Toutefois, globalement, au Canada atlantique,

le taux de fixation varie de 30 %, à l'Île-du-Prince-Édouard, à 75 % en Nouvelle-Écosse. À Terre-Neuve-et-Labrador, on oscille dans les 65 %. L'examen du programme dans son entier permet de conclure que les taux de fixation dans les autres provinces sont supérieurs. Dans d'autres programmes comme celui de la catégorie de l'expérience canadienne, les taux de fixation sont nettement supérieurs dans la région atlantique. Le nombre d'arrivants est modeste, mais le taux de fixation est élevé. Dans la catégorie du regroupement familial, le taux de fixation est nettement plus élevé, puisqu'il varie entre 74 % et 85 %. Dans cette catégorie, on peut s'attendre à ce que l'enracinement soit supérieur, entre autres facteurs²⁶³.

[...]

[L]es taux de fixation des réfugiés parrainés par le secteur privé sont nettement supérieurs. Cela nous ramène, encore une fois, au fait que la famille joue un rôle important, de même que la nature accueillante de la collectivité. Tout cela contribue à stimuler le taux de fixation.²⁶⁴

Le Nouveau-Brunswick affiche un taux de rétention de 72 %; la province veut porter ce taux « à 80 % en concentrant [ses] efforts d'intégration et de rétention²⁶⁵ ».

M^{me} Walsh McGuire, de la Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce, a livré ses observations concernant le faible taux de rétention de l'Île-du-Prince-Édouard, qu'elle situait à 38 %. Selon son témoignage, bon nombre de nouveaux arrivants quittent la province deux ans après leur arrivée une fois qu'ils ont satisfait aux exigences du PCP, qu'elle qualifie non pas de porte d'entrée vers l'Île-du-Prince-Édouard, mais « davantage [de] porte d'entrée vers le Canada²⁶⁶ ». M^{me} Walsh McGuire a informé le Comité que le plan d'action de la province élaboré à l'appui de la croissance de la population vise principalement à maximiser le taux de rétention des immigrants et à garder les jeunes

262 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1535 (Ümit Kiziltan, directeur général, Recherche et évaluation, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration).

263 *Ibid.*, 1535.

264 *Ibid.*, 1540.

265 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (L'hon. Donald Arseneault).

266 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1635 (Penny Walsh McGuire).

Prince-Édouardiens. Le ministre Gallant a déclaré que la province mobilise ses communautés en vue d'améliorer les taux de rétention, ajoutant que, du même coup, elle travaille étroitement avec les organismes francophones afin de dynamiser sa communauté d'expression française²⁶⁷.

Citant des données publiées en 2014, l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a indiqué que 73 % des nouveaux arrivants qui se sont établis dans la province entre 2009 à 2013 y sont restés, comparativement à seulement 50 % au début des années 2000. M. Fares a fait valoir que les programmes d'établissement ont joué un rôle crucial dans l'amélioration des taux de rétention en Nouvelle-Écosse²⁶⁸.

Du côté de Terre-Neuve-et-Labrador, M^{me} Parisio a informé le Comité que le taux de rétention des immigrants dans les communautés linguistiques francophones en situation minoritaire « est élevé étant donné la facilité avec laquelle ils peuvent s'intégrer à de petits groupes et à de petites communautés²⁶⁹ ». Toutefois, M. Rivera a fait observer que Terre-Neuve-et-Labrador affiche un taux de rétention faible dans l'ensemble, ce qui, selon lui, s'explique en grande partie par le manque d'information et d'accès aux services. Il a recommandé que des fonds soient investis dans la conception d'un portail d'information qui permettrait d'accéder à tous les types de services²⁷⁰. De plus, M. Rivera a rappelé au Comité que la rétention repose sur trois éléments fondamentaux, à savoir l'emploi, l'information et le transport.

Pour le professeur Emery, l'emploi et les conditions salariales sont des éléments de rétention importants non seulement pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les Canadiens de l'Atlantique²⁷¹. Il a parlé d'une étude au sujet des « migrants qui reviennent au Nouveau-Brunswick²⁷² », expliquant que de tous les Néo-Brunswickois qui sont partis et sont ensuite revenus dans la province, environ la moitié sont rentrés dans les 10 années suivant leur départ²⁷³. Toutefois, de cette moitié, très peu sont restés dans la province plus d'un ou deux ans après leur retour en raison de la faible demande en main-d'œuvre²⁷⁴.

267 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1650 (L'hon. Sonny Gallant).

268 CIMM, *Témoignages*, 19 juin 2017, 1640 (Wadih Fares).

269 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1750 (Sarah Parisio).

270 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0950 (Jose Rivera).

271 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1530 (Herb Emery).

272 *Ibid.*

273 *Ibid.*, 1600.

274 *Ibid.*



Selon lui, les occasions d'affaires et les investissements du secteur privé stimulent la demande en main-d'œuvre et les taux de rétention²⁷⁵.

M. Flecker a fait une suggestion précise pour accroître la rétention. À son avis, tous les ordres de gouvernement devraient lancer « des stratégies d'approvisionnement social » qui accorderait, lors de l'évaluation des soumissions des entreprises, des points supplémentaires à celles dont la main-d'œuvre est la plus diversifiée²⁷⁶.

La plupart des témoins ont souligné l'importance des liens familiaux et de l'ancrage communautaire en tant qu'éléments clés de rétention. Comme l'a déclaré la professeure Yoshida, « les décisions des immigrants sont fondées sur le bien-être du ménage, plutôt que le bien-être individuel²⁷⁷ ». Elle a insisté sur l'importance de l'établissement des familles, faisant observer que les époux et les partenaires de la catégorie du parrainage familial affichent de meilleurs résultats en matière d'emploi et gagnent un meilleur salaire au Canada atlantique comparativement à la moyenne nationale²⁷⁸.

Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 20

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue d'affecter plus d'immigrants au Canada atlantique, comme le propose le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, afin de créer les conditions qui permettra au Canada atlantique d'accroître sa population pour la porter au même niveau que la moyenne nationale.

1. Accès aux bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

En 2012, l'Île-du-Prince-Édouard est devenue la seule province où IRCC n'a pas de bureaux²⁷⁹. M. Mackie a fait valoir qu'il serait utile aux nouveaux arrivants d'avoir accès à des services dans la province pour qu'ils puissent, par exemple, aller chercher leur carte de résident permanent et participer aux entrevues de parrainage du conjoint sans devoir se rendre dans une autre province²⁸⁰. À l'heure actuelle, ils doivent aller à Halifax, ce qui leur

275 *Ibid.*

276 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1605 (Karl Flecker).

277 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0920 (Yoko Yoshida).

278 *Ibid.*, 0905.

279 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1650 (L'hon. Sonny Gallant).

280 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1720 et 1735 (Craig Mackie).

occasionne des coûts²⁸¹. Poursuivant sur ce point, M. Leger a souligné que les bureaux d'IRCC sont une des clés de la rétention, car il n'est pas rare que les immigrants déménagent vers les grands centres pour avoir plus facilement accès à un bureau d'IRCC²⁸².

En plus des fermetures de bureaux, le Comité a appris que des bureaux avaient été fusionnés au Nouveau-Brunswick et que des bureaux avaient réduit leur personnel à Halifax et à St. John's. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pourrait avoir besoin de plus de personnel pour répondre à l'exigence relative à l'administration de la prestation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique. En outre, le Ministère devrait considérer le Canada atlantique comme l'endroit privilégié où élargir son empreinte afin de répondre aux exigences en matière d'immigration au Canada atlantique. Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 21

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ouvre à nouveau et dote en personnel les bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada au Canada atlantique qui ont été fermés ou réduits le 1^{er} juin 2012, et qu'il considère le Canada atlantique comme un endroit privilégié où élargir l'empreinte du Ministère à l'avenir.

B. Renforcer l'infrastructure sociale du Canada atlantique

Au cours de l'étude, quelques témoins ont indiqué au Comité qu'il faudrait se servir pleinement de l'infrastructure sociale actuelle du Canada atlantique (écoles, universités, groupes communautaires) pour favoriser la rétention des immigrants dans la région. M. Campbell a souligné que les réseaux des écoles, des collèges communautaires et des universités sont des voies de passage naturelles qui aident les nouveaux immigrants à s'intégrer à leur communauté²⁸³ et à participer activement à leur communauté. Selon lui,

[d]ans un monde idéal, chaque immigrant devrait passer par notre système d'enseignement postsecondaire, soit au collège ou à l'université, ce qui l'assurerait de pouvoir compter sur un diplôme canadien. Chacun aurait de plus ainsi le temps de vivre deux, trois ou quatre de nos hivers. Il serait alors mieux à même de savoir s'il veut vraiment s'installer dans le Canada atlantique²⁸⁴.

281 *Ibid.*

282 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0855 (Charles Leger).

283 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0910 (David Campbell).

284 *Ibid.*, 0940.



Pour sa part, M. Poschmann a souligné l'importance du rôle des quartiers où un groupe ethnique est fortement représenté²⁸⁵, surtout en milieu rural; cela étant, M. Campbell a fait observer que « des églises et d'autres groupes [...] se rassemblent [déjà] pour aider des communautés ethniques en particulier²⁸⁶ » dans l'ensemble du Canada atlantique.

Deux autres témoins ont parlé du rôle important des associations ethnoculturelles, des lieux de culte et des quartiers accueillants en tant que facteurs de rétention. Par exemple, M. Leger a demandé du financement pour les « associations ethnoculturelles et [les] lieux de culte²⁸⁷ » afin de soutenir les populations immigrantes à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il a insisté sur la nécessité de tisser des liens entre les groupes ethnoculturels au sein des communautés afin d'épauler les nouveaux arrivants à leur arrivée au Canada atlantique. Ce niveau de soutien supplémentaire, conjugué au travail des organismes d'établissement et des municipalités, est important pour créer un lien avec la collectivité²⁸⁸. M. Rivera a aussi fait ressortir le besoin d'organismes multiculturels et d'associations ethnoculturelles à Terre-Neuve-et-Labrador²⁸⁹.

C. Des communautés accueillantes au Canada atlantique

Le ministre Arseneault a aussi souligné la valeur et les bienfaits d'une société diversifiée et multiculturelle et l'importance de la communauté.

Les collectivités inclusives, un soutien pour toutes les familles néo-brunswickoises et des investissements dans la culture, nous y croyons. Selon un récent sondage d'opinion réalisé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, les résidents du Canada atlantique expriment des points de vue plus positifs sur l'immigration et les réfugiés qu'ailleurs au Canada²⁹⁰.

En outre, il a parlé de la nécessité de maintenir l'élan insufflé à l'initiative d'établissement des réfugiés syriens du gouvernement fédéral, dans le cadre de laquelle plus de 350 communautés canadiennes ont accueilli des réfugiés « afin de continuer de créer des collectivités accueillantes pour tous les arrivants et d'accroître le nombre de nouveaux immigrants au Nouveau-Brunswick²⁹¹ ».

285 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0925 (Finn Poschmann).

286 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 0910 (David Campbell).

287 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0855 (Charles Leger).

288 *Ibid.*, 0925.

289 CIMM, *Témoignages*, 17 octobre 2017, 950 (Jose Rivera).

290 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1640 (L'hon. Donald Arseneault).

291 *Ibid.*

M^{me} Mills a expliqué qu'IRCC a un programme d'établissement, Connexions communautaires, grâce auquel les nouveaux arrivants tissent des liens avec la communauté. Le programme tente de favoriser ces liens au moyen du bénévolat, par exemple avec « des gens qui s'occupent de jardins communautaires ou qui font du bénévolat dans la collectivité²⁹² ». La professeure Reeves appuie le principe de créer des liens avec la communauté, car les nouveaux arrivants ont besoin d'avoir un sentiment d'appartenance²⁹³. « La possibilité de nouer des liens avec les résidents locaux permet aux immigrants de s'enraciner dans leur nouvelle communauté²⁹⁴ ».

Plusieurs témoins ont indiqué que le Canada atlantique a la volonté et la capacité d'accueillir, de mobiliser et d'intégrer les immigrants dans la collectivité²⁹⁵. C'était aussi l'avis de M^{me} Mills, qui a déclaré ce qui suit :

Il y a quelques années, les gens n'arrêtaient pas de m'appeler pour me demander de venir leur parler des immigrants et leur expliquer pourquoi nous avons besoin d'immigrants. Ce n'est pas ce qui se passe actuellement. Les gens n'arrêtent pas de m'appeler pour me demander: « Que pouvons-nous faire? Que puis-je faire? Que puis-je faire personnellement en tant qu'employeur ou membre de la collectivité? » Il ne fait aucun doute que les collectivités sont fin prêtes en Nouvelle-Écosse²⁹⁶.

Citant des travaux de recherche effectués par les professeurs Dechief, Oreopoulos, Ramos et Yoshida, M. Flecker a néanmoins fait valoir que les immigrants quittent parfois le Canada atlantique parce qu'ils y ont vécu de la discrimination²⁹⁷. Lui et plusieurs autres témoins ont souligné la nécessité de campagnes publiques de sensibilisation montrant les bienfaits de l'immigration et de la diversité²⁹⁸. Ces campagnes de sensibilisation devraient reposer sur des partenariats avec les communautés locales et les principales parties intéressées comme les municipalités, les organismes d'établissement, les syndicats, les employeurs et les groupes confessionnels²⁹⁹. Dans ce contexte, le ministre Arseneault a fait observer que le Nouveau-Brunswick a lancé une campagne publique de sensibilisation,

292 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1725 (Gerry Mills).

293 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1545 (Roxanne Reeves); CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0850 (Susan Wilson).

294 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1545 (Roxanne Reeves).

295 CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0945 (Yoko Yoshida); CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0950 (Susan Wilson); CIMM, [Témoignages](#), 19 octobre 2017, 0950 (Charles Leger).

296 CIMM, [Témoignages](#), 19 juin 2017, 1725 (Gerry Mills).

297 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1535 (Karl Flecker).

298 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1535 (Karl Flecker); CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1550 (Roxanne Reeves); Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, [mémoire](#), p. 3-4.

299 CIMM, [Témoignages](#), 16 octobre 2017, 1535 (Karl Flecker).



intitulée « Nous sommes tous le N.-B », qui a pour objectif de « sensibiliser les Néo-Brunswickois à nos défis démographiques et à nos difficultés à recruter des travailleurs qualifiés, ainsi qu’aux avantages de l’immigration et à la création de communautés accueillantes pour atténuer la situation³⁰⁰ ».

La Chambre de commerce de Fredericton a elle aussi suggéré d’accroître l’ouverture et la sensibilité interculturelles pour surmonter la « certaine méfiance » que les investisseurs immigrants peuvent avoir sentie de la part des résidents, soulignant qu’il y aurait lieu d’offrir des programmes de formation et des ateliers aux représentants des gouvernements et « aux gens d’affaires, et tout particulièrement à ceux qui travaillent dans les domaines de l’acquisition de compétences, de la consultation et des banques, ces domaines étaient les principaux points de contact pour les immigrants³⁰¹ ».

M. Mackie a déclaré que la réduction du financement accordé aux fournisseurs de services d’établissement avait eu des répercussions sur la prestation, à l’Île-du-Prince-Édouard, de la formation de sensibilisation aux réalités culturelles et de l’éducation à la diversité pour favoriser l’inclusion³⁰². Par exemple, la Prince Edward Island Association for Newcomers to Canada « n’offr[e] plus d’éducation multiculturelle dans les écoles publiques³⁰³ ».

Recommandation 22

Qu’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec Patrimoine Canada, revoie le modèle de financement des organismes fournisseurs de services afin d’y inclure l’éducation à la diversité qui appuiera l’inclusion.

Partie 5 : Évaluer et aller de l’avant

Le 11 juillet 2017, le ministre de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a fait le point sur le Programme pilote d’immigration au Canada atlantique³⁰⁴. Quatre mois après son lancement, 634 employeurs avaient présenté une demande de désignation et 412 avaient été désignés. Au total, 282 immigrants qualifiés et diplômés récents de l’étranger avaient été recrutés, et 214 étaient prêts à présenter une demande de résidence permanente. Étant donné qu’on s’attend à ce que les demandeurs viennent avec les

300 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1645 (L’hon. Donald Arseneault).

301 Chambre de commerce de Fredericton, *mémoire*, p. 9.

302 *Ibid.*, 1720.

303 CIMM, *Témoignages*, 14 juin 2017, 1720 (Craig Mackie).

304 Dans le cadre d’une conférence de presse annonçant la publication du *Rapport sur la Stratégie de croissance pour l’Atlantique à l’intention des Canadiens de l’Atlantique*.

membres de leur famille, le projet pilote à lui seul, en date de juillet 2017, a permis d'accueillir de 400 à 500 personnes environ en plus des personnes accueillies par l'intermédiaire des programmes préexistants.

Malgré cette mise à jour, des témoins ont fait valoir au Comité qu'il serait nécessaire d'évaluer le Programme et ses résultats, y compris les taux de rétention. M^{me} Hunter a déclaré qu'IRCC allait

examiner les différents éléments du projet pilote en cours de route et il est évident que nous allons devoir en évaluer les résultats. Il est tout à fait possible que nous examinions les volets aide à l'établissement et fixation des immigrants, de même que les besoins des régions rurales, besoins qui sont différents de ceux des régions urbaines³⁰⁵.

Néanmoins, le professeur Ramos a insisté sur la nécessité, pour les chercheurs, d'avoir accès à des données ouvertes afin qu'ils puissent mieux étudier les réussites du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et l'immigration dans la région de manière plus générale³⁰⁶.

M. Ivany a fait observer que la « tendance démographique au Canada atlantique [...] est en quelque sorte le précurseur de ce qui se produira dans les autres régions du Canada, ce genre de pondération par l'âge changera fondamentalement tout le reste³⁰⁷ ». À cet égard, M^{me} Walsh McGuire a déclaré que le Programme repose sur des pratiques exemplaires pouvant être appliquées aux autres régions du Canada qui sont aux prises avec des défis démographiques analogues³⁰⁸. M. Flecker voit lui aussi un possible élargissement du programme³⁰⁹.

Recommandation 23

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada réalise une analyse comparative entre les sexes du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et qu'il établisse des objectifs afin de définir une norme en matière d'égalité des sexes.

Recommandation 24

Qu'un comité de la Chambre des communes réalise un examen officiel du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique après mars 2020 afin d'évaluer, d'une part, si

305 CIMM, *Témoignages*, 29 mai 2017, 1625 (Laurie Hunter).

306 CIMM, *Témoignages*, 19 octobre 2017, 0905 (Howard Ramos).

307 CIMM, *Témoignages*, 7 juin 2017, 1535 (Ray Ivany).

308 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1640 (Penny Walsh McGuire).

309 CIMM, *Témoignages*, 16 octobre 2017, 1535 (Karl Flecker).



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

les niveaux de rétention et d'immigration dans la région de l'Atlantique se sont améliorés grâce au Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et si, d'autre part, le programme pilote devrait être offert en tant que nouveau programme d'immigration à l'échelle nationale.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard</p> <p>L'hon. Sonny Gallant, ministre de la Main d'oeuvre et des Études supérieures</p> <p>Abbey MacPherson, directrice et gestionnaire principale des opérations Bureau de l'immigration</p> <p>Neil Stewart, sous-ministre adjoint Main d'oeuvre et Études supérieures</p>	2017/05/29	62
<p>Gouvernement du Nouveau-Brunswick</p> <p>L'hon. Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail</p> <p>Charles Ayles, sous-ministre adjoint Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Division de la Croissance démographique</p>		
<p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration</p> <p>Laurie Hunter, directrice Politiques et programmes d'immigration économique</p> <p>Ümit Kiziltan, directeur général Recherche et évaluation</p> <p>Corinne Prince, directrice générale Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangères</p>		
<p>Atlantic Institute for Market Studies</p> <p>Marco Navarro-Génie, président et directeur général</p>	2017/05/31	63
<p>Cape Breton Regional Municipality</p> <p>Amanda McDougall, conseillère</p>		
<p>Conseil économique des provinces de l'Atlantique</p> <p>Finn Poschmann, président et directeur général</p>		
<p>Fédération canadienne de l'entreprise indépendante</p> <p>Jordi Morgan, vice-président Canada atlantique</p>		

Organismes et individus	Date	Réunion
Hospitality Newfoundland and Labrador Juanita Ford, gestionnaire Main d'oeuvre et développement industriel	2017/05/31	63
KEYS Job Centre Karl Flecker, spécialiste en emploi des immigrants Alaina Lockhart, députée, Fundy Royal	2017/06/07	65
Acadia University Ray Ivany, président et vice-chancelier		
Association des universités de l'Atlantique Peter Halpin, directeur exécutif		
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Terre-Neuve-et-Labrador Sofia Descalzi, présidente		
Groupe Banque TD L'hon. Frank McKenna, vice-président Bureau central		
Memorial University of Newfoundland Natasha Clark, conseillère d'étudiants internationaux		
Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick Alex LeBlanc, directeur exécutif	2017/06/14	67
Fédération canadienne des contribuables Kevin Lacey, directeur Région de l'Atlantique		
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador Sarah Parisio, coordonnatrice		
Prince Edward Island Association for Newcomers to Canada Craig Mackie, directeur exécutif		
University of New Brunswick James Ted McDonald, professeur d'économie		
Immigrant Services Association of Nova Scotia Gerry Mills, directrice générale	2017/06/19	68

Organismes et individus	Date	Réunion
Louisbourg Seafoods Ltd. Adam Mugridge, gestionnaire du développement de produits	2017/06/19	68
Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse Suzanne Ley, directrice générale		
W.M. Fares Group Wadih Fares, président et directeur général		
À titre personnel Herb Emery, chaire Vaughan sur l'économie régionale Université du Nouveau-Brunswick	2017/10/16	74
À titre personnel Roxanne Reeves, auteure et chercheuse, spécialiste en mentorat interculturel Université du Nouveau-Brunswick		
Cape Breton Regional Municipality Amanda McDougall, conseillère		
Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick		
Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce Penny Walsh McGuire, directrice exécutive		
KEYS Job Centre Karl Flecker, spécialiste en emploi des immigrants		
À titre personnel David Campbell, président Jupia Consultants Inc.	2017/10/17	75
Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants Jose Rivera, directeur exécutif		
Conseil économique des provinces de l'Atlantique Finn Poschmann, président et directeur général		
Fédération canadienne de l'agriculture Reint-Jan Dykstra, directeur		

Organismes et individus	Date	Réunion
Statistique Canada Laurent Martel, directeur Division de la démographie	2017/10/17	75
À titre personnel Ather Akbari, professeur Groupe de recherche des provinces de l'Atlantique sur l'économie de l'immigration, du vieillissement et de la diversité, Saint Mary's University	2017/10/17	76
Day & Ross Transportation Group Crystal DeLong, recruteur des propriétaires exploitants Vaughn Hatcher, gestionnaire national, propriétaire et recrutement des ressources Day & Ross Freight		
Restaurants Canada Bill Allen, président du conseil Luc Erjavec, vice-président Canada atlantique		
Sunrise Group of Companies Shuo (Sherry) Huang, présidente et directrice générale		
The Farmer's Daughter Country Market Heather Coulombe, propriétaire		
Tisdale Trucking Ltd. Dave Tisdale, propriétaire		
À titre personnel Michael Haan, chaire de recherche du Canada en migration et relations ethniques Département de sociologie, Western University Howard Ramos, professeur Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Dalhousie University Yoko Yoshida, professeure agrégée Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Dalhousie University	2017/10/19	77

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>J.D. Irving, Limited Jeffrey Green, directeur Acquisition de talents Susan Wilson, directrice Ressources humaines, Division Sawmills et Woodlands</p>	2017/10/19	77
<p>Ville de Moncton Charles Leger, maire adjoint Angélique Reddy-Kalala, agente de la stratégie d'immigration</p>		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Akbari, Ather

Chambre de commerce de Fredericton

Conseil économique des provinces de l'Atlantique

Fédération canadienne de l'agriculture

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Hospitality Newfoundland and Labrador

KEYS Job Centre

Le Conference Board du Canada

Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

Ramos, Howard

Yoshida, Yoko

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (réunions n^{os} [62, 63, 65, 67, 68, 74, 75, 76, 77, 79, 80 et 81](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Robert Oliphant

**Rapport dissident de l'Opposition officielle de Sa Majesté
Le Parti conservateur du Canada**

M-39, Immigration au Canada atlantique

Michelle Rempel, députée de Calgary Nose Hill
Bob Saroya, député de Markham – Unionville
Larry Maguire, député de Brandon – Souris

CONTEXTE

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a étudié la question de l'immigration au Canada atlantique au printemps et à l'automne 2017. Plus précisément, il a étudié le vieillissement de la population et la diminution du nombre de résidents dans la région, les enjeux liés à la rétention des nouveaux arrivants et l'analyse du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPI) est un projet triennal visant à faire venir 2 000 immigrants et leurs familles dans la région à compter de 2017¹. Il vise également à remédier à la pénurie de main-d'œuvre unique au Canada atlantique en attirant de nouveaux arrivants qualifiés. Plus précisément, cette initiative vise « les travailleurs qualifiés et les étudiants diplômés étrangers qui veulent vivre de façon permanente dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique »².

Les témoins se sont empressés de souligner que pour atteindre les objectifs de ce programme, il faut d'abord répondre aux questions de rétention et aux problèmes avec d'autres programmes fédéraux liés à l'immigration. Des préoccupations ont été soulevées quant au lourd processus bureaucratique que doivent suivre les employeurs pour accéder au programme, ce qui a amené Luc Erjavec à supposer que le programme pourrait ne pas être renouvelé parce qu'un trop grand nombre d'employeurs ont renoncé à suivre ce processus³.

Plusieurs témoignages ont aussi porté sur le rapport du vérificateur général, qui souligne clairement la nécessité d'améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Cela est particulièrement préoccupant compte tenu du fait que le rapport du vérificateur général indique que « 80 % des usines de transformation du poisson mettent des travailleurs à pied alors qu'elles ont recours à des travailleurs étrangers temporaires »⁴. Cela démontre que ce programme nuit aux employés nationaux et qu'il doit être réformé.

De plus, nombre des témoins ont parlé de la nécessité d'une prospérité économique et de possibilités d'emploi au Canada atlantique afin d'attirer et de garder des immigrants dans la région. Des témoins ont dit qu'un emploi durable est l'une des principales raisons pour lesquelles les immigrants restent

¹ Bibliothèque du Parlement, Note d'information sur l'immigration au Canada atlantique, [Note d'information](#), p. 1.

² Bibliothèque du Parlement, Note d'information sur l'immigration au Canada atlantique, [Note d'information](#), p. 1.

³ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 17 octobre 2017, (Luc Erjavec, Restaurants Canada)

⁴ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1625, (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

dans une région donnée. Les témoignages indiquent également que les régions rurales du Canada atlantique souffrent particulièrement du chômage⁵. En conséquence, il est primordial que le gouvernement crée les bonnes conditions économiques pour les créateurs d'emplois dans la région, afin de pouvoir garder les immigrants.

Le Programme des candidats des provinces a aussi été évoqué comme un moyen de relever les défis liés à la population dans les provinces de l'Atlantique. Ce programme permet une immigration économique ciblée dans la région, et l'attribution de candidats aux provinces de l'Atlantique augmente depuis dix ans. Ce programme joue un rôle important dans l'augmentation de la population dans la région, tout en amenant des immigrants économiques au Canada atlantique. Certains témoins ont dit qu'il doit être augmenté en fonction des besoins de la région.

Un Canada atlantique fort et économiquement viable est nécessaire à la prospérité de notre pays. L'augmentation de l'immigration aide, mais elle ne permettra pas à elle seule de relever les défis démographiques. Au lieu de cela, le gouvernement doit augmenter le nombre de nouveaux arrivants et créer les conditions économiques permettant au secteur privé de croître et assurant la prospérité des provinces.

RAISONS D'UN RAPPORT DISSIDENT

Les membres conservateurs du Comité estiment que les recommandations du rapport déposé par ce Comité comprennent de nombreuses lacunes. Pendant toute l'étude, les témoins ont bien fait comprendre que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle significatif dans la rétention des immigrants et les possibilités économiques. Le rapport présenté par le Comité ne tient pas pleinement compte des besoins des Canadiens de l'Atlantique.

Ce rapport dissident présente donc des recommandations visant à remédier aux lacunes du rapport du Comité. Nous aimerions particulièrement insister sur les points suivants :

- Rétention de la population
- Croissance économique et prospérité des créateurs d'emplois
- Augmentation du Programme des candidats des provinces
- Réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires
- Services d'intégration

Rétention de la population

De nombreux témoins ont dit qu'il faut augmenter l'immigration économique au Canada atlantique par des outils comme le PPI. Cependant, ils ont également souligné la question des faibles taux de rétention des immigrants et des Canadiens de l'Atlantique dans la région. La Chambre de commerce de Fredericton a noté dans son mémoire qu'avec une augmentation de l'immigration dans les provinces de l'Atlantique, il est important de « profiter de cette augmentation de l'immigration nette » sur le plan des

⁵ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1610, (professeur James Ted McDonald, professeur d'économie, Université du Nouveau-Brunswick)

taux de rétention⁶. Cependant, en raison des politiques fiscales du gouvernement fédéral et du manque de possibilités d'emploi, la région aura de la difficulté à pleinement exploiter ce programme. Comme l'a écrit M. Karl Flecker, du KEYS Job Centre, dans son mémoire : « En raison des faibles possibilités d'emploi, les gens quittent la région. »⁷ Il faut donc que le gouvernement fédéral abolisse les obstacles économiques à la rétention pour que ce programme pilote soit efficace à long terme.

Le PPI cherche à remédier au problème de rétention en demandant aux employeurs d'élaborer un plan d'établissement des nouveaux arrivants qu'ils embauchent dans le cadre du programme⁸. Cela repose sur l'hypothèse selon laquelle le meilleur moyen d'augmenter la rétention est d'en donner la responsabilité aux employeurs. Nous avons entendu en Comité que les employeurs utilisent généralement des organismes d'établissement pour élaborer de tels plans. Par exemple, Gerry Mills a dit que son organisation, l'Immigrant Services Association of Nova Scotia, « a élaboré 123 plans d'établissement jusqu'à présent, dont 109 hors du Canada pour les quatre provinces »⁹. Il n'existe que quelques organismes d'établissement approuvés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ce qui crée de longs temps d'attente pour l'élaboration des plans. M. Vaughn Hatcher, le directeur national de Day and Ross Freight, Day and Ross Transportation Group, a dit :

« En ce qui a trait aux organismes d'établissement, nous devons utiliser les cinq qui sont désignés à Halifax et, je crois, à Toronto, Montréal et Vancouver. Nous avons un organisme d'établissement local qui travaille avec des gens qui sont déjà au Canada. Si nous pouvions l'utiliser, ça serait beaucoup plus facile que de faire appel à l'un des cinq organismes approuvés. Le nôtre est une association multiculturelle au Nouveau-Brunswick. Elle connaît la région, elle connaît les défis que les gens vont rencontrer, et c'est bien. »¹⁰

Bien que ce travail additionnel soit fait pour élaborer un plan d'établissement, il n'est pas certain que ce soit la pièce manquante pour remédier au problème de rétention. Les témoins et les mémoires ont indiqué que l'absence de croissance économique, les politiques d'imposition élevée et la prospérité des créateurs d'emplois sont des obstacles considérables à la rétention des nouveaux arrivants et des résidents des provinces de l'Atlantique. Par exemple, la Chambre de commerce de Fredericton a dit que « l'abolition des obstacles aux affaires au Nouveau-Brunswick » est un mécanisme pour améliorer les taux de rétention dans la région¹¹. Son mémoire soulignait que la réglementation complexe pose un problème aux nouveaux arrivants¹². Sans rétention, le PPI peut difficilement aider à relever les défis démographiques dans la région.

⁶ CIMM, Chambre de commerce de Fredericton, [Mémoire écrit](#), p. 4.

⁷ CIMM, Karl Flecker, KEYS Job Centre, [Mémoire écrit](#), p. 4.

⁸ Bibliothèque du Parlement, Note d'information sur l'immigration au Canada atlantique, [Note d'information](#), p. 5.

⁹ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 19 juin 2017, 1655, (Gerry Mills, directeur exécutif, Immigrant Services Association of Nova Scotia)

¹⁰ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 17 octobre 2017, 1015, (Vaughn Hatcher, directeur national, Day and Ross Freight, Day and Ross Transportation Group)

¹¹ CIMM, Chambre de commerce de Fredericton, [Mémoire écrit](#), p. 5.

¹² CIMM, Chambre de commerce de Fredericton, [Mémoire écrit](#), p. 3.

Comme le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique ne règle pas le problème des taux de rétention dans la région, nous faisons la recommandation suivante :

- 1. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) travaille avec d'autres ministères pour élaborer un plan gouvernemental réduisant les obstacles réglementaires à la rétention au Canada atlantique.**

Croissance économique et prospérité des créateurs d'emplois

De plus, les témoins ont bien fait comprendre qu'on ne peut pas remédier à la diminution de la population au Canada atlantique uniquement par l'immigration. Des témoignages ont indiqué que la prospérité économique est nécessaire pour relever les défis démographiques. Ce sentiment a été clairement exprimé par M. Kevin Lacey :

« La population du Canada atlantique diminue. Nous vieillissons, et le coût des services publics devient inabordable. La solution proposée par de nombreux intervenants est de trouver des moyens d'attirer le plus grand nombre d'immigrants possible dans la région. C'est un objectif louable, mais qui ne peut fonctionner sans d'autres changements. »¹³

Les témoins ont bien fait comprendre qu'en réglant le problème économique au Canada atlantique, on assurerait l'immigration et la rétention de la population dans la région. Comme l'a dit M. Kevin Lacey : « Réglons le problème de l'économie et nous pourrions attirer des milliers de Canadiens et des gens du monde entier. »¹⁴ Ainsi, une grande part de la solution pour augmenter la rétention des immigrants et de la population dans les provinces de l'Atlantique est une politique économique solide et stable. Cependant, les politiques au Canada atlantique ne permettent pas une amélioration économique substantielle. Cela est clairement indiqué par l'un des témoignages :

« C'est une question d'économie, et l'économie de l'Atlantique souffre d'une imposition élevée, d'une réglementation excessive, de l'incapacité à exploiter nos ressources naturelles et d'une bureaucratie coûteuse. »¹⁵

Le problème de l'imposition élevée contribue à la stagnation des économies locales au Canada atlantique, et freine la prospérité économique. M. Marco Navarro-Genie, le président-directeur général de l'Atlantic Institute for Market Studies, a souligné que « les économies de la région sont les plus lourdement imposées du pays »¹⁶. L'augmentation du fardeau fiscal par le gouvernement libéral fédéral, notamment l'imposition d'une taxe sur le carbone et l'augmentation prévue des impôts, contribue aux défis économiques.

¹³ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1615, (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

¹⁴ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1615, (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

¹⁵ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1615, (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

¹⁶ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 31 mai 2017, 1700, (Marco Navarro-Génie, président-directeur général, Atlantic Institute for Market Studies)

Ces mauvaises politiques économiques minent la prospérité du Canada atlantique et nuisent à la capacité de garder les nouveaux arrivants dans la région. Si le gouvernement fédéral veut continuer à exécuter le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, il doit changer sa lourde imposition et l'augmentation du fardeau de la dette. Sinon, les taux de rétention continueront à être un défi dans la région. Le gouvernement doit relever les défis économiques dans les régions rurales et urbaines afin de garder les nouveaux arrivants au Canada atlantique.

Les taux de chômage élevés contribuent également à l'expérience des nouveaux arrivants. Comme l'a indiqué le professeur James Ted McDonald : « Les forts taux de chômage provinciaux découlent du chômage dans les régions rurales. »¹⁷ Les obstacles réglementaires qui freinent la réalisation de projets comme Énergie Est sont aussi des défis dans la région. M. Finn Poschmann a dit que les obstacles réglementaires ont influencé la décision sur le pipeline Énergie Est¹⁸. Il a ajouté que l'annulation de ce projet était « mauvaise pour le Nouveau-Brunswick »¹⁹. Le gouvernement fédéral doit encourager la croissance de l'emploi s'il veut augmenter la rétention des immigrants, et ne pas imposer des obstacles réglementaires coûteux qui menacent les investissements.

En raison de ces facteurs et des conditions économiques difficiles pour les créateurs d'emplois, la rétention des immigrants au Canada atlantique est un défi majeur. Cela s'explique par le fait que, comme l'ont dit de nombreux témoins, un facteur indiscutable de la rétention des immigrants est la disponibilité des emplois²⁰. La croissance économique devrait être la priorité première du gouvernement s'il veut trouver des solutions tangibles au vieillissement de la population et aux autres défis démographiques au Canada atlantique. Sans une véritable croissance économique, la rétention des nouveaux arrivants au Canada atlantique souffrira et les résidants continueront à s'en aller.

Comme la prospérité économique et les possibilités d'emploi sont essentielles à la rétention des immigrants, nous faisons les recommandations suivantes :

- 1. Qu'IRCC collabore avec Emploi et Développement social Canada afin d'examiner des stratégies pour garder les immigrants dans les régions rurales du Canada atlantique.**
- 2. Que le gouvernement annule immédiatement l'imposition d'une taxe sur le carbone aux provinces et abandonne l'augmentation des charges sociales des employés.**
- 3. Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour réduire les obstacles réglementaires qui ont entraîné l'annulation du projet Énergie Est et qui pourraient causer l'annulation d'autres projets.**

¹⁷ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1610, (professeur James Ted McDonald, professeur d'économie, Université du Nouveau-Brunswick)

¹⁸ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 17 octobre 2017, 0925, (Finn Poschmann, président-directeur général, Conseil économique des provinces de l'Atlantique)

¹⁹ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 17 octobre 2017, 0925, (Finn Poschmann, président-directeur général, Conseil économique des provinces de l'Atlantique)

²⁰ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1610, (professeur James Ted McDonald, professeur d'économie, Université du Nouveau-Brunswick)

Augmentation du Programme des candidats des provinces

Les témoins ont aussi parlé du Programme des candidats des provinces (PCP) et de ses effets positifs sur les défis liés à la population dans les provinces de l'Atlantique. M. Alex LeBlanc, le directeur exécutif du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, a souligné « les résultats prometteurs du Programme des candidats des provinces ces dix dernières années »²¹. Il a insisté sur la nécessité d'une approche ciblée de l'immigration économique dans la région.

De plus, M^{me} Laurie Hunter, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a mis en lumière l'augmentation du nombre de nouveaux Canadiens avec le PCP sous le gouvernement conservateur précédent. Elle a dit :

« Par exemple, en 2005, seulement 1,5 % des nouveaux immigrants au Canada étaient destinés aux provinces de l'Atlantique. En 2014, ce pourcentage avait plus que doublé, à 3,1 %. »²²

Les témoins ont présenté des options pour élargir le Programme des candidats des provinces. M. LeBlanc a parlé de la possibilité de créer un programme municipal, alors que l'hon. Donald Arseneault a suggéré d'augmenter le nombre d'immigrants francophones au Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire du PCP²³. Peu importe la proposition, les témoins soutenaient le programme et l'augmentation du nombre de candidats des provinces au Canada atlantique.

Gerry Mills, le directeur exécutif de l'Immigrant Services Association of Nova Scotia, a renchéri en disant :

« La plupart des immigrants en Nouvelle-Écosse viennent par l'intermédiaire du PCP. Si le gouvernement fédéral veut vraiment augmenter l'immigration au Canada atlantique, il doit augmenter ou éliminer les plafonds. »²⁴

Compte tenu de l'écart entre la taille de la population et la désignation du PCP, et des effets économiques positifs du programme, nous faisons les recommandations suivantes :

- 4. Que le gouvernement augmente le nombre de candidats des provinces pour le Canada atlantique pour que l'attribution totale soit plus représentative de la population canadienne.**
- 5. Qu'IRCC examine différentes options pour adapter le Programme des candidats des provinces afin de répondre aux besoins précis des provinces de l'Atlantique.**

²¹ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1720, (Alex LeBlanc, directeur exécutif, Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick)

²² CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 29 mai 2017, 1530, (Laurie Hunter, directeur, Politiques et Programmes sur l'immigration économique, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration)

²³ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 29 mai 2017, 1640, (l'hon. Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire et du Travail, gouvernement du Nouveau-Brunswick)

²⁴ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 19 juin 2017, 1655, (Gerry Mills, directeur exécutif, Immigrant Services Association of Nova Scotia)

Réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Un enjeu récurrent de cette étude est le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Un témoin en particulier a indiqué clairement que la dépendance envers le programme avait des répercussions négatives sur la rétention des Canadiens de l'Atlantique dans la région. M. Kevin Lacey, le directeur de l'Atlantique de la Fédération canadienne des contribuables, a dit :

« À tout moment, il y a près de 100 000 personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi, et pourtant, nous faisons venir des travailleurs étrangers temporaires dans des régions où il y a déjà beaucoup de gens sans travail. »²⁵

L'un des témoins a fait allusion au fait que certains des changements requis au PTET indiquent simplement la nécessité d'un plus grand nombre d'immigrants économiques²⁶. Ce point doit être considéré si le gouvernement apporte des changements au PTET et quand il planifie les futurs niveaux d'immigration.

Finalement, la façon dont le PTET diminue le salaire des Canadiens de l'Atlantique a aussi été présentée comme une source de préoccupation pour la rétention des nouveaux arrivants et de la population locale d'une manière plus générale. Comme l'a dit M. Lacey, le rapport du vérificateur général a révélé que « 80 % des usines de transformation du poisson mettent des travailleurs à pied alors qu'elles utilisent le Programme des travailleurs étrangers temporaires, et c'est pourquoi il doit être réformé »²⁷. Ces résultats indiquent qu'il y a des problèmes avec le PTET, surtout si le zèle est utilisé comme modèle de gestion.

Compte tenu de ces réalités, nous faisons les recommandations suivantes :

- 6. Que le gouvernement réforme le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour relever les enjeux identifiés dans le rapport du vérificateur général de 2017.**
 - a. Que cette réforme comprenne des mesures nécessitant l'utilisation de données gouvernementales sur le marché du travail afin de corroborer la validité des demandes des employeurs.**
 - b. Que cette réforme comprenne des mesures accrues pour assurer que toutes les options de la main-d'œuvre nationale sont envisagées avant de faire appel à des travailleurs étrangers temporaires.**
 - c. Que le gouvernement étudie la diminution possible des salaires due au PTET.**
- 7. Qu'IRCC examine si les industries du Canada atlantique ont créé un modèle de gestion fondé sur le PTET et étudie des mécanismes pour stopper cette tendance.**

²⁵ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1615 (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

²⁶ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 19 octobre 2017, 0935 (D^r Yoko Yoshida)

²⁷ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 June 2017, 1625, (Kevin Lacey, directeur de l'Atlantique, Fédération canadienne des contribuables)

Services d'intégration

Plusieurs témoins se préoccupaient également du manque de soutien à l'intégration des nouveaux arrivants, qui fait en sorte que les immigrants sont moins enclins à rester dans la région. M^{me} Sarah Parisio, une coordonnatrice de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, a décrit comment le manque de cours de français pour les nouveaux arrivants est un problème majeur, surtout sur le plan de la rétention²⁸. Elle a souligné que le financement des programmes de français a diminué. Elle a dit :

« En ce qui a trait aux services en français à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est la première année que le financement annuel du réseau provincial d'immigration francophone a été considérablement réduit. »²⁹

Ce manque de soutien à l'intégration est particulièrement problématique dans les régions rurales des provinces de l'Atlantique. Ce sentiment a été exprimé par M^{me} Parisio quand elle a dit : « Comme nous le savons bien, les compressions ont toujours des conséquences disproportionnées sur les régions loin des grands centres. »³⁰ Pour que les nouveaux arrivants puissent faire une transition réussie vers la vie canadienne, il faut des services de soutien à l'établissement et à l'intégration.

Les témoins ont aussi parlé de la nécessité de l'engagement de la communauté locale dans le processus d'établissement afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la région. M. Alex LeBlanc a exprimé ce sentiment quand il a dit que « l'engagement plus vaste de la communauté dans le cas de réfugiés syriens a permis une meilleure intégration, un sentiment d'appartenance plus fort et, je pense, une rétention améliorée ». ³¹ Cela démontre l'importance de l'engagement de la communauté locale dans l'établissement des nouveaux arrivants, qui devrait entraîner des taux de rétention plus élevés au Canada atlantique.

Compte tenu de l'importance des services d'établissement et de l'engagement de la communauté, nous faisons la recommandation suivante :

- 8. Qu'IRCC travaille avec des organismes partenaires sans but lucratif dans la région afin d'offrir les services d'établissement les plus efficaces possible, qui aideront à améliorer les taux de rétention, en particulier dans les régions rurales du Canada atlantique.**

²⁸ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1730, (Sarah Parisio, coordonnatrice, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador)

²⁹ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1730, (Sarah Parisio, coordonnatrice, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador)

³⁰ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1730, (Sarah Parisio, coordonnatrice, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador)

³¹ CIMM, Témoignage, 1^{re} Session, 42^e Législature, 14 juin 2017, 1725, (Alex LeBlanc, directeur exécutif, Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick)

Conclusion

Le PPI ajoute des mécanismes bureaucratiques au système d'immigration et ne facilite pas la rétention. Des programmes comme le PCP offrent déjà un moyen de jumeler les immigrants aux besoins de main-d'œuvre au palier provincial. Parallèlement, il est prouvé que les solutions temporaires comme le PTET devraient être réduites au maximum. Alors que les services d'établissement et culturels sont un aspect important de l'intégration, les preuves démontrent en définitive que les nouveaux arrivants comme les résidents seront encouragés à s'établir dans des provinces où ils ont accès à une meilleure mobilité économique.

Recommandations

1. Qu'IRCC travaille avec d'autres ministères pour élaborer un plan gouvernemental réduisant les obstacles réglementaires à la rétention au Canada atlantique.
2. Que le gouvernement annule immédiatement l'imposition d'une taxe sur le carbone aux provinces et abandonne l'augmentation des charges sociales des employés par l'intermédiaire de l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada.
3. Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour réduire les obstacles réglementaires qui ont entraîné l'annulation du projet Énergie Est.
4. Qu'IRCC collabore avec Emploi et Développement social Canada afin d'examiner des stratégies pour garder les immigrants dans les régions rurales du Canada atlantique.
5. Que le gouvernement augmente le nombre de candidats des provinces pour le Canada atlantique pour que l'attribution totale soit plus représentative de la population canadienne.
6. Qu'IRCC examine différentes options pour adapter le Programme des candidats des provinces afin de répondre aux besoins précis des provinces de l'Atlantique.
7. Que le gouvernement réforme le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour relever les enjeux identifiés dans le rapport du vérificateur général de 2017.
 - a. Que cette réforme comprenne des mesures nécessitant l'utilisation de données gouvernementales sur le marché du travail afin de corroborer la validité des demandes des employeurs.
 - b. Que cette réforme comprenne des mesures accrues pour assurer que toutes les options de la main-d'œuvre nationale sont envisagées avant de faire appel à des travailleurs étrangers temporaires.
 - c. Que le gouvernement étudie la diminution possible des salaires due au PTET.
8. Qu'IRCC examine si les industries du Canada atlantique ont créé un modèle de gestion fondé sur le PTET et étudie des mécanismes pour stopper cette tendance.
9. Qu'IRCC travaille avec des organismes partenaires sans but lucratif dans la région afin d'offrir les services d'établissement les plus efficaces possible, qui aideront à améliorer les taux de rétention, en particulier dans les régions rurales du Canada atlantique.

Rapport complémentaire du Nouveau Parti démocratique

D'entrée de jeu, il est important de souligner que les partis qui souhaitaient présenter des points de vue différents de ceux exprimés par la majorité des députés ministériels membres du CIMM ont eu moins de 24 heures pour produire un rapport complémentaire ou dissident. Le présent rapport a donc été rédigé dans le court délai qui a été imposé.

La motion M-39 énonce ceci :

Que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration reçoive instruction d'entreprendre une étude sur l'immigration au Canada atlantique afin de se pencher sur, entre autres choses, (i) les difficultés associées à une population vieillissante en contraction, (ii) la rétention des habitants actuels et le défi de retenir les nouveaux immigrants, (iii) les projets de recommandations sur les moyens d'accroître l'immigration dans la région, (iv) l'analyse des projets-pilotes d'immigration associés à la Stratégie de croissance de l'Atlantique; et que le Comité fasse rapport de ses constatations à la Chambre dans l'année suivant l'adoption de la présente motion.

La députée de Fundy Royal, qui a proposé cette motion, a touché un point important dans la portée de la motion, à savoir qu'il n'est pas possible d'améliorer le bien-être économique et social du Canada atlantique simplement en y envoyant des gens. Il faut adopter une approche holistique qui examine les interactions entre les situations et proposer des solutions globales.

Comme la motion l'indique, il ne suffit pas d'envoyer davantage de nouveaux arrivants dans la région de l'Atlantique, il faut développer la région de manière telle que plus de gens s'y rendent, mais aussi qu'ils y restent et y prospèrent.

Le NPD a clairement exprimé qu'il appuie l'adoption d'une approche holistique au Canada atlantique, pour retenir les habitants qui sont nés dans la région et y attirer de nouveaux arrivants, et dans l'ensemble du Canada pour surmonter les difficultés auxquelles le pays fait, et pourrait, faire face sur les plans économique et démographique.

Dès le début de cette étude, les néo-démocrates ont aussi dit explicitement qu'il ne suffit pas de bonifier le Programme des travailleurs étrangers temporaires au Canada atlantique pour surmonter les difficultés associées au vieillissement et à la contraction de la population dans les provinces de l'Atlantique. Les néo-démocrates estiment que le système d'immigration est un moyen de bâtir le pays. Il repose sur le principe qu'une personne qui est assez bonne pour travailler ou étudier ici est assez bonne pour s'établir ici. Il faut également comprendre que la liberté de circulation signifie que tout citoyen canadien et tout résident permanent du Canada ont le droit « de se déplacer dans tout le pays et d'établir leur résidence dans toute province; de gagner leur vie dans toute province¹ ». Par conséquent, pour arriver à attirer les immigrants

dans les provinces de l'Atlantique et y retenir les nouveaux arrivants malgré les difficultés que cela représente, nous devons être prêts à adopter une approche audacieuse et globale.

Les néo-démocrates estiment que la majorité ministérielle du CIMM n'a pas tenu compte de la situation de la région de l'Atlantique dans son ensemble et n'a pas eu le courage de formuler les recommandations qui s'imposent, mais qui ne correspondent pas forcément aux politiques et aux orientations du gouvernement en place.

Des mesures audacieuses sont nécessaires pour :

1. augmenter le nombre d'immigrants fixé dans le Plan des niveaux d'immigration;
2. inciter les nouveaux arrivants à rester au Canada atlantique;
3. cesser de miser sur des travailleurs temporaires et accueillir des travailleurs permanents.

Accroître l'immigration au Canada atlantique

La population canadienne vieillit, et le phénomène est plus prononcé dans la région de l'Atlantique. Le démographe Laurent Martel, de Statistique Canada, a expliqué au Comité que « [p]ar exemple, dans l'Atlantique, les défis pourraient être plus criants qu'ailleurs en ce qui a trait à la population active et aux soins et services aux personnes âgées, qui représenteront une part plus importante de la population qu'ailleursⁱⁱ ».

Cela s'explique en partie par le fait que dans la région de l'Atlantique, le nombre de décès est désormais plus élevé que le nombre de naissances sur une base annuelle. M. Martel explique l'importance de cette tendance pour la région :

Dans les provinces de l'Atlantique, c'est une première dans l'histoire du Canada. C'est très important, car pour la première fois, le nombre de décès dépasse le nombre de naissances, et cela signifie que cette tendance — ou cet écart — s'accroîtra au cours des années à venirⁱⁱⁱ.

En raison de la baisse du taux de fertilité, de la hausse du taux de décès et du vieillissement de la population, le Canada atlantique devra se tourner vers d'autres sources pour stabiliser et faire croître sa population. L'immigration représentera donc un volet important de la solution globale.

Voilà des faits bien établis. En outre, bien que la situation soit plus problématique dans la région de l'Atlantique qu'ailleurs, l'enjeu est d'envergure nationale. C'est pourquoi les néo-démocrates se réjouissent des programmes pilotes visant à mettre à l'essai de nouvelles idées et approches. Or, au bout du compte, ils croient que le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique ne pourra pas résoudre les graves problèmes démographiques de la

région de l'Atlantique, peu importe le succès qu'il aura. Il importe d'agir maintenant, tout en veillant à ce que les mesures prises pour augmenter le nombre de nouveaux arrivants dans l'Atlantique ne nuisent pas indûment ou involontairement au reste du pays.

Le président et directeur général du W.M Fares Group, M. Wadih Fares, accueille favorablement l'idée d'accroître l'immigration et préconise qu'on y arrive par le truchement du Programme des candidats des provinces (PCP), disant croire « effectivement qu'il faut accueillir un plus grand nombre d'immigrants en Nouvelle-Écosse dans le cadre du Programme des candidats des provinces. Nous avons toujours réclamé la levée du plafond [...]»^{iv}.

Abondant dans ce sens, M^{me} Gerry Mills a cité la Vision 2020 de l'Association des services aux immigrants de la Nouvelle-Écosse, dans laquelle il est réclamé « une augmentation importante du nombre d'immigrants reçus »^v.

Aussi, l'honorable Frank McKenna, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et actuel vice-président du Groupe financier Banque TD, en réponse à des questions sur l'augmentation des niveaux d'immigration, a dit croire « [...] que l'augmentation de l'immigration serait une bonne chose pour notre pays »^{vi}.

Enfin, voici ce qu'avait à dire M. Finn Poschmann, président et directeur général du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, à ce sujet : « Ce n'est qu'au cours des dernières années que les provinces de l'Atlantique se sont rendu compte qu'elles avaient besoin de l'immigration. Il faut se réjouir des améliorations apportées, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Ce ne sera pas chose facile de faire grimper rapidement le nombre d'immigrants à 450 000 à l'échelle nationale, mais il serait très bénéfique que l'on puisse y parvenir »^{vii}.

Les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

1) Augmenter les niveaux d'immigration annuels dans le but d'accueillir 450 000 immigrants par année sur cinq ans.

Les plans des niveaux d'immigration du Canada fournissent un cadre de cibles à atteindre pour toutes les catégories d'immigration. Depuis un certain temps, le système d'immigration du Canada accorde la priorité à l'immigration économique. Or, le Comité a appris des témoins qu'il est important de garder les familles unies, puisque cela influe sur le maintien des immigrants dans la région.

M. Umit Kiziltan, directeur général, Recherche et évaluation, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a d'ailleurs indiqué que « [d]ans la catégorie du regroupement familial, le taux de fixation est nettement plus élevé, puisqu'il varie entre 74 % et 85 % »^{viii}.

M^{me} Mills a laissé entendre que la famille était l'une des trois principales raisons pour lesquelles les nouveaux arrivants restent dans le Canada atlantique. « Si leur famille est là avec eux, ils auront tendance à rester^{ix}. »

Il importe aussi de reconnaître que les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont souvent en âge de travailler, ou le deviendront, et qu'ils sont donc en mesure de contribuer à l'économie et à la collectivité. Le fait, pour un immigrant, de faire partie de la catégorie du regroupement familial ne veut pas dire qu'il ne génère pas de retombées économiques. M^{me} Yoko Yoshida, professeure agrégée de sociologie à l'Université Dalhousie, a informé le Comité des retombées positives qu'ont les immigrants membres de la catégorie du regroupement familial sur l'économie de l'Atlantique :

La situation est légèrement différente dans le cas des époux et épouses et partenaires parrainés membres de la catégorie du regroupement familial arrivés depuis peu. Ils ont de meilleurs résultats en matière d'emploi dans le Canada atlantique comparativement à la moyenne nationale. C'est quelque chose qu'on constate dans toutes les provinces atlantiques. Ils affichent aussi des revenus plus élevés que la moyenne canadienne nationale dans les catégories équivalentes^x.

Dans cette optique, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

2) Réserver un plus grand pourcentage des niveaux d'immigration à la catégorie du regroupement familial.

Les niveaux d'immigration établis prévoient aussi la réinstallation de réfugiés, ce qui permet au Canada de s'acquitter de ses obligations humanitaires. M^{me} Mills a parlé des réussites observées dans la région de l'Atlantique à ce chapitre, notamment dans le cas de l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens :

Les réfugiés sont simplement des RP [résidents permanents] arrivés par une autre filière d'immigration. Ils ont une empreinte profonde sur les collectivités, partout au Canada atlantique, et l'ISANS appuie une hausse du nombre de réfugiés, qu'ils soient parrainés par le gouvernement ou des citoyens privés. Nous savons que cela nécessite un investissement accru en amont, mais il faut voir l'immigration à long terme. Nous sommes en train d'enrichir une province, d'enrichir nos collectivités, et non seulement de répondre à des pénuries de main-d'œuvre. Si nous voulons accueillir un plus grand nombre d'immigrants dans notre province, nous devons nous ouvrir à toutes les filières de l'immigration^{xi}.

Les provinces de l'Atlantique ont apporté une très grande contribution à l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens. La Nouvelle-Écosse, par exemple, a démontré l'esprit humanitaire du Canada, comme l'a expliqué M. Fares : « La Nouvelle-Écosse a en effet accueilli plus de 1 500 réfugiés [...] Il s'agit d'une augmentation marquée par rapport aux années précédentes au cours desquelles notre province accueillait en moyenne quelque 200 réfugiés^{xii}. » Le Nouveau-Brunswick n'est pas en reste, comme M. Kiziltan l'a signalé au Comité : « Au Nouveau-Brunswick, en 2016, nous avons recensé 1 680 réfugiés rétablis^{xiii}. »

Les néo-démocrates maintiennent, depuis que le gouvernement a commencé à réduire les efforts consacrés à la réinstallation des réfugiés syriens, qu'un ralentissement trop important du travail de réinstallation des réfugiés, surtout en ce qui a trait aux parrainages privés, reviendrait à gaspiller la somme immense d'efforts humanitaires déployés par les Canadiens d'un océan à l'autre. À la lumière de ce constat et de la capacité accrue de réinstallation que la région de l'Atlantique a acquise durant l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

3) Accroître la réinstallation de réfugiés dans la région de l'Atlantique.

Enfin, en ce qui touche la hausse des niveaux d'immigration dans leur ensemble, des intervenants ont rappelé à plusieurs reprises au Comité que le Canada atlantique doit accueillir de nouveaux arrivants de tous les niveaux de compétence s'il veut devenir une région plus durable et prospère. Pour trouver des travailleurs « peu spécialisés », les employeurs doivent se tourner de plus en plus vers le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), car les nouveaux arrivants qui sont appelés à occuper ces postes n'obtiennent pas assez de points dans la version actuelle du système Entrée express (EE), qui favorise les travailleurs hautement qualifiés. Certaines provinces de l'Atlantique et d'ailleurs au Canada ont certes entrepris des initiatives pour combler les lacunes du système EE à l'aide du PCP, mais le gouvernement fédéral doit manifestement faire preuve de leadership dans ce domaine.

M^{me} Juanita Ford, gestionnaire, Main-d'œuvre et développement industriel, à Hospitality Newfoundland and Labrador, a donné l'exemple de l'industrie touristique : « En 2016, une recherche réalisée par RH Tourisme Canada et le Conference Board du Canada a prévu que, d'ici 2035, le manque de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme à Terre-Neuve-et-Labrador pourrait atteindre 15,2 %, ce qui signifie 3 000 emplois non pourvus ». M^{me} Ford a ajouté ce qui suit : « Nous savons que, si rien n'est fait pour accroître la main-d'œuvre, le manque à gagner dans le secteur du tourisme au Canada d'ici 2035 sera estimé à 27,5 milliards de dollars^{xiv}. »

M^{me} Natasha Clark, conseillère auprès des étudiants étrangers à l'Université Memorial de Terre-Neuve, a expliqué les conséquences du système EE sur les demandeurs de l'ancienne catégorie de l'expérience canadienne (CEC) et sur les étudiants étrangers qui espéraient

s'établir en permanence au Canada atlantique : « Lorsque la catégorie de l'expérience canadienne a été créée, elle était distincte de l'Entrée express. Mais lorsqu'on a ajouté l'Entrée express et exigé que les demandeurs obtiennent plus de 480 points pour y participer, cela a soulevé de graves difficultés^{xv}. »

Afin de répondre de manière générale aux besoins économiques de la région de l'Atlantique et du Canada dans son ensemble, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

4) Restaurer la catégorie de l'expérience canadienne pour tous les niveaux de compétence

L'hon. John McCallum, ancien ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a répété que le groupe des étudiants étrangers était une cible de choix pour le gouvernement du Canada, et pour cause. Les étudiants étrangers vivent, travaillent et étudient pendant des années au Canada. Ils apprennent, ou connaissent déjà, la langue. Ils sont jeunes. À la fin de leurs études, ils ont des titres de compétences canadiens.

Le gouvernement a augmenté le nombre de points accordés aux étudiants étrangers dans le système EE, mais il s'agissait d'une hausse tout au plus marginale qui n'a pas eu grand effet sur la capacité des étudiants étrangers de rester au Canada après l'obtention de leur diplôme. Par ailleurs, même si certaines provinces, telles que Terre-Neuve-et-Labrador, ont fait un effort concerté pour que l'éducation postsecondaire soit accessible et abordable – y compris pour les étudiants étrangers – il n'en demeure pas moins que les étudiants étrangers paient des droits de scolarité et des frais accessoires très élevés dans la plupart des provinces. Il n'est donc pas rare que des étudiants étrangers accumulent des dettes importantes; il peut leur être difficile de rester au Canada ou de prendre le risque de se lancer en affaires. Ce facteur dissuade d'ailleurs des jeunes de l'étranger de venir étudier au Canada.

M^{me} Sofia Descalzi, présidente de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador, a tenu les propos suivants :

« À l'échelle provinciale, nous devons éliminer les pratiques discriminatoires envers le recrutement international, les frais de scolarité, l'assurance santé et les normes d'emploi. Si nous respectons les étudiantes et étudiants internationaux, et que nous arrêtons de les considérer et traiter comme des vaches à lait, ils et elles peuvent aider le Canada atlantique à répondre aux difficultés associées avec une population vieillissante^{xvi}. »

M^{me} Clark a parlé de la difficulté qu'ont les étudiants étrangers à se qualifier au moyen du système EE : « Je pense également que cela est insuffisant. Ces changements ont évidemment

été utiles, mais ils n'aident pas suffisamment les étudiants internationaux et il conviendrait de créer davantage de passerelles vers la résidence permanente^{xvii}. »

Les néo-démocrates sont de farouches défenseurs d'une éducation postsecondaire abordable et accessible pour tous et toutes. Ils sont également d'accord avec l'ancien ministre pour dire que les étudiants étrangers ont tout ce qu'il faut pour devenir de nouveaux arrivants idéaux au Canada, et ils soutiennent les mesures prises pour faciliter leur transition. Pour cette raison, les néo-démocrates présentent les recommandations suivantes au gouvernement :

5) Fournir aux étudiants étrangers des mécanismes plus clairs et accessibles pour obtenir la résidence permanente.

6) Inscrire tous les métiers dans la catégorie de l'expérience canadienne et faire valoir l'emploi que les étudiants occupent durant leurs études au titre de cette catégorie.

Retenir les nouveaux arrivants dans la région de l'Atlantique

Comme il a été indiqué dans l'introduction, le nombre de personnes qui affluent dans une région importe peu, il faut leur donner une bonne raison d'y rester. Pour ce faire, le gouvernement fédéral devra investir comme jamais dans les mesures de soutien et les initiatives destinées aux nouveaux arrivants pour que ceux-ci prospèrent et souhaitent demeurer dans la région de l'Atlantique. M^{me} Roxanne Reeves de l'Université du Nouveau-Brunswick met en évidence le caractère rural de la province qui rend la rétention plus difficile^{xviii}, argument également soulevé par d'autres témoins. De toute évidence, il faut mettre en place des mesures de soutien supplémentaires, accessibles sur place, pour retenir les nouveaux arrivants dans les régions rurales.

Les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

7) S'assurer que des services de réinstallation sont réservés aux régions rurales.

La rétention représentant un enjeu, il importe que l'affectation des fonds aux services de réinstallation dans les régions rurales ne nuise pas au financement réservé à l'ensemble de la région. Il convient également de signaler que l'étude porte sur la hausse du nombre des nouveaux arrivants dans la région et de leur taux de rétention. L'amélioration de ces deux données passera par un financement bonifié par rapport au statu quo. Par conséquent, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

8) Bonifier le financement versé par le gouvernement du Canada pour les services de réinstallation dans la région.

M. Karl Flecker, spécialiste en emploi des immigrants, relève l'importance des services avant et au moment de l'arrivée, tout comme celle des aspects qui permettent aux nouveaux arrivants de s'établir, de se sentir bien accueillis et de fonder un nouveau foyer dans une localité. Selon bon nombre de témoins, ces aspects forment des « infrastructures sociales », dont M. Flecker souligne l'importance :

La deuxième chose qui est importante, c'est de veiller à ce que les collectivités aient les infrastructures sociales, culturelles et politiques voulues pour faire en sorte que les gens se sentent les bienvenus. Je parle ici de tout ce qui concerne l'alimentation, la mode vestimentaire, les activités récréatives, ces événements où les gens pourront danser dans des habits d'autres cultures et essayer de nouveaux mets. Je parle aussi d'événements un peu plus raffinés que cela, d'événements où l'on célébrera de façon authentique les différentes cultures et les expériences particulières de ces gens^{xix}.

Ardents défenseurs de la composition multiculturelle du Canada, les néo-démocrates appuient vivement les infrastructures sociales pour attirer et retenir les nouveaux arrivants dans la région de l'Atlantique et pour mettre en valeur notre société multiculturelle. Par conséquent, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

9) Augmenter le financement requis pour mettre sur pied d'autres projets d'infrastructures destinées aux nouveaux arrivants dans la région.

On néglige souvent un aspect dans les services de réinstallation : l'accès aux garderies. Le manque de garderies abordables et accessibles dans le cadre des services de réinstallation nuit surtout aux nouvelles arrivantes et à leur capacité de bien s'intégrer à la société. À propos des garderies et d'autres mesures de soutien offertes précisément dans les régions rurales, le professeur James McDonald indique que « sans leur offrir des possibilités d'emploi continu pour eux et leur famille et sans bâtir des réseaux sociaux ou des réseaux de soutien, ils ne resteront pas^{xx} ».

En gardant à l'esprit le financement bonifié des services de réinstallation et le dernier point, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

10) Augmenter le financement destiné à la formation linguistique des nouveaux arrivants et rendre les garderies abordables et accessibles pour les familles.

Compte tenu des tendances démographiques et économiques, les néo-démocrates sont d'avis que la nécessité d'agir ne sera pas bien démontrée si on analyse les effets, les réussites et les échecs du PICA à son terme avant même de mettre en place de mesures additionnelles ou de changer de cap. La région de l'Atlantique a besoin d'une approche souple et polyvalente qui permettra aux localités et aux organisations, en concertation avec le gouvernement, de changer le cap du PICA pour en assurer la réussite.

Par conséquent, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

11) Mener un examen provisoire du PICA afin de déterminer s'il y a lieu d'y apporter des changements et des améliorations et de déterminer lesquels, et rendre les résultats publics d'ici septembre 2018.

Cesser de miser sur des travailleurs temporaires et accueillir des travailleurs permanents

On a assisté, tout au long de cette étude, à un grand débat sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui a toujours été controversé. Différentes opinions ont été exprimées quant aux besoins, à l'absence de mécanismes menant à la résidence permanente et à l'incidence de l'utilisation croissante de ce programme sur l'économie dans la région de l'Atlantique et sur l'économie canadienne en général. M. Flecker a déclaré clairement :

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui date de 2006, a été catastrophique. Ensuite, on a passé presque 10 ans à y ajouter des mesures d'application, de surveillance et de conformité inadéquates. Pour répondre à votre question, nous avons maintenant une situation dans laquelle le gouvernement a délivré 635 000 permis de travail temporaires dans le cadre des deux volets du programme. Cela dépasse largement le nombre de résidents permanents que nous acceptons, bien que 22 % des personnes titulaires d'un permis de travail temporaire gravitent en fait vers le statut de résident permanent. Vous ne pouvez pas vous empêcher de penser que quelque chose a mal tourné^{xxi}.

Les néo-démocrates affirment depuis longtemps que si une personne est assez bonne pour travailler ou étudier ici, elle devrait pouvoir s'établir ici, si elle le désire. Un certain nombre de témoins étaient du même avis. En réponse à la question à savoir s'il serait avantageux, pour les provinces de l'Atlantique et les entreprises, que le gouvernement remanie sa politique d'immigration de façon à ce que les travailleurs étrangers temporaires qui arrivent au Canada puissent avoir, dès le départ, le titre de résidents permanents, M. Vaughn Hatcher, de Day and Ross Transport, a déclaré :

Oh, ce serait assurément avantageux pour une entreprise comme Day and Ross Transport. Cela voudrait dire qu'un travailleur étranger qui arrive ou un travailleur étranger qui a la résidence permanente pourrait lancer sa propre entreprise sur-le-champ et être un propriétaire exploitant pour nous. Ce serait une situation idéale pour Day and Ross Transport. [...] Les revenus qu'un propriétaire exploitant génère représenteraient une somme d'argent incroyable pour certains de ces travailleurs étrangers qui arrivent. C'est l'un des emplois les mieux rémunérés que quelqu'un peut

obtenir au Canada atlantique. Nous serions très heureux d’amener le plus possible de résidents permanents dès le départ^{xxii}.

M. Luc Erjavec, de Restaurants Canada, a répondu ainsi à la même question : « Oh, absolument. C’est une voie d’accès à la citoyenneté. Nous voulons que les gens viennent dans nos collectivités, y travaillent et [...] restent dans nos collectivités. Nous voulons leurs familles. Bill a des familles qui ont été réunifiées. Les gens sont très heureux. Nous avons un merveilleux pays et une merveilleuse région^{xxiii}. »

Étant donné que cette étude porte surtout sur l’accroissement de l’immigration et la rétention des nouveaux venus dans la région de l’Atlantique, les néo-démocrates présentent la recommandation suivante au gouvernement :

12) S’assurer que le programme d’immigration du Canada reflète le principe voulant que si une personne est assez bonne pour travailler au pays, elle devrait pouvoir s’y établir, et ce, en cessant de miser sur les volets axés sur la résidence temporaire et en mettant l’accent sur les volets axés sur la résidence permanente.

Pour répondre aux besoins démographiques et économiques du Canada atlantique, il faut adopter une approche holistique de manière à créer des solutions viables à long terme. Les membres du Comité ont appris, dans le cadre de cette étude, qu’il est nécessaire et même essentiel d’accroître l’immigration pour créer un Canada atlantique prospère. Même si le Programme pilote d’immigration au Canada atlantique donne la possibilité de mettre à l’essai différentes méthodes d’accroître l’immigration et la rétention, il faut prendre dès maintenant des mesures concrètes pour satisfaire les besoins actuels et futurs de la région. Les spécialistes ont clairement indiqué qu’il existe des approches et des initiatives éprouvées, lesquelles peuvent être mises en place sur-le-champ pour amener la région à accroître l’immigration et la rétention des nouveaux venus. L’étude l’a bien démontré. C’est donc avec ce sentiment d’urgence que les néo-démocrates présentent les recommandations contenues dans le présent rapport.

ⁱ Article 6, Charte canadienne des droits et libertés

ⁱⁱ CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 octobre 2017, 10 h 05.

ⁱⁱⁱ CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 octobre 2017, 10 h 16.

^{iv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2017, 17 h 15.

^v *Ibid.*

^{vi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2017, 16 h 05.

^{vii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 octobre 2017, 9 h 30.

^{viii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mai 2017, 15 h 35.

^{ix} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2017, 17 h 10.

^x CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 octobre 2017, 9 h.

^{xi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2017, 16 h 55.

^{xii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2017, 16 h 40.

-
- ^{xiii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mai 2017, 15 h 40.
- ^{xiv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2017, 16 h 50.
- ^{xv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2017, 17 h 35.
- ^{xvi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2017, 17 h 05.
- ^{xvii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2017, 17 h 35.
- ^{xviii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2017, 15 h 40.
- ^{xix} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2017, 16 h 05.
- ^{xx} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2017, 16 h 20.
- ^{xxi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2017, 16 h 10.
- ^{xxii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 octobre 2017, 19 h 45.
- ^{xxiii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 octobre 2017, 20 h 40.

